

CINÉMAS 93

étude de cas  
**LE CIN'HOUCHE  
À BAGNOLET**



© Stephan Zaubitzer

**DÉCEMBRE 2017**

Etude réalisée avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis  
et de l'Établissement public territorial Est Ensemble

# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>introduction .....</b>   | <b>4</b>  |
| 1. contexte national et régional .....  | 5         |
| 2. contexte départemental .....   | 7         |
| 3. objet de l'étude.....  | 10        |
| 4. méthode.....   | 10        |
| 5. les limites de l'étude .....   | 11        |
| 6. entretiens réalisés dans le cadre de l'étude .....                                 | 12        |
| <b>partie 1 : un cinéma dans la ville .....</b>                                       | <b>13</b> |
| 1. la population de Bagnolet en quelques chiffres.....                                | 14        |
| 2. bref historique .....  | 16        |
| 2.1. avant le Cin'Hoche.....  | 16        |
| 2.2. la création d'un des premiers cinémas publics d'Île-de-France.....               | 17        |
| 2.3. le transfert à Est Ensemble et la prise de fonction d'un nouveau directeur ..... | 17        |
| 3. l'implantation du cinema.....  | 18        |
| 4. l'équipement.....  | 20        |
| 5. l'équipe.....  | 22        |
| <b>partie 2 : l'activité cinématographique .....</b>                                  | <b>24</b> |
| 1. l'évolution de la fréquentation .....  | 25        |
| 2. l'offre tarifaire.....   | 28        |
| 3. la programmation.....  | 29        |
| 3.1. un cinéma d'abord jeune public.....  | 30        |
| 3.2. une programmation éclectique.....  | 33        |
| 4. action culturelle et éducation à l'image.....                                      | 34        |
| 5. la communication de la salle.....  | 36        |

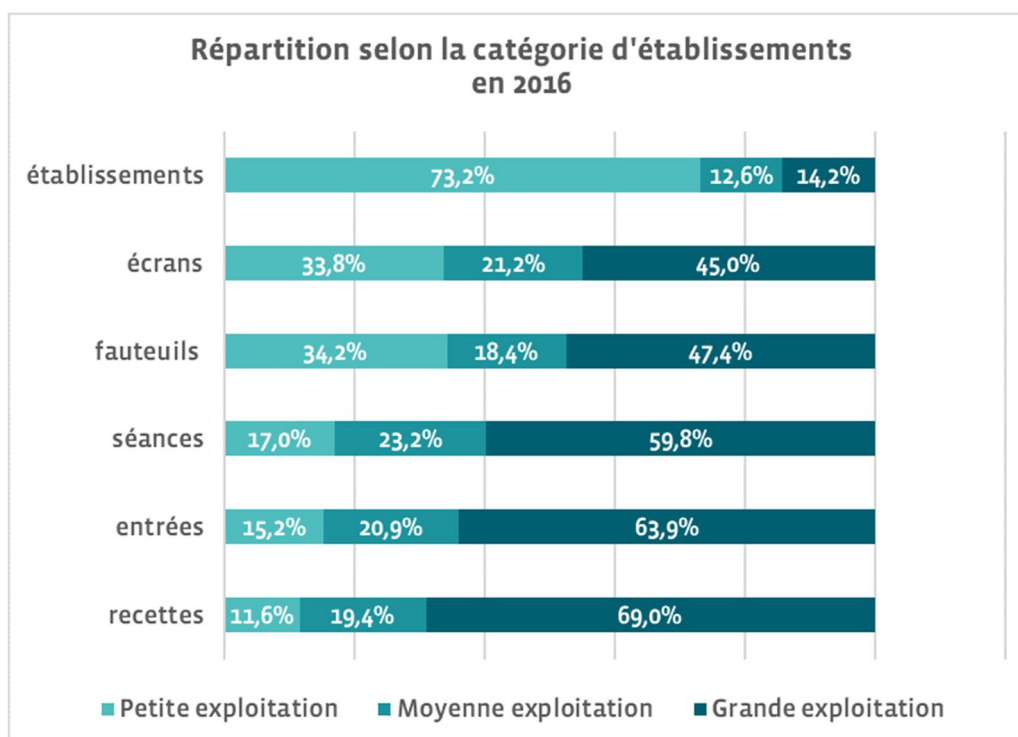
|   |           |
|---|-----------|
| <b>partie 3 : les établissements cinématographiques concurrents.....</b>  | <b>41</b> |
| 1. définition de la zone d'influence cinématographique du Cin'Hoche en fonction du temps de déplacement pour s'y rendre ..... | 42        |
| 2. affinement des contours de la concurrence en fonction des habitudes du public.....   | 51        |
| 3. le cas du Méliès .....   | 55        |
| <b>partie 4 : analyse de la concurrence selon les établissements.....</b>   | <b>59</b> |
| 1. quelle part de la programmation du Cin'Hoche représentent les films sur lesquels porte la concurrence ?                    |           |
| 1.1. le cas du MK2 Gambetta.....  | 60        |
| 1.2. le cas d'Etoile Lilas.....   | 61        |
| 1.3. le cas du Méliès .....   | 62        |
| 2. sur quels films porte la concurrence ?.....  | 63        |
| 2.1. films art et essai / films généralistes .....  | 63        |
| 2.2. les films porteurs, enjeux de la concurrence .....   | 66        |
| 3. sur quels films art et essai porte la concurrence ? .....  | 71        |
| 3.1. Etoile Lilas.....  | 71        |
| 3.2 le MK2 Gambetta.....  | 72        |
| 3.3. le Méliès.....   | 74        |
| 3.4. l'accès aux films art et essai porteurs.....   | 75        |
| <b>partie 5 : affirmer une identité dans sa ville et face à la concurrence .....</b>  | <b>76</b> |
| 1. d'abord cultiver son jardin .....  | 77        |
| 2. définir et entretenir sa singularité.....  | 78        |
| 3. accompagner l'évolution de la population et des publics.....   | 79        |
| 4. trouver des marges de manœuvre pour affronter la concurrence .....   | 80        |
| 4.1. le Cin'Hoche, salle de continuation pour certains films programmés au Méliès ? .....                                     | 80        |
| 4.2. la proximité avec Paris : un atout ou un « fil à la patte » ? .....  | 81        |

# INTRODUCTION

Le Cin'Hoche est un cinéma public de deux écrans, géré par l'Établissement public territorial Est Ensemble. Classé art et essai, il est détenteur en 2017 des labels jeune public et répertoire/patrimoine, et devrait retrouver le label recherche/découverte en 2018. Il a réalisé 35 724 entrées en 2016, ce qui le rattache à la petite exploitation (moins de 80 000 entrées annuelles).

## 1. CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL

En 2016, la petite exploitation représente en France près des trois-quarts des établissements, mais seulement 15,2 % des entrées et 11,6 % des recettes.



Source : CNC – Géographie du cinéma 2016

Toujours en 2016, 57 % des établissements cinématographiques en France sont des mono-écrans, 20,9 % comptent 2 à 3 salles comme le Cin'Hoche et 10,2 % sont des multiplexes (8 écrans et plus).

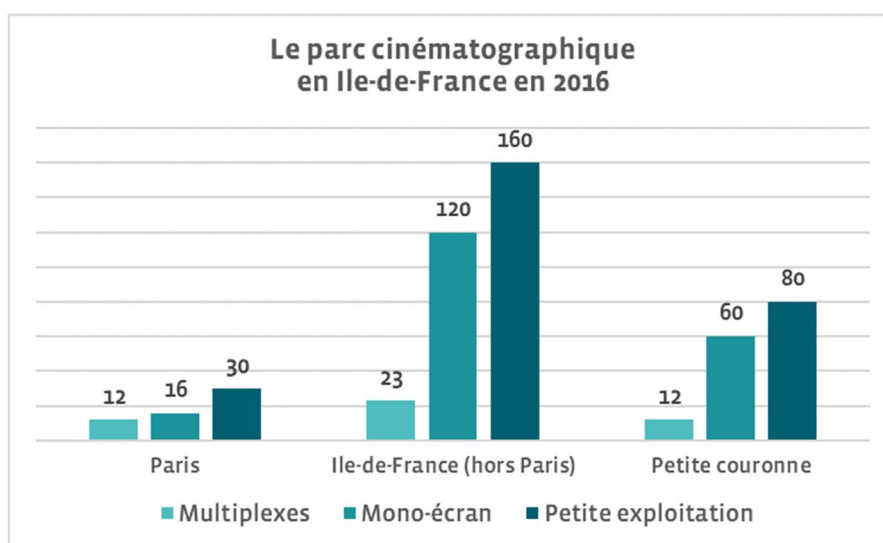
57,9 % des cinémas en France sont classés art et essai, représentant 32 % des entrées. Ces cinémas classés art et essai sont en général de petite taille : en 2016, 86 % comptaient 1 à 3 écrans.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Source : CNC – Géographie du cinéma 2016.

Il faut remonter en 2006 pour connaître avec précision la répartition des établissements cinématographiques selon leur statut juridique :

- les établissements exploités par des organismes publics représentaient alors 15,5 % des établissements, mais seulement 2,7 % des entrées et 1,9 % des recettes ;
- les cinémas gérés par des structures associatives (et presque partout subventionnés par les collectivités locales) représentaient 35,2 % des établissements, mais seulement 8,3 % des entrées et 6,1 % des recettes ;
- l'exploitation privée commerciale demeurait largement prédominante : 49,3 % des établissements, pour 89 % des entrées et 92 % des recettes.<sup>2</sup>

En Ile-de-France (hors Paris), la part de la petite exploitation est, comme à l'échelle nationale, prépondérante avec pas moins de 160 établissements (contre 23 multiplexes).



Source : CNC – Géographie du cinéma 2016

Le plus grand nombre de ces cinémas sont publics ou associatifs, suite à la reprise de cinémas privés par les municipalités lors de la crise de la fréquentation cinématographique des années 70 et 80. A ce titre, le Cin'Hoche s'inscrit pleinement dans l'histoire de l'aménagement cinématographique de ce territoire.

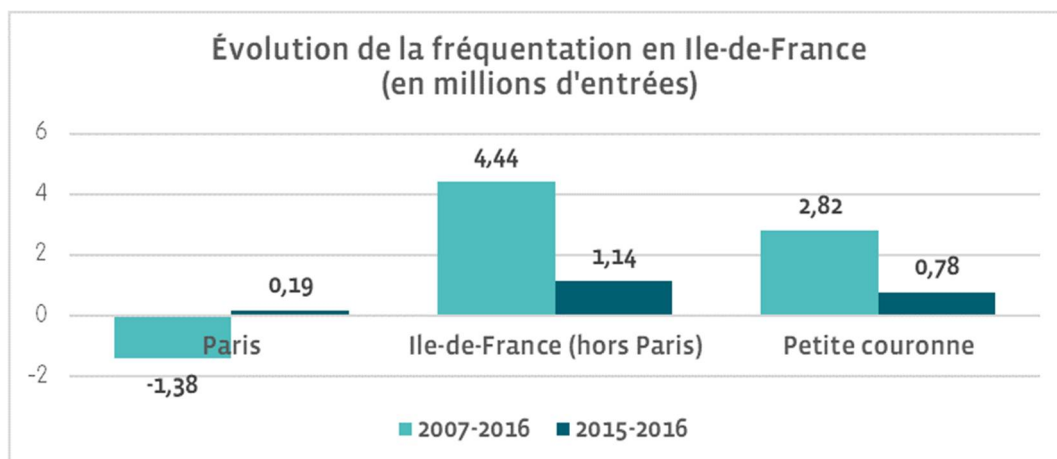
Enfin, il faut noter que **le parc cinématographique de la périphérie parisienne tend encore à se développer** alors que, dans le même temps, celui de la capitale arrive à saturation. Selon *Le Film français*, « une bonne vingtaine de créations et d'extensions de salles seraient sur les rails en Ile-de-France – sans compter le cas particulier de Paris –, majoritairement portés par les circuits. »<sup>3</sup> En effet, « la forte croissance démographique que connaît aujourd'hui l'Ile-de-France (500 000 habitants supplémentaires entre 2006 et 2014), couplée aux opportunités offertes par le Grand Paris, conduisent nombre d'opérateurs à la cibler massivement. La région parisienne est l'un des rares endroits où il y a encore du potentiel », assure Robert Laborie », directeur du développement de CGR.<sup>4</sup>

<sup>2</sup> « Les dossiers du CNC - Géographie du cinéma, n° 304 – octobre 2007 », p. 36-39 : dernière étude en date sur le statut juridique des établissements cinématographiques.

<sup>3</sup> Kevin Bertrand, « L'Ile-de-France en effervescence » dans « Le Film français », n° 3735, 10 février 2017.

<sup>4</sup> Kevin Bertrand, « La ruée vers l'or en région parisienne » dans « Le Film français », n° 3778, 1<sup>er</sup> décembre 2017.

En parallèle, la fréquentation cinématographique ne cesse d'augmenter en périphérie, alors qu'elle a baissé à Paris au cours de la dernière décennie :



Source : CNC – Géographie du cinéma 2016

Pour Michel Gomez, délégué général de la Mission cinéma de la Ville de Paris, le repli de la fréquentation parisienne s'explique d'abord par « un transfert d'entrées de Paris vers sa périphérie. Le parc de la petite couronne est en train de se développer. Il est moderne, confortable, et nombre de spectateurs ne font plus le déplacement vers Paris. » « De nouveaux établissements de banlieue se sont imposés et ont pris définitivement leur place », confirme Eric Marti, directeur général de ComScore en France. « Ce phénomène a fixé sur place des publics qui allaient auparavant sur des quartiers parisiens populaires pour le cinéma. »<sup>5</sup>

## 2. CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

La Seine-Saint-Denis compte 24 cinémas publics et associatifs dont 19 sont classés art et essai. Ils sont, soit gérés en régie directe (c'est le cas du Cin'Hoche à Bagnolet), soit par une association fortement subventionnée. Bon nombre de ces salles initialement gérées par le secteur privé, mais victimes de la crise de la fréquentation à la fin des années 70, ont été reprises par des municipalités. C'est le cas par exemple du cinéma Le Méliès, anciennement UGC, acquis par la ville de Montreuil en 1987.

24 cinémas publics et associatifs subventionnés représentent un réseau remarquable à l'échelle d'un département. Le contexte sociodémographique de la Seine-Saint-Denis et les grandes inégalités d'accès à la culture y sont pour beaucoup. Ils ont motivé des politiques culturelles volontaristes qui aujourd'hui encore se traduisent dans les tarifs pratiqués par la petite et moyenne exploitation : d'après la géographie du cinéma récemment publiée par le CNC, **le coût moyen du billet dans ces établissements est en 2016 le plus bas de tous les départements français** (RME - Recette moyenne par entrée : **3,97 €** pour les 24 établissements, soit 3,69 € pour les 21 établissements de la petite exploitation et 4.34€ pour les 3 établissements de la moyenne

<sup>5</sup> Kevin Bertrand et Sylvain Devarieux, « Exploitation – Quel avenir pour Paris » dans *Le Film français* n° 3741 – 24 mars 2017



exploitation)<sup>6</sup>. Et, parmi les communes de plus de 50 000 habitants, 5 communes de Seine-Saint-Denis occupent le top 10 des communes dont le coût moyen du billet (RME) est le plus faible.<sup>7</sup>

Lorsque, à partir de 1993, sont apparus en France les premiers multiplexes, le département de la Seine-Saint-Denis n'a pas échappé au phénomène. Entre 1997 et 2001, un multiplexe s'est ouvert sur le territoire quasiment chaque année : Rosny-sous-Bois en 1997 (UGC), Saint-Denis en 1998 (Gaumont), Noisy-le-Grand en 1998 (UGC) et Epinay-sur-Seine en 2001 (Méga CGR). Puis, pendant les 12 années qui ont suivi, aucun nouveau multiplexe n'a vu le jour en Seine-Saint-Denis. Un territoire où ces multiplexes constituent encore à ce jour la seule offre de cinéma privée commercial.



Source : Cinémas 93

Le rapport de force a sensiblement évolué ces dernières années. Suite aux ouvertures successives de l'**EuropaCorp Aéroville** (12 salles – 2 580 fauteuils) en novembre 2013, à Tremblay-en-France, et de l'**UGC Ciné Cité O'Parinor** (14 salles – 2592 fauteuils) en octobre 2014, à Aulnay-sous-Bois, **le nombre de fauteuils sur le territoire a augmenté de 28 % en quelques mois.**

Cette double implantation de multiplexes en Seine-Saint-Denis s'inscrit dans un mouvement plus ample qui touche la région parisienne et en particulier le nord-est francilien. Certains de ces cinémas s'installent à Paris,

<sup>6</sup> Hors Territoire de Belfort – Source : CNC – Géographie du cinéma 2016.

Petite exploitation : moins de 80 000 entrées annuelles – Moyenne exploitation : entre 80 et 450 000 entrées annuelles.

<sup>7</sup> Source : CNC – Géographie du cinéma 2016



à la lisière du département, avec l'ambition de drainer le public de part et d'autre du périphérique. C'est le cas du cinéma **Etoile - Lilas**, inauguré le 24 octobre 2012 qui affiche un tarif privilégié pour les habitants des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements parisiens, mais également pour les habitants des Lilas, de Bagnolet et du Pré-Saint-Gervais. Quant à l'**UGC Ciné Cité 19** (14 salles, 2800 fauteuils), il a ouvert ses portes boulevard Mac Donald, près de La Villette, le 24 octobre 2013. Et, dans les murs mêmes de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette (19<sup>e</sup> arrond'), le centre commercial **Vill'up** accueille depuis le 14 décembre 2016 un multiplexe **Pathé** (16 écrans - 2 900 fauteuils). Enfin, deux projets sont prévus dans les années qui viennent, à quelques encablures de la Seine-Saint-Denis. Le **Cinemovida Les 7 Batignolles** (7 écrans, 1198 fauteuils) devrait voir le jour dans la ZAC Clichy-Batignolles (17<sup>e</sup> arrond').<sup>8</sup> Et, aux marges orientales de la Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne, la Ville de **Claye-Souilly** défend inlassablement la création d'un **multiplexe CGR** comme « tête de gondole » de son centre commercial.

Ces nouvelles implantations ont bien entendu des répercussions sur les cinémas publics et associatifs qui partagent les mêmes territoires.

#### L'EXPLOITATION EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2016<sup>9</sup>

- 1,552 millions d'habitants<sup>10</sup>
- 5,810 millions d'entrées (multiplexes + cinémas publics et associatifs)
- 36,769 millions d'euros de recettes
- Indice de fréquentation<sup>11</sup> : 3,74 (contre 3,34 au niveau national)
- Taux d'occupation des fauteuils : 15,3 % (contre 14,4 % en France)
- Prix moyen du billet de cinéma : 6,33 € (contre 6,51 € en France)

En 2013, **les salles publiques et associatives de Seine-Saint-Denis** représentaient un peu plus d'1 million d'entrées contre 3,5 millions pour les multiplexes.<sup>12</sup> **En 2016**, elles représentent **1,2 million d'entrées contre 4,6 millions pour les multiplexes**. Si elles ont finalement bien résisté, leur part dans la fréquentation départementale a diminué : avec leurs 41 écrans, elles réalisent 20,7 % des entrées en Seine-Saint-Denis (21,8 % en 2013), contre 79,7 % pour les 6 multiplexes et leurs 73 écrans.

Dans l'avenir, **de nouveaux modèles d'exploitation pourraient voir le jour en périphérie parisienne**. C'est ainsi que le groupe Etoile Cinémas projette la création de deux établissements cinématographiques, partie intégrante de deux projets lauréats du tout récent concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » : d'une part, dans le nouveau quartier Pleyel de la Plaine Saint-Denis, la réalisation d'une salle de cinéma, composante

<sup>8</sup> Avis favorable – CDAC (commission départementale d'aménagement commercial et cinématographique) du 18 juillet 2014.

<sup>9</sup> Source : CNC – Géographie du cinéma 2016.

<sup>10</sup> Insee - Recensement 2013.

<sup>11</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>12</sup> Source : CNC – Géographie du cinéma 2013.

d'un tiers-lieu comme il en existe dans d'autres grandes villes européennes ; d'autre part, un cinéma qui pourrait compter 3 à 6 salles au sein de la Fabrique de la culture (Compagnie de Phalsbourg) visant à réhabiliter la friche Babcock, à La Courneuve. A Bobigny, c'est un miniplexe de 5 ou 6 salles qui est envisagé par la Ville de Bobigny, avec le promoteur Altarea-Cogedim, comme pôle attractif du nouveau projet de centre-ville. Dans ce cadre, Est Ensemble défend un projet de cinéma public art et essai, géré par l'Etablissement public territorial, mettant en avant l'expérience du Méliès et de ses 6 salles à Montreuil.

---

### 3. OBJET DE L'ÉTUDE

Après le Bijou à Noisy-le-Grand (2013) et le cinéma Jacques Tati à Tremblay-en France (2014), Cinémas 93 a entrepris de mener une étude de cas sur un 3<sup>e</sup> cinéma de son réseau, le Cin'Hoche, à Bagnolet, avec le soutien de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble et du Département de la Seine-Saint-Denis. Ce cinéma fait partie du réseau de cinémas publics gérés par Est Ensemble.

Cette étude vise principalement à apprécier l'activité du cinéma dans son environnement et par rapport aux établissements présentant un profil similaire en Seine-Saint-Denis, à mesurer la concurrence exercée par les établissements cinématographiques qui partagent une partie de sa zone de chalandise, et à envisager les marges de manœuvre et de progression du Cin'Hoche, s'agissant plus particulièrement de sa programmation, de l'animation de la salle et de sa communication.

En revanche, cette étude n'a pas pour objet de cerner précisément les relations du cinéma avec les acteurs associatifs et institutionnels de proximité : un travail de terrain, minutieux et prolongé, est indispensable pour ce faire. En ce sens, la création récente d'un poste dédié au développement des publics et à l'action culturelle va permettre d'identifier les publics potentiels, puis d'élaborer des actions de médiation sur la base de partenariats et d'une communication adaptés. Par ailleurs, faute d'expertise technique, cette étude ne vise pas non plus à l'établissement d'un diagnostic de l'état matériel de l'équipement et des possibles travaux de rénovation et modernisation qu'il serait souhaitable d'entreprendre.

Dans cette perspective, l'étude se décompose comme suit :

- Dans un premier temps, nous nous attacherons à présenter le Cin'Hoche dans son environnement : son histoire, sa localisation dans la ville, les caractéristiques de l'équipement et l'équipe qui l'anime.
- Il s'agira ensuite de rendre compte de l'activité cinématographique du Cin'Hoche, en nous fondant essentiellement sur l'année 2016 comme année d'observation.
- Puis nous nous efforcerons de déterminer le contexte de concurrence dans lequel évolue le Cin'Hoche : quels établissements cinématographiques sont concernés ? Sur quels segments se porte essentiellement la concurrence ?
- Enfin nous esquisserons quelques pistes d'évolution possible : comment affirmer une identité dans sa ville ? Quelles stratégies pour se démarquer (ou pas) de l'offre cinématographique existante ?

---

### 4. MÉTHODE

Cette étude s'appuie sur des observations et des données chiffrées collectées depuis février 2017. Ces données proviennent de plusieurs sources : certaines ont été délivrées par le CNC (centre national du cinéma et de

l'image animée) et l'INSEE, d'autres ont été recueillies auprès du cinéma lui-même. Par ailleurs, les sites web tels que Cinézap et CinéChiffres<sup>13</sup>, destinés aux professionnels de la distribution et de l'exploitation, ont permis une analyse de l'offre cinématographique et de la fréquentation des cinémas possiblement concurrents du Cin'Hoche.

Afin de pouvoir apprécier plus finement l'activité passée et actuelle du Cin'Hoche, ainsi que son rôle dans la vie des Bagnoletais, plusieurs entretiens ont été réalisés au cours de l'année 2017, avec des membres de l'équipe du cinéma, des exploitants des salles environnantes, des élus et un certain nombre de personnes qui ont participé et/ou participent encore à la vie du Cin'Hoche.

Enfin, cette étude a pu être menée grâce au travail préalable de Pauline Dutheil, étudiante en Industries culturelles et créatives – spécialisation audiovisuelle, à l'Université Paris 8, accueillie en stage à mi-temps pendant cinq mois à Cinémas 93, et dont le mémoire de Master 2 portait sur « les pratiques culturelles des spectateurs de cinémas art et essai » à travers l'étude de cas du Cin'Hoche.

---

## 5. LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Dans la conduite de ses travaux, Cinémas 93 a dû tenir compte de certaines particularités, qui tiennent à l'histoire et à la vitalité d'un territoire en constante mutation, mais dont la complexité limite la portée de cette étude :

- D'abord, la situation géographique singulière du Cin'Hoche : localisé dans une commune parcourue par des emprises autoroutières et de ce fait morcelée en quartiers très différenciés et parfois cloisonnés, le Cin'Hoche se trouve à la fois en « banlieue » et très proche de Paris, à courte distance d'établissements privés parisiens et au sein d'un réseau de cinémas publics dont fait partie un géant dans sa catégorie : le Méliès à Montreuil. Rien à voir avec le Bijou à Noisy-le-Grand par exemple, cinéma public en concurrence frontale avec un seul multiplexe. Le caractère fragmenté et hétérogène du territoire où se situe le Cin'Hoche permet difficilement de tirer des conclusions générales sur les publics à l'échelle de la commune, ou bien encore des enseignements valables pour d'autres cinémas indépendants de proximité.
- Ensuite, comme d'autres cinémas du Département, l'histoire du Cin'Hoche est fortement liée à l'histoire politique de la ville, en l'occurrence celle d'une mairie longtemps communiste dont l'action culturelle fut particulièrement volontariste. Mais, plus encore qu'ailleurs, cette mémoire est encore prégnante dans les mentalités et le rapport qu'un certain nombre d'habitants entretiennent avec leur cinéma de proximité.
- Enfin, il a fallu tenir compte de l'insuffisance des données chiffrées qu'il a été possible de collecter pour pouvoir apprécier l'activité passée du cinéma. Cela tient d'abord au fait que la billetterie est restée plus longtemps qu'ailleurs « manuelle »<sup>14</sup> et qu'on ne trouve aucune donnée sur des sites tels que Cinéchiffres ou Cinézap (contrairement aux cinémas qui ont fait l'objet des précédentes études). De plus, les archives conservées par le cinéma ou la mairie sont peu fournies. De ce fait, les données

---

<sup>13</sup> Sites proposant aux professionnels une mesure quotidienne des entrées de cinéma, dans près de 1 200 salles en France.

<sup>14</sup> La billetterie électronique n'a été installée que le 18 octobre 2016.

recueillies sont non seulement limitées, mais il a aussi fallu mener de nombreux recoupements pour les vérifier. Ce travail étant particulièrement chronophage, nous ne l'avons effectué que pour la seule année 2016, en nous bornant pour les années qui précédaient à la seule observation de la fréquentation.

---

## 6. ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE

**Christine Ballavoine**, sociologue et responsable du secteur des études locales de la ville de Saint-Denis

**Xavier Dabouy**, administrateur, responsable de l'activité jeune public scolaire et périscolaire, responsable technique du Cin'Hoche

**Stéphane Goudet**, directeur artistique du cinéma Le Méliès, à Montreuil

**Valérie Jaillot**, responsable administration culturelle Est Ensemble, précédemment agent administratif direction de la culture de Bagnolet

**Martine Legrand**, vice-présidente chargée de la culture de l'ETP Est Ensemble – Grand Paris

**Frank Lombard-Platet**, directeur du développement et de l'exploitation chez Etoile Cinémas

**Jean-Pierre Masetti**, directeur du Cin'Hoche de 1993 à septembre 2016

**Jocelyne Riou**, présidente de l'association de spectateurs ABC

**Frank Sescousse**, directeur du Cin'Hoche depuis octobre 2016

**Emilie Trigo**, 1<sup>e</sup> adjointe à la culture de la Ville de Bagnolet

**Linda Youbi**, agent de caisse/contrôle du Cin'Hoche

# **PARTIE 1 : UN CINÉMA DANS LA VILLE**

## 1. LA POPULATION DE BAGNOLET EN QUELQUES CHIFFRES

### ► Population

| Population            | Bagnolet      | Seine-Saint-Denis | Ile-de-France     |
|-----------------------|---------------|-------------------|-------------------|
|                       | <b>35 984</b> | <b>1 552 482</b>  | <b>11 959 807</b> |
| <b>0 à 14 ans</b>     | 21,5%         | 22,5%             | 19,7%             |
| <b>15 à 29 ans</b>    | 20%           | 20,7%             | 20,3%             |
| <b>30 à 44 ans</b>    | 22,4%         | 22,2%             | 21,9%             |
| <b>45 à 59 ans</b>    | 19,7%         | 18,7%             | 19,3%             |
| <b>60 à 74 ans</b>    | 10,7%         | 10,6%             | 12,2%             |
| <b>75 ans ou plus</b> | 5,7%          | 5,4%              | 6,7%              |

Sources : Insee, RP2013 exploitations principales

La commune de Bagnolet compte 35 984 habitants. La part des 0-14 ans est plus importante qu'à l'échelle francilienne et celle des 60 ans ou plus est moindre. Soit **une population jeune**, à l'image du département de la Seine-Saint-Denis.

### ► Revenu

| Revenu   | Bagnolet | Seine-Saint-Denis | Ile-de-France |
|--|----------|-------------------|---------------|
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 (€) | 16 011 € | 16 745€           | 22 379€       |
| Part des foyers fiscaux imposés en 2013 (%)                        | 51,6%    | 54%               | 69%           |

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsan, fichier localisé social et fiscal en géographie au 01 /01/2014

A Bagnolet, le revenu médian par foyer fiscal s'élevait en 2013 à 16 011 €. Il était très inférieur au revenu médian déclaré en Ile-de-France (-39,7%) et même en-deçà de celui de la Seine-Saint-Denis (- 4,5%). La ville occupait en effet en 2013 la 25<sup>ème</sup> place du classement des 40 communes du département le plus pauvre de France. **La population de Bagnolet est, pour une bonne part, très démunie.**

### ► Catégories socio-professionnelles

| Catégories socio-professionnelles                 | Bagnolet | Seine-Saint-Denis | Ile-de-France |
|---|----------|-------------------|---------------|
| Agriculteurs exploitants                          | 0        | 0                 | 0,1           |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise         | 4,4      | 5,1               | 4,9           |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 28,2     | 23,5              | 29,2          |
| Professions intermédiaires                        | 26,2     | 26,6              | 26,6          |
| Employés  | 26,6     | 26,9              | 25,8          |
| Ouvriers  | 14,6     | 17,8              | 13,4          |

Sources : Insee, RP2013 exploitation complémentaire lieu de travail

La population active de Bagnolet ressemble davantage à celle de l'Ile-de-France qu'à celle de la Seine-Saint-Denis avec une part notable de cadres et professions intellectuelles supérieures et une population ouvrière en-deçà de la moyenne départementale.

### ► Emploi-chômage

|   | Bagnolet | Seine-Saint-Denis | Ile-de-France |
|---|----------|-------------------|---------------|
| Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2013 | 75,2     | 73,4              | 76            |
| Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013 | 18,2     | 18,5              | 12,3          |

Sources : Insee, RP2013 exploitations principales

Le **taux de chômage** est légèrement plus faible à Bagnolet qu'à l'échelle de la Seine-Saint-Denis (18,2% contre 18,5%), mais son **niveau est très élevé**.

Il faut également noter que **seuls 23,3% des actifs exercent un emploi dans leur commune de résidence** contre 76,7% dans une autre commune (20,7% dans le département et 79,3% hors département). Il en résulte un **temps conséquent de déplacement** qui peut affecter les pratiques culturelles et les loisirs des salariés.



---

## 2. BREF HISTORIQUE

Bagnolet fut, dès la fin des années 70, considérée comme une ville pionnière dans le domaine de la diffusion de la culture par le film et fut l'une des premières communes à se doter d'une salle de cinéma publique.

### 2.1 AVANT LE CIN'HOUCHE

Avant la création de ce cinéma public, l'un des premiers de la région parisienne, trois cinémas privés étaient présents au sein de la commune. *Le Capitole* occupait la place du Franprix en face de la Mairie, *Le Novelty* se trouvait sur l'avenue Gallieni et *Le Rex* était situé dans le quartier de la Noue.



Lorsque ces cinémas ont fermé, la Mairie a décidé de construire une salle de spectacle, le Hoche, pour pallier l'absence d'établissement culturel. Il a été convenu de situer ce nouvel équipement à l'emplacement des anciens bains-douches qui, au vu de l'amélioration des conditions de vie, n'étaient plus indispensables à la commune. Outre les différents événements culturels organisés dans cette salle, des projections de films étaient proposées de façon ponctuelle sous forme de ciné-clubs.

## 2.2 LA CRÉATION D'UN DES PREMIERS CINÉMAS PUBLICS D'ÎLE-DE-FRANCE

Dès 1975, la réflexion sur la création d'un cinéma public s'est engagée. Pour la municipalité, historiquement communiste depuis 1928, l'objectif était de défendre l'idée d'**un cinéma pour tous**, accessible à tous, grâce à une programmation ouverte et à des tarifs abordables. La ville a finalement pris la décision de transformer la salle de spectacle en cinéma : **le Hoche devient Cin'Hoche et ouvre officiellement ses portes au public en 1977**. Il fête donc son quarantième anniversaire cette année.

Au même moment, l'ABC (Association Bagnoletaise du Cinéma) se constitue pour exploiter le cinéma. Daniel Mongeau, maire-adjoint à la culture, en est le président et Danielle Minot la directrice. La ville met alors à la disposition de l'association la salle, le personnel pour l'entretien, ainsi que le matériel. En tant que gérante, l'ABC perçoit des subventions de la Ville pour son fonctionnement, ainsi que les aides du CNC (pour l'art et essai) puis de Canal +. Ce fonctionnement a perduré pendant une dizaine d'années.

Confrontée à des difficultés de gestion, la ville a commencé à municipaliser le personnel de caisse en 1987 et, à la faveur du départ du deuxième directeur du Cin'Hoche, Gérard Vaugeois, un nouveau directeur est recruté sur un poste de la fonction publique. En 1992, Jean Pierre Masetti devient ainsi le troisième directeur du Cin'Hoche. **L'établissement est alors totalement municipalisé**, mais l'ABC toujours présente. En particulier, l'association touche encore des revenus sur la vente de cartes d'abonnements qui lui permettent d'offrir des places de cinémas aux centres de loisirs de la ville et dans le cadre des opérations à caractère social de la Ville (Noël des écoles, Noël des chômeurs...).

Alors que Daniel Mongeau est encore Président de l'ABC, l'idée de **construire une deuxième salle** commence à poindre pour diversifier les publics et surtout pouvoir en accueillir davantage. C'est finalement en 2007, sous le mandat du maire Marc Everbecq, et sous la présidence de Jean Claude Gabin (maire-adjoint aux affaires culturelles) à la tête de l'ABC, que la deuxième salle de 70 places, financée par la ville, a vu le jour.

En 2008, Jocelyne Riou, ancienne élue de Bagnolet, reprend la présidence de l'ABC, animée par la volonté de développer le public, mais aussi d'être partie prenante et force de proposition pour le Cin'Hoche.

## 2.3 LE TRANSFERT À EST ENSEMBLE ET LA PRISE DE FONCTION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR

Depuis 2011, le Cin'Hoche dépend de la communauté d'agglomération (devenue Etablissement Public Territorial) Est Ensemble, de même que 5 autres établissements : le Magic Cinéma à Bobigny, le Cinéma André-Malraux à Bondy, le Méliès à Montreuil, le Ciné 104 à Pantin et le Trianon à Romainville. Est Ensemble et les villes qui la constituent créent alors le 1<sup>er</sup> réseau intercommunal de cinémas publics de France. La politique communautaire d'Est Ensemble vise en particulier à « favoriser la synergie entre les équipements et le travail en réseau des équipements transférés ». S'agissant des établissements cinématographiques, est exprimé le

souhait que « les 6 cinémas publics d'Est Ensemble accueillent un public aussi familial que cinéophile et rappellent que cinéma grand public peut aller de pair avec exigence et qualité. »<sup>15</sup>

En octobre 2016, un nouveau directeur, Frank Sescousse, a pris ses fonctions. Dans son projet, il affirme lui aussi sa volonté d'« ouvrir le Cin'Hoche à tous les publics ». Mais, à la différence de ses prédécesseurs, il ne met plus en avant la diffusion de films grands publics (couplée au statut Art et Essai) et la défense du cinéma français. Le nouveau directeur souhaite en effet « proposer aux spectateurs **une programmation éditorialisée, ouverte mais exigeante** », soutenue par « **une politique d'animation dynamique et constante** (...) pour faire vivre la salle, lui donner une identité forte auprès du public. » L'accent est également mis sur « l'accueil de nouveaux publics, en particulier les habitants les plus éloignés de la culture ». Enfin, dans le prolongement de ce qui a pu être mené jusqu'alors, est affirmé le rôle de l'éducation à l'image, consubstantiel aux cinémas art et essai, et plus particulièrement les dispositifs pour les enfants, qui « doivent les inciter, dès le plus jeune âge, à prendre le chemin de la salle de cinéma, afin de s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social. »<sup>16</sup>

### 3. L'IMPLANTATION DU CINÉMA

Le cinéma est localisé dans le centre-ville de Bagnole, le cœur administratif de la ville, formant un paysage urbain mixte où les quartiers pavillonnaires côtoient de grands ensembles locatifs. Le quartier du centre-ville se situe entre les quartiers des Malassis, de La Dhuy et Centre Sud. Les quartiers de La Noue, du Plateau et des Coutures sont plus éloignés du Cin'Hoche.

Pour les habitants de ces quartiers excentrés, il est difficile d'accéder aux informations sur la programmation du Cin'Hoche car aucune communication n'arrive jusqu'à eux. De plus, malgré un réseau de bus conséquent, les horaires de ces derniers ne sont pas suffisamment réguliers pour permettre une desserte fiable vers le cinéma. Enfin, les quartiers situés au sud sont séparés du reste de la ville par un ensemble de voies rapides, barrière géographique et psychologique qui n'est pas à négliger.



**L'environnement immédiat du Cin'Hoche est mis à mal par des chantiers successifs depuis de nombreuses années.** La place de la mairie sur laquelle se trouve le cinéma est en effet l'objet de réaménagements successifs, d'abord avec la construction de la nouvelle médiathèque et l'extension de l'Hôtel de Ville, puis aujourd'hui avec le programme immobilier O'cœur de la société Vinci, dont la livraison est prévue au 3<sup>e</sup> trimestre 2019.<sup>17</sup> Le cinéma aura souffert des perturbations liées à ces travaux pendant près de 10 ans.

Linda Youbi, qui travaille au Cin'Hoche depuis plus de 30 ans, mesure l'impact sur le Cin'Hoche : « cela fait pas loin de 7 ans que cela dure et cela nuit fortement à la fréquentation. Avant, les spectateurs avaient la possibilité de se garer puisqu'un parking existait devant le Franprix, maintenant c'est très compliqué. »<sup>18</sup> Jocelyne Riou, présidente de l'association ABC, confirme ces propos : « en effet, les travaux n'aident pas. Il va encore falloir

<sup>15</sup> Site d'Est Ensemble au 22 novembre 2017 : <https://www.est-ensemble.fr/culture-0>

<sup>16</sup> Projet de Frank Sescousse, directeur du Cin'Hoche depuis octobre 2016.

<sup>17</sup> <https://www.vinci-immobilier.com/immobilier-neuf-bagnole-bagnole-zac-centre-ville-12722>

<sup>18</sup> Entretien du 31 mai 2017 avec Linda Youbi, agent de caisse au Cin'Hoche.

patienter un peu plus de 2 ans pour pouvoir accéder aux parkings sous les logements avec une promesse de stationnement gratuit pendant 2h30. Mais l'erreur, c'est de ne pas avoir mis de parking sous la Mairie. »<sup>19</sup> Au cours de notre enquête, un spectateur âgé et privilégiant les déplacements en voiture nous a expliqué : « il m'est arrivé plusieurs fois de venir en voiture et de ne pas trouver de place pour stationner, j'ai fini par louper la séance et rentrer chez moi ». Il est arrivé la même mésaventure à un couple de spectateurs qui préfère dorénavant se déplacer à pied pour se rendre au cinéma : « la dernière fois que nous sommes venus au Cin'Hoche en voiture, nous n'avons pas trouvé de places pour stationner : nous avons dû faire demi-tour et louper notre séance. »



En clair, il est évident que **la fréquentation du Cin'Hoche a pâti des nuisances induites par les travaux qui ont affecté son environnement immédiat** : routes barrées et déviations, nuisances sonores, perte de visibilité de la façade du cinéma, difficultés de stationnement... Mais il est probable qu'**une fois ces travaux terminés, le cinéma sera particulièrement bien situé au centre d'un quartier réaménagé**, exposé au regard de ses habitants comme des personnes qui y transitent. Linda Youbi est d'ailleurs confiante : quand les travaux seront achevés, « ça va être agréable et peut-être redonner envie aux spectateurs de fréquenter le Cin'Hoche », avec une meilleure visibilité et un accès simplifié.

C'est alors que **le Cin'Hoche pourra pleinement profiter de la centralité qui fait la force de son implantation** et des liens qu'il a commencé à tisser avec les bars, restaurants, commerces, équipements sociaux et culturels qui bordent la place ou jalonnent les rues avoisinantes. Mieux, il peut susciter de nouvelles activités et participer pleinement à la redynamisation du quartier. Plus que de simples cinémas, les salles de centre-ville comme le Cin'Hoche ont tout à gagner à se distinguer des multiplexes en devenant des lieux de vie sociale et culturelle connectés avec leur environnement immédiat : « pour certains cinémas, notamment en centre-ville mais pas seulement, l'avenir passe par l'intégration soit en direct soit avec des partenaires privés ou associatifs de services culturels et familiaux tels que crèche et librairie, de façon à acquérir un « supplément d'âme » et donner au public des raisons supplémentaires de les fréquenter. Les collectivités locales doivent réfléchir à la façon d'aider les cinémas à remplir ce rôle de cohésion sociale. »<sup>20</sup>

---

<sup>19</sup> Entretien du 6 juin 2017 avec Jocelyne Riou, présidente de l'association ABC.

<sup>20</sup> Jean-Marie Dura, « La salle de cinéma de demain », rapport présenté à Mme Frédérique Bredin, présidente du CNC, septembre 2016, p. 6.



En revanche, **la question du stationnement reste pendante** : les spectateurs du Cin'Hoche stationneront-ils leurs véhicules dans le parking du centre commercial Auchan qui se trouve de l'autre côté de la place, alors qu'ils ne le font guère aujourd'hui ? Ou bien en sous-sol du nouvel ensemble immobilier O'cœur aux quelques emplacements qui leur seront réservés ? Rien n'est moins sûr.

---

## 4. L'ÉQUIPEMENT

Le Cin'Hoche se distingue par sa façade rénovée, mais également par son enseigne reconnaissable entre mille. L'accessibilité du site aux personnes en situation de handicap a été rendue possible grâce à un nivellement de la rue principale qui mène au bâtiment.



Le hall a vu sa taille doubler de volume, mais son acoustique n'est pas optimale : les voix tendent à s'amplifier, saturant le volume sonore.



Le Cin'Hoche possède aujourd'hui deux salles : la plus grande compte 212 fauteuils et 8 PMR, la seconde 70 fauteuils et 2 PMR. Toutes deux disposent du son dolby, mais furent parmi les dernières salles de la périphérie parisienne à être équipées en numérique.

La grande salle possède un certain cachet avec sa scène et son bar intérieur, « customisé » par l'équipe du cinéma pendant l'été 2017. Mais, comparée aux équipements les plus récents, elle pâtit d'une profondeur très importante rapportée à la taille de l'écran (6,18 m de base). Il est toutefois à noter que bon nombre de spectateurs, en particulier parmi les plus âgés, s'en accommodent, s'asseyant bien volontiers dans les rangées les plus éloignées.



La seconde salle, plus récente, ne présente pas le même défaut, avec un écran de 5 mètres de base pour une profondeur bien moindre. Mais on peut s'étonner qu'elle n'ait pas également été équipée d'un vidéoprojecteur comme la plus grande, alors qu'elle se prêterait plus volontiers par sa taille à la diffusion de contenus alternatifs qu'il n'est pas forcément possible de projeter en DCP.





Certains travaux sont déjà programmés, comme l'aménagement du hall et le remplacement des fauteuils de la grande salle, mais d'autres pourraient être profitables, à commencer par l'insonorisation du hall et de la grande salle, mais également la rénovation du couloir d'accès à la 2<sup>e</sup> salle : triste et austère, ouvert sur l'extérieur et soumis aux intempéries, il n'invite guère à une entrée en douceur dans l'univers de la projection cinématographique.

---

## 5. L'ÉQUIPE

L'équipe du cinéma public est aujourd'hui composée de 7 personnes dont 6 travaillent à temps plein :

- Directeur du Cin'Hoche : Frank SESCOUSSE
- Agence de Caisse / Contrôle du Cin'Hoche : Linda YOUBI
- Agent de contrôle / Caisse du Cin'Hoche : Belkacem AKROUR
- Administrateur / Responsable de l'activité jeune public scolaire et périscolaire / Responsable technique du Cin'Hoche : Xavier DABOUY
- Projectionniste / Caisse - Contrôle du Cin'Hoche : Rémi TOGNETTI
- Chargée de développement des publics, de l'action culturelle : Lucie GUARDOS
- Projectionniste / Caisse : Sarah Aboulkheir (0,75 ETP)

L'équipe a longtemps été très restreinte si on la compare à d'autres cinémas publics équivalents, comme le Magic à Bobigny (15 ETP en 2015) ou bien encore L'Écran à Saint-Denis (12 ETP en 2015) qui comptent également



deux écrans.<sup>21</sup> Elle a heureusement été renforcée en avril 2017 par l'arrivée d'une médiatrice, chargée du développement des publics et de l'action culturelle. Mais elle reste modeste, surtout s'agissant de la projection et du contrôle/caisse, en particulier si le cinéma souhaite enrichir son offre cinématographique en proposant davantage de séances hebdomadaires.

Le Cin'Hoche est fermé le lundi et il a été récemment décidé de fermer plusieurs semaines l'été (2 en 2015, 4 en 2017), alors que l'établissement était précédemment ouvert toute l'année. C'est la conséquence du volume horaire de l'équipe du cinéma et ces mesures étaient indispensables au respect des temps de repos et de congés des salariés. Toutefois ces fermetures hebdomadaires comme estivales ne sont pas sans risque, sachant que les concurrents environnants sont ouverts toute l'année<sup>22</sup> : le public du Cin'Hoche pourrait se déporter chez un concurrent pendant cette période et y prendre des habitudes. Seul un renforcement de l'équipe du cinéma pourrait permettre d'ouvrir toute la semaine, voire toute l'année.

Il importe ici de souligner l'attachement des membres les plus anciens de l'équipe à « leur » cinéma, sentiment d'appartenance qui n'est pas si courant : pour Linda Youbi, le Cin'Hoche est un peu comme sa « deuxième maison », elle y a mis ses « tripes », elle a vu les gens vieillir, les enfants grandir, devenir eux-mêmes parents. Elle essaye de regarder un maximum de films pour pouvoir conseiller les gens, les orienter quand ils sont indécis dans leur choix. Comme elle habite juste à côté, elle a un relationnel avec le public à l'extérieur du cinéma, en lien avec le Cin'Hoche.

Xavier Dabouy apprécie également de travailler au Cin'Hoche : « nous nous connaissons tous depuis longtemps, donc c'est comme une grande famille ». De plus, le Cin'Hoche « est un cinéma familial avec une proximité avec le terrain, c'est possible d'être proche du public contrairement aux UGC, multiplexes... »<sup>23</sup>

---

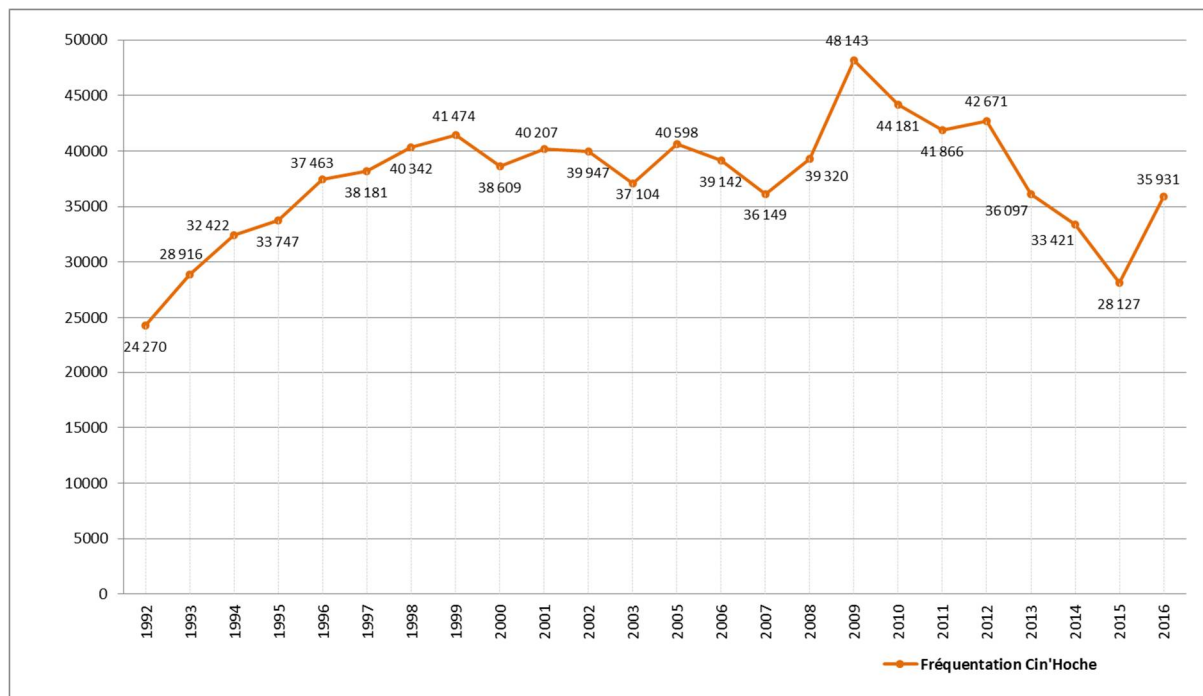
<sup>21</sup> Enquête menée par Cinémas 93 en 2015 sur les équipements des salles du réseau.

<sup>22</sup> En 2016, en Seine-Saint-Denis, seuls 4 cinémas publics et associatifs (sur 24) sont parvenus à rester ouverts l'été : le cinéma Louis Daquin au Blanc-Mesnil, le Méliès à Montreuil, le Bijou à Noisy-le-Grand et le cinéma Jacques Tati à Tremblay-en-France.

<sup>23</sup> Entretien du 13 avril 2017 avec Xavier Dabouy, administrateur, responsable de l'activité jeune public scolaire et périscolaire et responsable technique du Cin'Hoche.

## **PARTIE 2 : L'ACTIVITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE**

## 1. L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



Sources : CNC, Cinémas 93, Cin'Hoche

Sur les 25 dernières années, on observe 4 grandes périodes :

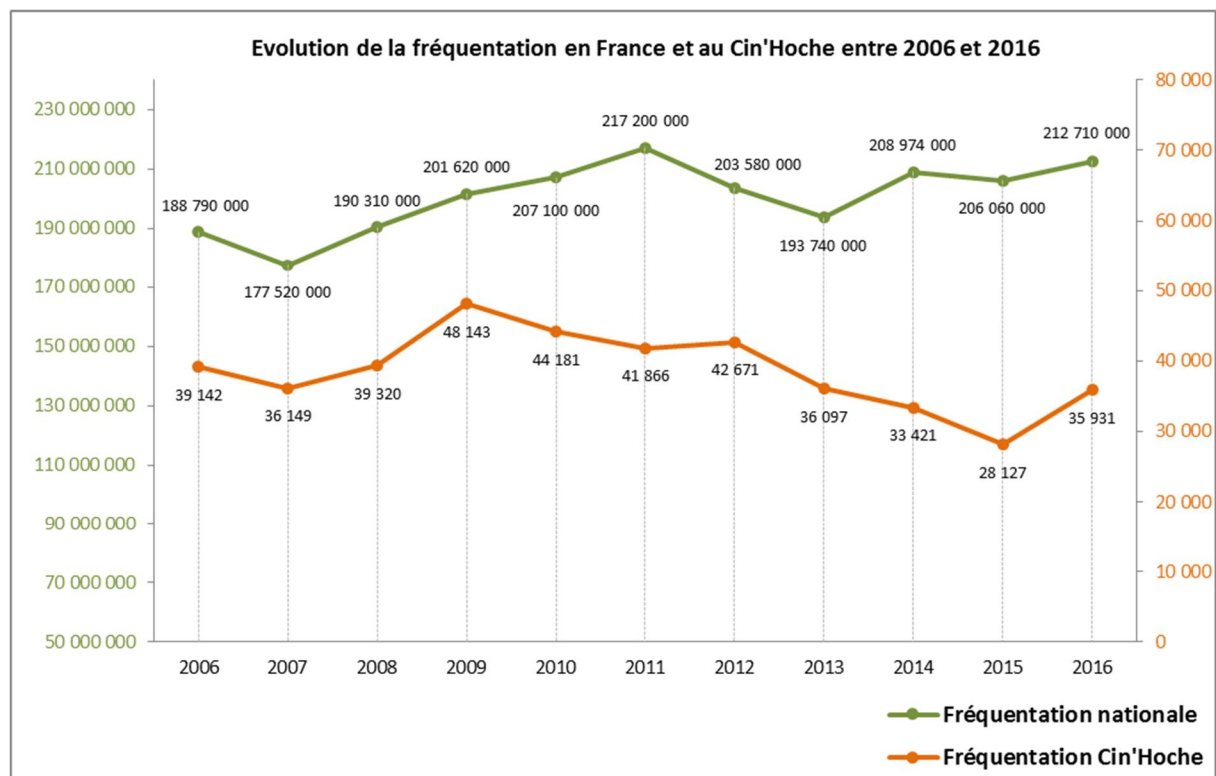
- une augmentation constante entre 1992 et 1999, de 24 200 à 41 500 entrées. Dans l'étude réalisée en 2005 pour le compte de la SEMAVIP, le Cabinet Guillaume y voyait l'effet favorable de l'intensification de l'offre cinématographique : « depuis 1992, le Cin'Hoche gagne des spectateurs, grâce entre autres à une offre de séances accrue (670 en 1992/93, 840-860 depuis 2 000) ». <sup>24</sup>
- une stabilisation de la fréquentation autour de 39/40 000 entrées pendant les années 2000 ;
- une nouvelle augmentation de quelques milliers d'entrées entre 2007 et 2012, probablement due en grande partie à l'ouverture de la 2<sup>e</sup> salle, avec un pic à 48 000 en 2009 ;
- une baisse continue entre 2012 et 2015, de 42 671 à 28 000 (un étiage jamais atteint depuis 1992). 14 500 entrées ont été perdues en 3 ans, 20 000 entre 2009 et 2015.

S'agissant de l'ouverture de la deuxième salle, la fréquentation a connu un pic en 2009 avec 48 000 entrées mais, au cours des années qui ont suivi, elle s'est stabilisée entre 42 et 44 000 entrées, soit quelques milliers d'unités seulement au-dessus de ce qu'elle était avant que cette deuxième salle n'existe, bien en-deçà des espérances. Il faut en effet rappeler que, préalablement à la création de la deuxième salle, l'étude de marché commandée par la Ville de Bagnolet au Cabinet Vuillaume concluait son étude de marché en ces termes : « le secteur du jeune public dispose d'une marge de croissance réduite alors qu'il est très sollicité. Le secteur Art et Essai devrait pouvoir bénéficier d'une programmation plus longue et plus intensive. L'étude évalue à un gain

<sup>24</sup> Gérard Vuillaume, *Interactions entre le projet de la Porte des Lilas et son environnement proche, février 2005, étude réalisée pour le compte de la SEMAVIP (Société d'Economie Mixte de la Ville de Paris), ayant « pour objectif de porter une estimation de l'impact potentiel d'un établissement cinématographique implanté sur la Porte des Lilas sur les équipements environnants », p.16.*

de 15 000 entrées avec la construction de la 2<sup>ème</sup> salle, pour les porter à 55 000 par an ». <sup>25</sup> Cet objectif n'a jamais été atteint, loin s'en faut. Jean-Pierre Masetti, alors directeur, confirme qu'« il n'y a pas vraiment eu d'effet 2<sup>e</sup> salle ». Celle-ci « a seulement limité l'érosion » de la fréquentation. <sup>26</sup>

Pour apprécier plus précisément l'évolution de la fréquentation du Cin'Hoche, il est indispensable de la comparer avec celle de la fréquentation nationale, voire régionale ou départementale : il est ainsi possible de faire la part de ce qui relève de facteurs extérieurs et de ce qui est propre au Cin'Hoche.



*Sources : CNC, Cinémas 93*

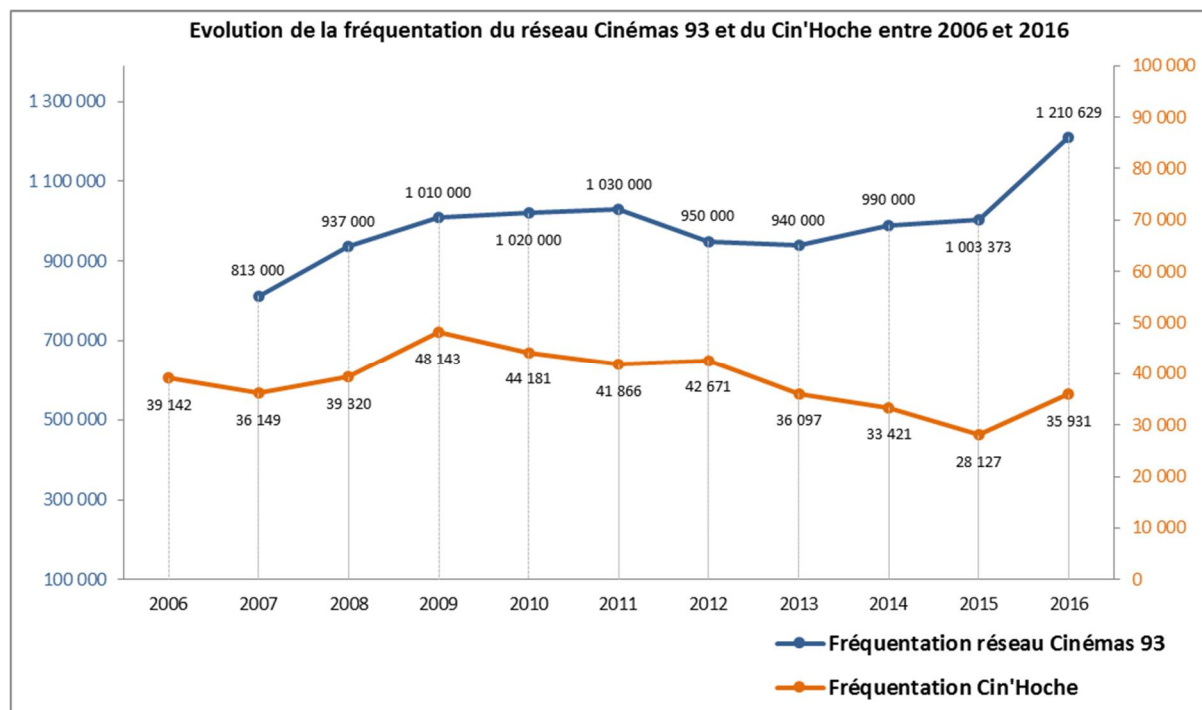
On remarque que la fréquentation du Cin'Hoche a souvent suivi la tendance nationale (en particulier une progression entre 2007 et 2009, l'embellie de 2016 après la baisse de 2015...), mais qu'elle a sensiblement décroché de la courbe nationale à deux reprises :

- après deux années d'augmentation, une baisse sensible de 5 500 entrées entre 2009 et 2011, alors que la fréquentation nationale continuait à augmenter. Jean-Pierre Masetti, alors directeur, indique que des travaux ont été menés au cinéma, mais qu'il a veillé à ne pas fermer l'établissement pendant cette période.
- Les courbes de fréquentation s'écartent à nouveau très sensiblement entre 2013 et 2015, au moment où la gestion du cinéma a été reprise par Est Ensemble.

<sup>25</sup> Gérard Vuillaume, étude préalable à l'ouverture d'une deuxième salle au Cin'Hoche : il n'a pas été possible de retrouver l'étude elle-même, mais seulement certains extraits communiqués par Valérie Jaillot, responsable administration culturelle à Est Ensemble, précédemment agent administratif direction de la culture de Bagnolet.

<sup>26</sup> Entretien du 27 juin 2017 avec Jean-Pierre Masetti, directeur du Cin'Hoche de 1993 à 2016.

La tendance nationale étant pour une large part le reflet de l'évolution de la fréquentation dans les multiplexes (aujourd'hui 63,9 % de la fréquentation nationale et 69 % des recettes)<sup>27</sup>, il importe de comparer l'évolution des entrées du Cin'Hoche à celle d'établissements qui lui sont comparables, en l'occurrence le réseau Cinémas 93 qui regroupe les 24 cinémas publics ou associatifs de la Seine-Saint-Denis, presque tous art et essai, et bien sûr situés dans la même zone géographique (la première couronne parisienne).



Sources : CNC, Cinémas 93

Même si les écarts sont moindres, on constate entre les deux courbes les mêmes décrochages que précédemment entre 2009 et 2011 et surtout entre 2012 et 2015. Les baisses de fréquentation du Cin'Hoche ne sauraient donc être la conséquence d'une faiblesse de l'offre art et essai pendant ces années-là. Il semblerait bien que, **pendant ces deux périodes, le cinéma ait connu plus de difficultés que ses voisins à maintenir son activité et/ou n'ait pas été en mesure de s'adapter à la conjoncture locale (concurrence d'autres établissements cinématographiques, transfert à Est Ensemble...).**

<sup>27</sup> CNC, Géographie du Cinéma 2016.

---

## 2. L'OFFRE TARIFAIRE

Lorsqu'il est question de la baisse récente de la fréquentation, l'une des causes invariablement évoquées par des membres de l'équipe, la Présidente de l'ABC ou certains spectateurs, est la hausse du prix des places, suite à l'harmonisation tarifaire des cinémas du réseau Est Ensemble.

Même si le Cin'Hoche a bénéficié d'une période de lissage entre 2013 et 2014 afin d'éviter une augmentation trop sensible des tarifs, **cette augmentation tarifaire a été mal ressentie par un certain nombre d'usagers parmi les plus modestes**. Elle interroge également Linda Youbi, première interlocutrice des spectateurs puisqu'elle s'occupe de la caisse du Cin'Hoche : *« le tarif enfant était, avant Est Ensemble, à 2€60, l'un des plus bas de France, et le public nous en parle : par exemple une maman avec 4 enfants qui payait 13€ paye maintenant 20€, les 7€ de différence payaient le goûter en sortant, maintenant c'est plus compliqué »*. Elle ajoute : *« nous avons perdu beaucoup de public avec cette nouvelle politique tarifaire à laquelle les habitants n'étaient pas habitués »*.<sup>28</sup>

De fait, la mise en place en septembre 2013 d'une grille tarifaire commune à tous les cinémas Est Ensemble a conduit à l'augmentation ou à la suppression de certains tarifs très avantageux :

| Le Cin'Hoche               | Jusqu'en 2013 | A partir de 2014  |
|----------------------------|---------------|---|
| Plein tarif                | 5,10€         | 6€  |
| Tarif réduit               | 3,80€         | 4€<br><i>(enfants de – de 16 ans, adhérents, chômeurs, familles nombreuses, étudiants, retraités)</i> |
| Tarif enfant (- de 12 ans) | 2,50€         | Supprimé<br><i>(sont maintenant comptabilisés dans le tarif réduit)</i>                               |
| Tarif pour le Ciné-Club    | 1,85€         | 2,30€   |

Mais il faut ici remarquer que les tarifs pratiqués par la petite et la moyenne exploitation en Seine-Saint-Denis (c'est-à-dire le réseau Cinémas 93) sont les moins élevés de France<sup>29</sup> et, qu'en Seine-Saint-Denis, les tarifs du Cin'Hoche étaient les plus bas ! Avec la mise en place de cette nouvelle grille, **l'offre tarifaire est comparable à celle des autres cinémas indépendants de Seine-Saint-Denis et reste bien en-deçà de celle de la petite et moyenne exploitation à l'échelle nationale, ou même régionale**.

Enfin, l'harmonisation des tarifs s'est accompagnée de nouveaux avantages comme des séances hebdomadaires à tarif unique et surtout une nouvelle carte d'abonnement à l'échelle des six cinémas du réseau. Celle-ci est venue remplacer la formule d'abonnement qui existait préalablement et qui, elle aussi, était

---

<sup>28</sup> Entretien du 31 mai 2017 avec Linda Youbi, agent de caisse au Cin'Hoche.

<sup>29</sup> En 2016, la recette moyenne par entrée payante CNC est de 3,97 € à l'échelle des 24 salles publiques et associatives de Seine-Saint-Denis (source : CNC, Géographie du cinéma 2016).

plus avantageuse, du moins pour les spectateurs ne fréquentant pas d'autres salles du réseau Est Ensemble : « certains prennent encore des cartes d'abonnements mais beaucoup moins depuis Est Ensemble : avant l'association [ABC] avait plus de 1000 abonnés, maintenant ils doivent en avoir une centaine. »<sup>30</sup>

### 3. LA PROGRAMMATION

En 2016, le Cin'Hoche a programmé **289 films** qui représentaient **1 699 séances**, soit dans les deux cas un nombre inférieur aux autres cinémas qui comptent également deux écrans en Seine-Saint-Denis, le Magic Cinéma à Bobigny et L'Ecran à St Denis.<sup>31</sup>

| 2016                   | Nb de films | Nb de séances | Nb d'entrées | Sorties nationales | Recours ADRC |
|------------------------|-------------|---------------|--------------|--------------------|--------------|
| Cin'Hoche - Bagnolet   | 289         | 1 699         | 35 724       | 0                  | 32           |
| Magic Cinéma - Bobigny | 350         | 2 296         | 39 648       | 6                  | 32           |
| L'Ecran – St Denis     | 378         | 2 414         | 75 936       | 26                 | 24           |

Sources : Cin'Hoche, Magic Cinéma, L'Ecran

L'Ecran a programmé 31 % de films de plus que le Cin'Hoche et le Magic Cinéma 21 %. L'accueil de plusieurs festivals par ces deux établissements explique pour partie cet écart, mais celui-ci est encore plus notable lorsqu'on décompte le nombre de séances : + 35 % au Magic Cinéma et + 42 % à L'Ecran. Emilie Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de Bagnolet, regrette le manque d'amplitude horaire du cinéma car, en l'état actuel, « il faut vraiment viser sa séance ». Selon elle, « il faudrait plus de séances, de façon plus régulière, notamment des séances en matinée ».<sup>32</sup> Frank Sescousse, le nouveau directeur du Cin'Hoche, devrait mettre en place en 2018 de nouvelles séances le vendredi à 12h et 14h. Et il a d'ores et déjà augmenté leur nombre pendant les vacances scolaires.<sup>33</sup> Il y a bien là une marge de progression possible du cinéma, sachant qu'**une augmentation significative du nombre de séances s'appuiera forcément sur un renforcement de l'équipe.**

<sup>30</sup> Entretien du 31 mai 2017 avec Linda Youbi, agent de caisse au Cin'Hoche.

<sup>31</sup> L'espace 1789 à Saint-Ouen et le cinéma Jacques Prévert comptent également deux écrans, mais la plus grande des deux salles est d'abord dédiée au spectacle vivant.

<sup>32</sup> Entretien du 4 juillet 2017 avec Emilie Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la ville de Bagnolet.

<sup>33</sup> Entretien du 7 décembre 2017 avec Frank Sescousse, directeur du Cin'Hoche depuis octobre 2016.



### 3.1 UN CINÉMA D'ABORD JEUNE PUBLIC

Lorsque l'on s'attarde sur les films projetés au Cin'Hoche en 2016, on remarque en premier lieu **la part notable des films destinés au jeune public** : sur 289 films au total, plus de 65 s'adressent aux enfants et à leurs familles, soit plus de **22% de la programmation**.

Faute d'une tarification spécifique pour les enfants (< 12 ou 14 ans), il n'est pas possible de connaître le nombre précis d'entrées jeune public. Mais, combiné à celui des adultes accompagnateurs (parents, enseignants, animateurs...), il est considérable. Cela se retrouve dans le top 20 des films diffusés en 2016 au Cin'Hoche : **sur les 20 films ayant réalisé le plus d'entrées, 18 sont destinés d'abord au jeune public**. Font exception *Star Wars – le réveil de la force* (17<sup>e</sup> rang), destiné à un large public mais également prisé par les enfants, et *La vache* (19<sup>e</sup> rang).

#### ► TOP 20 Cin'Hoche

| FILMS<br>(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016) | ENTREES |
|---|---------|
| Fantastique Maître Renard                                 | 1965    |
| Les lumières de la ville                                  | 1935    |
| Cyclone à la Jamaïque                                     | 1087    |
| Petites casseroles  | 1077    |
| Une journée de plaisir                                    | 1065    |
| Le voleur de Bicyclette                                   | 1004    |
| Emile et les détectives                                   | 1001    |
| Les fables de M. Renard                                   | 901     |
| Vaiana, la légende du bout du monde                       | 848     |
| Minuscule la vallée des fourmis perdues                   | 774     |
| L'enfant au grelot  | 738     |
| Cigognes & Compagnie                                      | 650     |
| Zootopie  | 554     |
| Jiburo  | 553     |
| Les trolls  | 538     |
| Kung Fu Panda 3   | 506     |
| Star Wars – Le réveil de la force                         | 496     |
| Le monde de Dory  | 473     |
| La vache  | 458     |
| Le signe de Zorro   | 418     |

Sources : International Box-Office Essentials, bilan d'activité 2016 du Cin'Hoche

Toutefois, ce constat est biaisé car un certain nombre de ces films ne donnent pas lieu à des projections ouvertes à tous les publics, mais sont diffusés dans le cadre de dispositifs d'éducation à l'image. C'est le cas de 12 films du top 20 dont les 8 premiers (dans le tableau ci-dessus, les titres de ces films sont surlignés en gris).

En effet, **le Cin'Hoche a développé une offre spécifique à l'intention des établissements scolaires et des centres de loisirs**, en participant aux dispositifs nationaux d'éducation à l'image, mais surtout en proposant un dispositif « maison » baptisé « Ciné-club » qui touche la totalité des écoles élémentaires de Bagnole. Le cinéma a ainsi réalisé en 2016 pas moins de **13 490 entrées scolaires** (dont 12 425 dans le cadre du Ciné-Club), ce qui représente **37% de la fréquentation globale de l'établissement** et même **52 % si on y ajoute les 4 915 entrées réalisées par les centres de loisirs**. Cette part des entrées réalisées par les centres de loisirs et les établissements scolaires est considérable si on la compare avec les autres cinémas art et essai du Département de la Seine-Saint-Denis où elle représente en moyenne 29% de la fréquentation. Seuls 5 cinémas présentent des taux supérieurs, mais il s'agit de mono-écrans dont le nombre de séances ouvertes à tous les publics est moindre.<sup>34</sup>

Ces chiffres démontrent qu'**un travail particulier est mené en direction de ces enfants** et que **le jeune public dit « captif » assure au Cin'Hoche une fréquentation annuelle importante**, un public qu'il a su cultiver au cours des années puisque la configuration est sensiblement la même depuis 10 ans. Mais, à l'inverse, on peut aussi considérer que **la structuration du public du Cin'Hoche s'en trouve déséquilibrée**.

Une part de la programmation jeune public est aussi pensée pour les très jeunes enfants, à partir de 2 ans. Plusieurs « Ciné-Gouter » ont été organisés durant l'année 2016 où une animation particulière est souvent proposée et une collation offerte aux enfants à l'issue de la séance.

Parmi les films jeune public, **le Cin'Hoche se fait fort de programmer les titres les plus attendus par les enfants et porteurs pour la fréquentation du cinéma**. En effet, lorsque l'on considère le top 10 national des meilleures fréquentations 2016 pour les films jeune public, on remarque que le Cin'Hoche les a tous programmés (cf tableau page suivante).

En revanche, le Cin'Hoche n'obtient pas ces films au même moment que les cinémas commerciaux :

- aucun n'a été diffusé en sortie nationale ;
- un seul l'a été en 2<sup>e</sup> semaine (*Les Trolls*), ce qui le place au 2<sup>nd</sup> rang des films JP sortis en 2016 (alors qu'il est au 7<sup>e</sup> rang au niveau national)
- 3 l'ont été 3<sup>e</sup> semaine, ce qui vaut de belles fréquentations à *Vaiana, la légende du bout du monde* (1<sup>er</sup> au Cin'Hoche et en France) et au *Monde de Dory* (4<sup>e</sup> au Cin'Hoche et 6<sup>e</sup> en France) ;
- 6 l'ont été en 4<sup>e</sup> semaine ou plus tard : aucun de ces films n'a réalisé plus de 173 entrées, à l'exception notable de *Kung Fu Panda 3* qui a bénéficié de 3 semaines de programmation.

En effet, après **la semaine de sortie**, un second facteur entre en jeu : **la durée d'exposition des films**. On peut constater que les 3 films qui ont été exposés le plus longtemps au Cin'Hoche (3 semaines) occupent les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs des films JP présentés au public en 2016. A l'inverse, *L'âge de glace, les lois de l'univers*, pourtant

---

<sup>34</sup> Etude réalisée en 2015 par Cinémas 93 : le % des entrées scolaires et centres de loisirs par rapport au nombre total d'entrées payantes était cette année-là de 47 % au Cin'Hoche de Bagnole. Seules les salles de Bondy (50 %), Le Bourget (50 %), Aubervilliers (60 %), La Courneuve (64 %) et Rosny-sous-Bois (70 %) présentaient des taux supérieurs, le taux moyen des cinémas publics et associatifs de Seine-Saint-Denis étant cette année-là de 29 %.

programmé en 3<sup>e</sup> semaine, mais exposé une seule semaine au Cin'Hoche, n'a pas obtenu autant d'entrées qu'on aurait pu l'espérer.

► **Top 10 national des films jeune public au Cin'Hoche**

| FILMS<br>(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016) | Nb d'entrées au<br>Cin'Hoche | Semaine de<br>sortie | Durée<br>d'exposition |
|---|------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Vaiana, la légende du bout du monde                       | 848                          | S3                   | 2                     |
| Comme des bêtes   | 173                          | S5                   | 2                     |
| Le livre de la jungle                                     | 165                          | S4                   | 1                     |
| Les animaux fantastiques                                  | 158                          | S6                   | 1                     |
| L'âge de glace, les lois de l'univers                     | 232                          | S3                   | 1                     |
| Le monde de Dory  | 473                          | S3                   | 3                     |
| Les trolls  | 538                          | S2                   | 3                     |
| Kung Fu Panda 3   | 506                          | S5                   | 3                     |
| Alvin & les Chipmunks                                     | 100                          | S7                   | 2                     |
| Alice, de l'autre côté du miroir                          | 134                          | S4                   | 2                     |

Source : Cin'Hoche

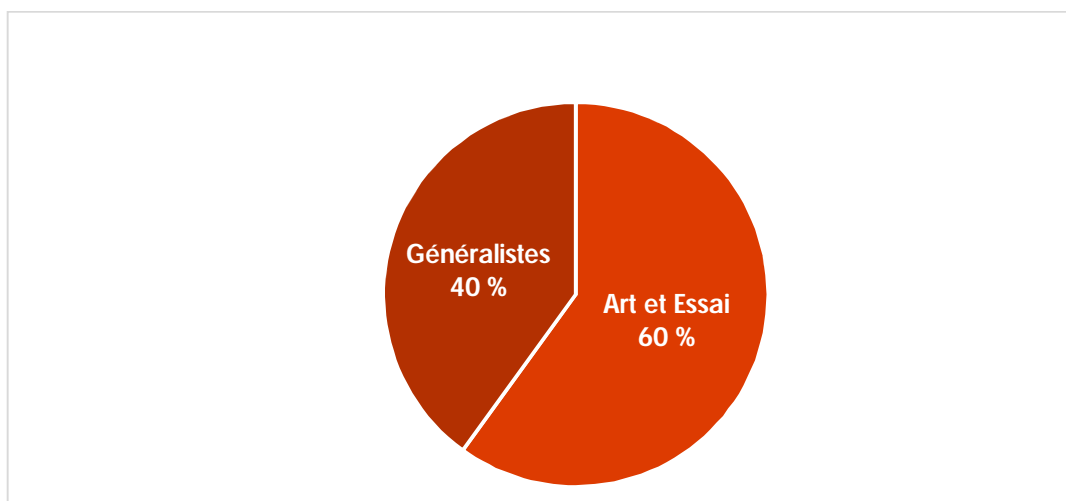
En bref, on constate que **le Cin'Hoche programme bien les principaux films attendus par les enfants et leur famille**, mais que, dans certains cas, **la fréquentation de certains titres parmi les plus porteurs pourrait être améliorée s'ils étaient montrés plus tôt et/ou exposés plus longtemps**.

### 3.2 UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE

Les comédies françaises et les drames programmés par le Cin'Hoche sont les deux genres qui regroupent le plus grand nombre de films et rencontrent le plus fort succès : 41 comédies françaises ont été programmées en 2016 regroupant pas loin de 2500 entrées et 83 drames pour 5138 entrées.<sup>35</sup>

Pour ce qui est de l'Art & Essai, il apparaît que, sur les 289 films programmés au Cin'Hoche en 2016, 174 sont classés Art et Essai, soit 60 % de la programmation totale en 2016.

#### ► Part des films Art et Essai au Cin'Hoche en 2016



Source : Cin'Hoche

**Ces films art et essai représentent près de 55 % des séances et 60 % de la fréquentation annuelle du cinéma.**<sup>36</sup> S'agissant de la part des séances art et essai (décisive dans le calcul de l'aide art et essai du CNC), celle du Cin'Hoche est médiane si l'on considère l'ensemble des 19 cinémas art et essai du département. Elle est comparable à celle du Magic à Bobigny, du Trianon à Romainville ou bien encore du cinéma Louis Daquin au Blanc-Mesnil.

Pendant l'année 2016, le cinéma a programmé un nombre limité d'événements, en s'en tenant pour l'essentiel à des valeurs sûres : plusieurs cycles de reprises de films anciens, deux cinés-concerts jeune public, ainsi que des séances spéciales, généralement gratuites.

**En 2016, la programmation du Cin'Hoche est donc éclectique, mêlant les films généralistes aux films art et essai,** avec de rares incursions hors des sentiers battus : **sans véritable éditorialisation** (à l'exception notable de l'offre jeune public), **elle peut séduire des publics variés selon les films mais, s'adressant à tous, elle ne s'adresse à personne en particulier.**

<sup>35</sup> Source : Cin'Hoche.

<sup>36</sup> Source : CNC.

---

## 4. ACTION CULTURELLE ET ÉDUCATION À L'IMAGE

Comme nous l'avons vu plus haut, **l'éducation à l'image est une des pierres angulaires du projet culturel du Cin'Hoche depuis ses débuts**. Les élus de la Ville comme d'Est Ensemble continuent à la mettre en avant. Pour Martine Legrand, vice-présidente chargée de la culture d'Est Ensemble, c'est le premier rôle d'un cinéma de service public : « l'éducation à l'image pour tous les publics. L'éducation au cinéma tout court. Il faut aller voir derrière le film, pas seulement consommer du film. Il faut apprendre à se bâtir une culture cinématographique. »<sup>37</sup> Quant à Emile Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la ville de Bagnolet, elle insiste sur le travail à mener auprès des plus jeunes : « d'abord, c'est important de toucher les plus petits. Une fois qu'on a trouvé (...) le chemin du cinéma, on va y retourner. »<sup>38</sup>



Nous avons vu que, s'agissant du cadre scolaire, **un travail considérable est déjà mené par le Cin'Hoche auprès de toutes les écoles primaires de la commune** (maternelles et élémentaires). Toutefois il serait bienvenu que ces actions soient élargies aux élèves du secondaire. De plus, au-delà d'une volonté louable de toucher le plus grand nombre, voire la totalité d'une classe d'âge, sur la base d'une seule et même proposition, il pourrait être envisagé d'approfondir cette découverte du cinéma avec un nombre plus réduit de classes, dont les enseignants soient particulièrement investis et placent le parcours cinématographique de leurs élèves au cœur de leur projet pédagogique.

En ce sens, le Cin'Hoche peut déjà s'appuyer sur les dispositifs nationaux d'éducation à l'image (*Ecole et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma*), auxquels il convient d'ajouter le dispositif départemental *Ma première séance* pour les plus petits. Jusqu'ici, le Cin'Hoche, fort de son dispositif maison, était le seul des 24 cinémas indépendants de proximité du département à ne pas participer à *Ecole et cinéma*. Le nouveau directeur a fait le choix de faire doucement bouger les choses, l'enjeu étant de **parvenir à combiner**

---

<sup>37</sup> Entretien du 17 juillet 2017 avec Martine Legrand, vice-présidente chargée de la culture de l'ETP Est Ensemble – Grand Paris.

<sup>38</sup> Entretien du 4 juillet 2017 avec Emile Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la ville de Bagnolet.

**ce travail plus qualitatif, mené avec quelques-uns, avec le *Ciné-club scolaire* programmé pour le plus grand nombre.**

Pour ce qui est du hors temps scolaire, **les enfants des centres de loisirs fréquentent depuis longtemps le Cin'Hoche** qui leur fait des propositions spécifiques. Mais **se pose aujourd'hui la question du financement des places de cinéma pour ces enfants** : celui-ci était, jusqu'à il y a peu, pris en charge par l'association ABC qui a longtemps continué à toucher les subventions art & essai versées par le CNC, même lorsque le cinéma était municipal. Jocelyne Riou, présidente de l'ABC, rapporte cette récente évolution : *« depuis qu'Est Ensemble touche les subventions, les choses ne se passent plus de la même façon : aujourd'hui les centres de loisirs ne peuvent venir au Cin'Hoche que si la ville consacre un budget spécifique pour ces séances de cinéma. C'est le même principe pour la séance de Noël »*.<sup>39</sup> Emilie Trigo confirme que la Ville, très endettée, n'est pas en mesure de financer ces places de cinéma comme souhaité, même si 5 000 € ont été trouvés sur une queue du budget municipal pour 2017. Selon elle, il faut « qu'il y ait une réflexion sur les raisons pour lesquelles on va voir ce film-là, et non pas seulement pour s'occuper le mercredi après-midi. » Soit un projet qu'elle définit elle-même comme « plus contraint ».

S'agissant de la politique d'animation des séances publiques de la salle, le Cin'Hoche a organisé en 2016 :

- 17 rencontres avec des réalisateurs, professionnels du cinéma, sociologues ou bien encore avec des associations,
- 5 avant-premières,
- 3 soirées débats.

Ces événements rencontrent le plus souvent un certain succès, mais leur nombre reste limité (2 par mois) au regard de ce que proposent bon nombre de cinémas art et essai de la première couronne parisienne, à commencer par ceux de la Seine-Saint-Denis.

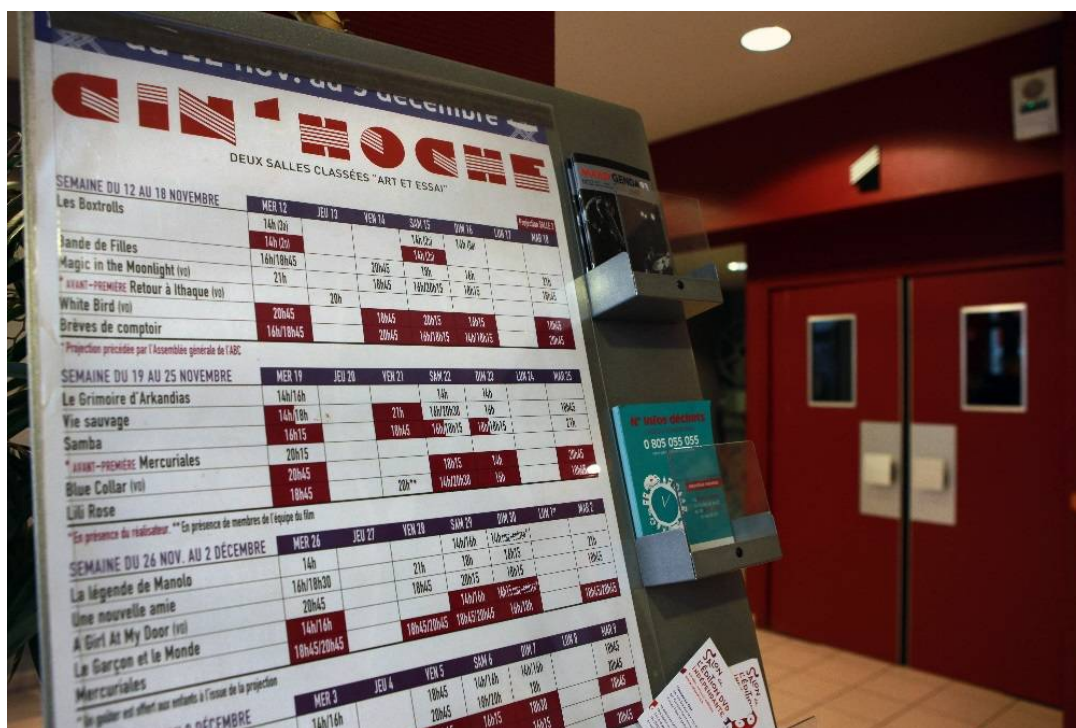
---

<sup>39</sup> Entretien du 6 juin 2017 avec Jocelyne Riou, présidente de l'association ABC.

## 5. LA COMMUNICATION DE LA SALLE


Le Cin'Hoche dispose aujourd'hui de plusieurs supports de communication :

- Un programme papier, mis à disposition dans le hall du cinéma et dans certains lieux culturels et passants de la ville : médiathèque, boulangerie, restaurants... Le programme est également affiché sur la devanture du cinéma. Il s'agit d'un dépliant format A4 de 4 pages recto verso.
- Un référencement sur le site Allo Ciné, ainsi que sur le site internet de la municipalité (avec le programme et les informations d'accès).
- Une newsletter diffusée tous les mois à ses abonnés (environ 1200 personnes).
- Une page Facebook, avec la publication du programme et l'annonce des événements à venir.





Bagnolet sur Facebook | Flux RSS



**BIENVENUE SUR  
VILLE-BAGNOLET.FR**

**UNE QUESTION,  
UNE SUGGESTION ?**

Les équipes municipales sont à votre service !






[Lire la suite](#)

🏠 BAGNOLET BOUGE
📄 DES SERVICES À VOTRE SERVICE
👤 L'ACTION MUNICIPALE
✉️ EXPRIMEZ-VOUS CONTACTEZ-NOUS
🔍 DÉCOUVREZ BAGNOLET

### CULTURE

- La Médiathèque
- Château de l'Étang
  - L'histoire du château de l'Étang
  - Expositions
  - Portes ouvertes des ateliers d'artistes
- Le Cin'Hoche
  - Programmation du Cin'Hoche
- Conservatoire de danse
- Le conservatoire de musique Erik-Satie
- Les centres de quartier
  - Centre Anatole France
  - Centre de quartier Anne Frank
  - Centre de quartier des Coutures
  - Centre de quartier de la Fosse aux Fraises
  - Centre de quartier Pablo Neruda
  - Centre de quartier Guy Tifflelli
- Les théâtres, lieux culturels et festivals
  - Les rencontres chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis
- Les résidences artistiques
- Studio des musiques actuelles
- Le conservatoire slave de musique

### ACTUALITÉ

-  **Un café-concert, ça vous dit ?**  
Fête de la musique 2017 : la programmation à...  
[En savoir plus...](#)
-  **Le OFF cherche son jury**  
Devenez membre du jury du Festival OFF du...  
[En savoir plus...](#)
-  **Battle Joker**  
Nouveau rendez-vous donné par The Soul Searchers...  
[En savoir plus...](#)
-  **Piano et violon romantique**  
Concert symphonique par l'Orchestra du...  
[En savoir plus...](#)
-  **Densité 93, les Rencontres chorales en Seine-Saint-Denis**  
Le chœur « Les Grandes Voix Bulgares », ...  
[En savoir plus...](#)
-  **Miano & Co présente Bien urbain**  
Exposition, conférences, performances...  
[En savoir plus...](#)


Accueil > Des services à votre service > Culture > Le Cin'Hoche > Programmation du Cin'Hoche

## PROGRAMME DU CIN'HOCHÉ



### Coordonnées

6, rue Hoche - 93170 Bagnolet  
tél. : 01 83 74 56 80  
email : [cinhoche@est-ensemble.fr](mailto:cinhoche@est-ensemble.fr)  
Facebook : Cin'Hoche


 **Programmation du Cin'Hoche sur AlloCiné**

### Tarifs

Abonnés : 5 € - Carte d'abonnement : 2 €  
Prix des places : 6 €  
Tarif réduit : 4 € (- de 26 ans, carte vertel, demandeurs d'emploi, personne allocataire des minima sociaux, familles nombreuses, handicapés).  
Séance du mercredi à 16h : 3,50 €.

### Programme complet du Cin'Hoche - horaires - synopsis

Du 7 juin au 4 juillet 2017




### RESTEZ CONNECTÉS




**Facebook**  
[rejoignez-nous](#)


### VOS DÉMARCHES


 Espace Famille


### EN UN CLIC


 Contact


 Offres d'emploi

 Marchés publics

 Collecte déchets

 Infos Travaux

 Barrière La Noue

 Info école

### LA VILLE ET VOUS

- Je suis nouveau Bagnolétais
- Je suis jeune
- Je suis parent
- Je suis senior
- Annuaire des associations
- Annuaire Santé

### LIENS UTILES

- La Médiathèque
- Le château de l'Étang
- Les lieux culturels
- Est Ensemble





The screenshot shows the Facebook page for Cin'Hoche. At the top, there is a cover photo for the movie 'Jenny Bel'Air, une vie à l'envers' by Régine Abadia, with the text 'un documentaire de Régine Abadia'. Below the cover photo, it says 'JEUDI 22 JUIN à 20H45' and 'Suivi d'une rencontre avec la réalisatrice et Jenny Bel'Air'. There are buttons for 'J'aime déjà', 'Déjà abonné(e)', 'Recommander', and 'Envoyer un message'. On the left sidebar, there are navigation options like 'Accueil', 'À propos', 'Photos', 'Avis', 'Mentions J'aime', 'Évènements', 'Publications', 'Articles', and 'Welcome'. Below the navigation, there is a 'Créer une Page' button. The main content area shows a 'Suggestions' section with a map of the location '6, rue Hoche' and a 'Photos' section with several images. On the right, there is a 'Cinéma à Bagnolet' section with a 4.8 star rating and a 'Communauté' section with 'Invitez vos amis à aimer cette Page' and '293 personnes aiment ça'. There is also an 'À propos' section with a map and contact information for Cin'Hoche.

Malgré cela, nombreux sont ceux qui regrettent la communication mise en œuvre par le cinéma lorsqu'il était municipal : d'anciens élus, des habitants de Bagnolet et usagers du Cin'Hoche, jusqu'au personnel du cinéma.

Jocelyne Riou, présidente de l'association de spectateurs ABC et ancienne élue, considère que la baisse de fréquentation du Cin'Hoche est en partie la conséquence de cette perte de visibilité : *« aujourd'hui le programme papier est tiré à 3000 exemplaires : ce n'est pas suffisant. Jean-Pierre Masetti, l'ancien directeur du Cin'Hoche, avait donné l'idée d'encarter le programme dans le bulletin municipal, qui était distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Il y avait aussi un affichage du programme dans tous les halls d'immeubles, ce qui permettait aux habitants éloignés du centre d'accéder facilement à ces informations. Cela fonctionnait bien, mais l'ancien maire l'a supprimé pour des raisons financières. »*<sup>40</sup> Désormais, le Cin'Hoche

<sup>40</sup> Entretien du 6 juin 2017 avec Jocelyne Riou, présidente de l'association ABC.

est presque absent du Bajomag édité chaque mois par la Ville, même si, depuis quelques mois, une projection est mise en avant dans un encart de bas de page.

Jean-Pierre Masetti, directeur du Cin'Hoche entre 1993 et 2016, précise que d'autres raisons ont également conduit à ne plus brocher le programme dans le magazine municipal, en particulier le fait que ce dernier était publié de façon trop aléatoire pour relayer en temps et en heure la programmation. Mais il confirme les efforts déployés par le passé pour communiquer sur la programmation. En particulier, les affiches des films programmés chaque semaine étaient exposées dans 12 emplacements dédiés par la ville.<sup>41</sup>

Aujourd'hui, le Cin'Hoche et son équipe doivent faire feu de tout bois pour améliorer la communication et, en découlant, la visibilité du cinéma. Pour ce faire, la Ville de Bagnolet n'est plus en mesure d'apporter le soutien requis alors que la communication est bien de son ressort. Emilie Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la Ville de Bagnolet, le confirme : « c'est à la Ville de financer la communication. Mais nous n'avons pas d'argent du tout. Bagnolet est la 2<sup>e</sup> ville la plus endettée de France. Si Est Ensemble nous propose de prendre en charge la communication, c'est oui. »<sup>42</sup> **Vu la situation budgétaire de la Ville de Bagnolet, il est évident que le Cin'Hoche ne pourra communiquer avec efficacité qu'avec le soutien logistique et financier de l'Etablissement public Est Ensemble.**

Le premier effort doit porter sur la distribution du programme papier. On connaît l'efficacité de la gazette du Méliès à Montreuil, à l'instar de celle du réseau Utopia. Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès, indique qu'« une partie est distribuée par le service de la communication de la ville dans des lieux centraux en même temps que la gazette municipale. L'autre partie est distribuée par l'équipe du cinéma dans les lieux culturels et les boulangeries. Celles-ci la mettent volontiers à disposition de leur clientèle, tel un service à la population. » Sachant que « le service de communication de la ville ne peut faire tout ce travail »<sup>43</sup>, le Cin'Hoche ne peut compter que sur ses propres forces pour distribuer le plus largement possible le programme.

Ensuite, il est évident que le Cin'Hoche doit pouvoir communiquer par le biais d'un support adapté non seulement au rythme de sa programmation et de ses événements, mais également à l'accélération de l'actualité médiatique, un support qui soit surtout davantage en phase avec les nouveaux usages des publics visés. Ce support, il s'agit bien sûr d'un site internet entièrement dédié au cinéma, et sur lequel celui-ci ait pleinement la main. « Aujourd'hui, si je veux aller au Cin'Hoche, je consulte les horaires sur Allo Ciné », regrette Emilie Trigo.

Nous avons pu observer en Seine-Saint-Denis que les salles art et essai, qu'elles soient publiques ou associatives, se sont dotées une à une d'un site dédié (le Magic Cinéma à Bobigny, le Bijou à Noisy-le-Grand...), non seulement pour mieux informer leurs publics, mais également pour asseoir une identité qui leur soit propre à travers la charte graphique du site et la façon d'y circuler (L'Ecran à Saint-Denis). On comprend ici que **la création de ce site dédié doit être une priorité pour le Cin'Hoche.**

Enfin, Frank Sescousse, le nouveau directeur, a repris récemment en main la page facebook du cinéma : un travail de longue haleine, nécessitant des efforts réguliers, qui ne portera ses fruits que sur le long terme. A titre de comparaison, la page du Cin'Hoche comptait 300 abonnés en juin 2017, alors que 5302 suivaient celle du Méliès et 2 995 celle d'Etoile Lilas.

---

<sup>41</sup> Entretien du 27 juin 2017 avec Jean-Pierre Masetti, directeur du Cin'Hoche de 1993 à septembre 2016.

<sup>42</sup> Entretien du 4 juillet 2017 avec Emilie Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la ville de Bagnolet.

<sup>43</sup> Idem note 42.

**PARTIE 3 :**  
**LES ÉTABLISSEMENTS**  
**CINÉMATOGRAPHIQUES**  
**CONCURRENTS**

---

## 1. DÉFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE CINÉMATOGRAPHIQUE DU CIN'HOUCHE EN FONCTION DU TEMPS DE DÉPLACEMENT POUR S'Y RENDRE

La Zone d'Influence Cinématographique correspond à l'aire géographique au sein de laquelle l'établissement exerce une attraction sur les spectateurs. Cette zone a été définie en se basant sur les termes de l'alinéa II de l'article R752-8 du code du Commerce (décret n°2008-1212 du 24 novembre 2008) :

*« Cette zone doit être délimitée en tenant compte :*

- des temps de déplacement nécessaires pour y accéder,*
- de la présence d'éventuelles barrières géographiques ou psychologiques,*
- de la localisation et du pouvoir d'attraction des équipements cinématographiques existants,*
- le cas échéant : localisation des équipements exploités sous la même enseigne que celle de l'établissement concerné. »*

La situation géographique du quartier du Cin'Hoche est singulière :

- s'agissant d'un quartier de centre-ville, on s'y déplace volontiers à pied, voire à vélo ;
- à proximité de Paris, ce quartier est desservi par le métro et des lignes de bus parisiennes ;
- comme souvent en banlieue, on circule également en voiture, en particulier à certaines heures de moindre trafic (soirées, week-ends...).

En conséquence, il nous a paru peu pertinent de prendre en compte le seul temps de déplacement en voiture, comme c'est généralement le cas pour les multiplexes de périphérie, localisés dans les centres commerciaux, règne du « tout voiture ». Nous avons donc défini 4 zones selon le mode de transport : à pied, à vélo, en transport en commun, en voiture. Comme il est d'usage, nous avons retenu un temps de trajet maximum de 20 minutes pour les trajets à pied, à vélo et en voiture. Toutefois, nous avons fait le choix d'élargir la zone à 25 minutes pour les trajets en transports en commun. En effet, cette durée correspond au temps de déplacement souvent observé dans les trajets en banlieue ou à Paris pour se rendre dans un lieu culturel. En revanche, au-delà de cette limite, le temps de trajet devient une barrière psychologique qui peut dissuader les usagers.

## A PIED :

- une **zone primaire** où le temps de déplacement se limite à **10 min.** de trajet maximum,
- une **zone secondaire** où le temps de déplacement se limite à **15 min.** de trajet maximum,
- une **zone tertiaire** où le temps de déplacement se limite à **20 min.** de trajet maximum.

| En partant du Cin'Hoche vers ... | TEMPS DE DEPLACEMENT | ZIC            |
|----------------------------------|----------------------|----------------|
| ... le Théâtre du Garde Chasse   | Plus de 25 min.      | Hors zone      |
| ... le Méliès                    | Plus de 35 min.      | Hors zone      |
| ... le Ciné 104                  | Plus de 40 min.      | Hors zone      |
| ... le MK2 Gambetta              | Plus de 20 min.      | Hors zone      |
| ... l'Etoile Lilas               | 20 min.              | Zone tertiaire |
| ... le MK2 Nation                | Plus de 50 min.      | Hors zone      |
| ... le Trianon                   | Plus de 40 min.      | Hors zone      |

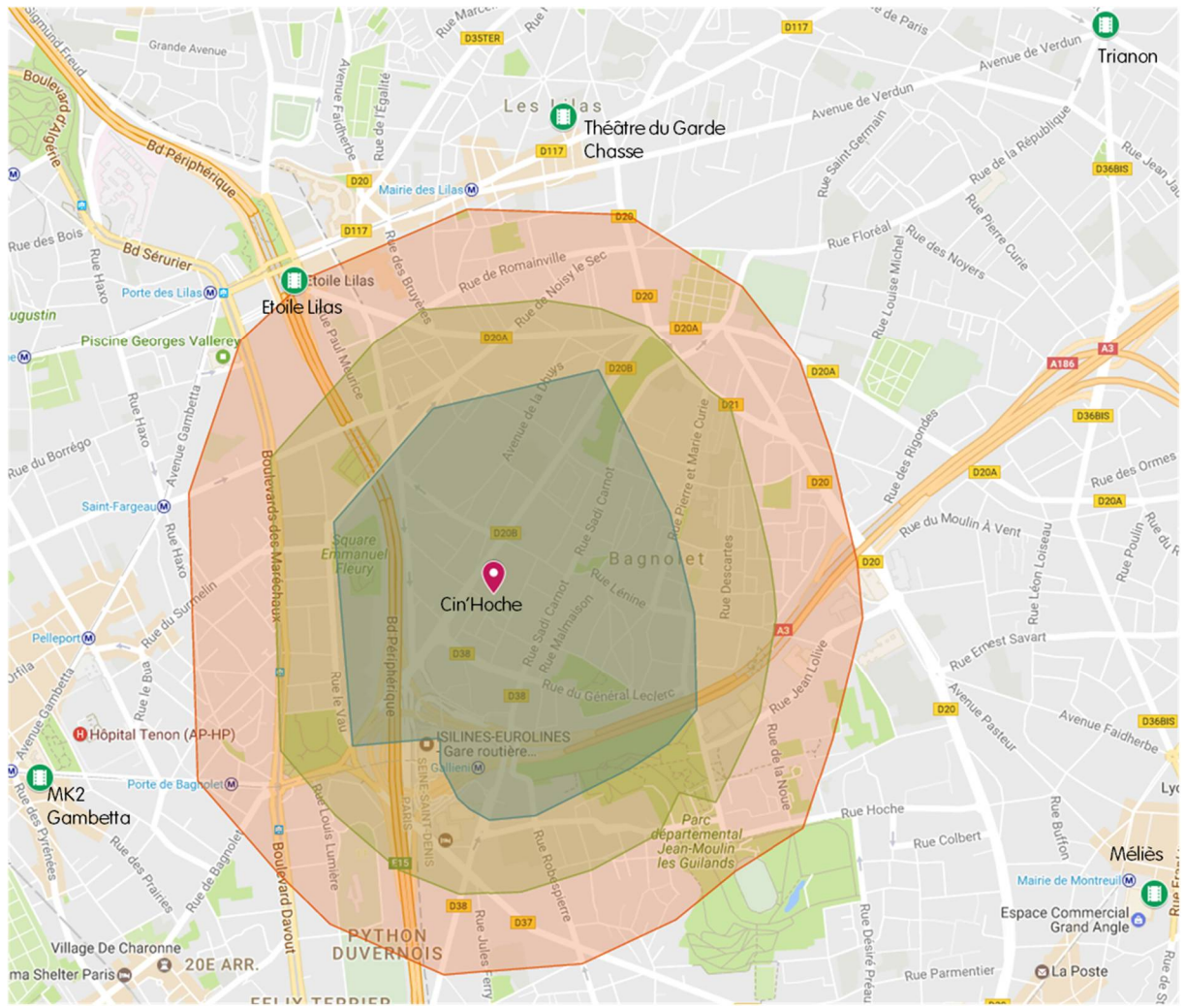
Nous constatons qu'**aucun des cinémas, hormis l'Etoile Lilas, ne se trouve dans la zone d'influence du Cin'Hoche** : ils se situent tous à plus de 20 minutes de marche du cinéma.

Il faut préciser que **certains habitants du Nord-Ouest de Bagnolet peuvent résider à équidistance de L'Etoile Lilas et du Cin'Hoche, voire dans certains cas plus près du cinéma parisien** : une concurrence peut alors véritablement exister entre les deux établissements. Dans ce cas, tout dépend de la zone de résidence des usagers et des barrières psychologiques qu'ils sont prêts à surmonter. En effet, pour se rendre à l'Etoile Lilas, il est nécessaire de traverser le périphérique, ce qui peut être considéré comme un frein possible au déplacement.

De plus, la question du temps de trajet est aussi cruciale : 20 minutes de trajet à pied n'est pas un déplacement négligeable et il n'est pas sûr que la majorité des usagers choisissent cette option.



► Carte de la ZIC pour les déplacements à pied au départ du Cin'Hoche :



Source : Cinémas 93

## EN VÉLO :

- une **zone primaire** où le temps de déplacement se limite à **10 min.** de trajet maximum,
- une **zone secondaire** où le temps de déplacement se limite à **15 min.** de trajet maximum,
- une **zone tertiaire** où le temps de déplacement se limite à **20 min.** de trajet maximum.

| En partant du Cin'Hoche vers ... | TRAJET A VELO   | ZIC             |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|
| ... le Théâtre du Garde Chasse   | 18 min.         | Zone tertiaire  |
| ... le Méliès                    | 16 min.         | Zone tertiaire  |
| ... le Ciné 104                  | Plus de 20 min. | Hors zone       |
| ... le MK2 Gambetta              | 11 min.         | Zone secondaire |
| ... l'Etoile Lilas               | 16 min.         | Zone tertiaire  |
| ... le MK2 Nation                | Plus de 20 min. | Hors zone       |
| ... le Trianon                   | 16 min.         | Zone tertiaire  |

Dans le cas de l'utilisation du vélo comme mode de transport, la zone d'influence s'élargit de façon significative. En effet, seuls les cinémas MK2 Nation et Ciné 104 se retrouvent « hors zone ».

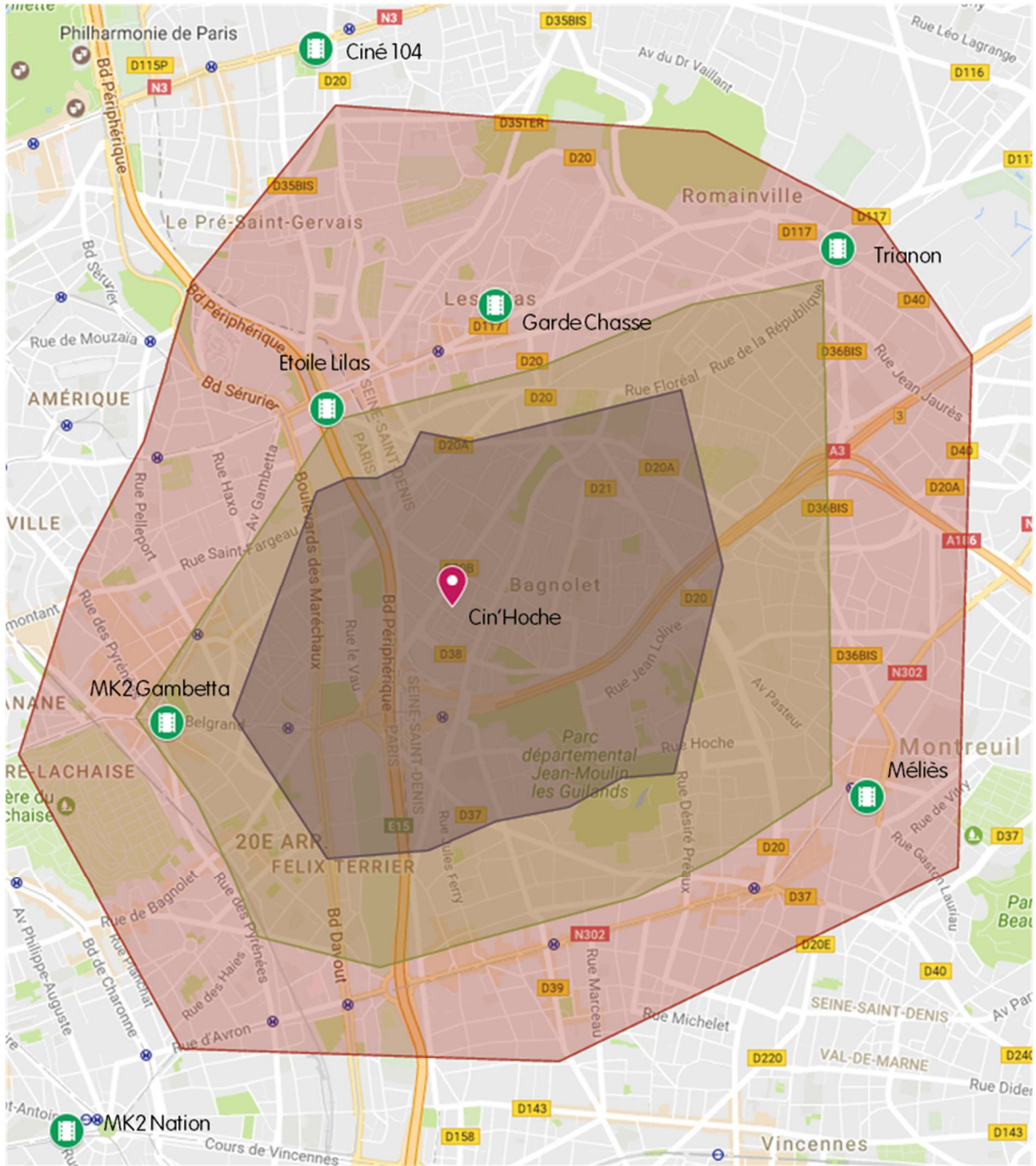
Mais, lorsque l'on s'attarde sur la réalité du terrain, on constate que Bagnolet, Montreuil, Romainville, Les Lilas sont des villes à fort relief, comprenant des pentes importantes et non négligeables. Dès lors, se déplacer à vélo pour se rendre au cinéma suppose un effort physique important sur certains trajets, ce qui en certains endroits pourrait rétrécir la zone d'influence.

Par ailleurs, il faut noter que des stationnements deux roues sont prévus aux alentours de tous les cinémas, hormis le Trianon et le Cin'Hoche (mais l'environnement de ce dernier, actuellement en travaux, explique pour partie cette absence). De plus des bornes Vélib sont présentes aux alentours de tous les cinémas exceptés pour le Trianon. Cet aménagement urbain peut permettre aux habitants d'effectuer des trajets de courte durée en vélo avec l'assurance de pouvoir l'attacher en toute sécurité.

En bref, **s'agissant des déplacements à vélo, L'Etoile Lilas et le MK2 Gambetta s'avèrent les deux cinémas les plus concurrentiels** : les trajets sont agréables et la présence de pistes cyclables rend le déplacement plus sûr.



► Carte de la ZIC pour les déplacements en vélo au départ du Cin'Hoche :



Source : Cinémas 93

## EN TRANSPORT EN COMMUN :

- une **zone primaire** où le temps de déplacement se limite à **15 min.** de trajet maximum,
- une **zone secondaire** où le temps de déplacement se limite à **20 min.** de trajet maximum,
- une **zone tertiaire** où le temps de déplacement se limite à **25 min.** de trajet maximum.

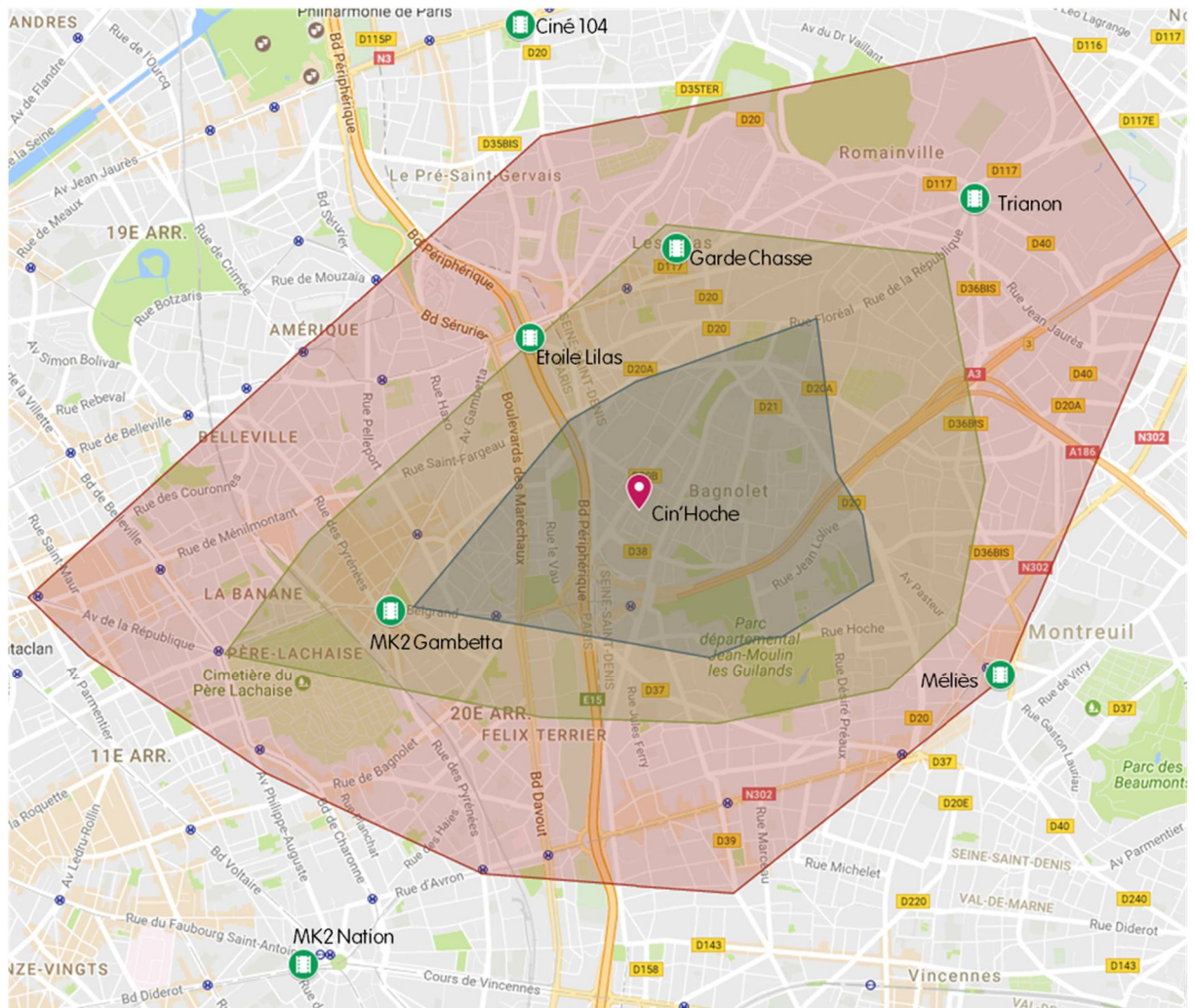
| En partant du Cin'Hoche vers ... | TRAJET EN TRANSPORTS EN COMMUNS      | ZIC             |
|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| ... le Théâtre du Garde Chasse   | 19 min. (BUS 318 + 9 min. de marche) | Zone primaire   |
| ... le Méliès                    | 25 min. (BUS 122)                    | Zone tertiaire  |
| ... le Ciné 104                  | Plus de 25 min.                      | Hors zone       |
| ... le MK2 Gambetta              | 16 min. (Ligne 3)                    | Zone secondaire |
| ... l'Etoile Lilas               | 20 min. (T3b + 9 min. de marche)     | Zone secondaire |
| ... le MK2 Nation                | Plus de 25 min.                      | Hors zone       |
| ... le Trianon                   | 22 min. (BUS 318)                    | Zone tertiaire  |

Dans ce cas, la zone de chalandise est plus facilement identifiable. On constate en effet que seuls trois cinémas se trouvent à moins de 20 minutes de trajet en transport en commun : **Le Théâtre du Garde-Chasse, l'Etoile Lilas et le MK2 Gambetta.**

S'agissant des deux premiers établissements, il faut combiner un transport en bus avec une dizaine de minutes de marche ce qui peut s'avérer dissuasif pour certaines personnes. De plus, les bus sont soumis aux contraintes de circulation de l'environnement routier, avec des ralentissements, des retards, ou encore des déviations qui n'en font pas des trajets totalement fiables.

Des trois cinémas, **c'est le MK2 Gambetta qui est nettement le plus facile d'accès en raison de sa proximité avec la ligne 3 du métro** qui assure une desserte fixe et régulière.

► Carte de la ZIC pour les déplacements en transport en commun au départ du Cin'Hoche :



Source : Cinémas 93

## EN VOITURE :

- une **zone primaire** où le temps de déplacement se limite à **10 min.** de trajet maximum,
- une **zone secondaire** où le temps de déplacement se limite à **15 min.** de trajet maximum,
- une **zone tertiaire** où le temps de déplacement se limite à **20 min.** de trajet maximum

| En partant du Cin'Hoche vers ... | TRAJET EN VOITURE | ZIC             |
|----------------------------------|-------------------|-----------------|
| ... le Théâtre du Garde Chasse   | 15 min.           | Zone secondaire |
| ... le Méliès                    | 16 min.           | Zone tertiaire  |
| ... le Ciné 104                  | 16 min.           | Zone tertiaire  |
| ... le MK2 Gambetta              | 12 min.           | Zone secondaire |
| ... l'Etoile Lilas               | 10 min.           | Zone primaire   |
| ... le MK2 Nation                | 16 min.           | Zone tertiaire  |
| ... le Trianon                   | 18 min.           | Zone tertiaire  |
| ... UGC Ciné Cité Rosny          | 14 min.           | Zone secondaire |
| ... Pathé La Villette            | 23 min.           | Hors zone       |

Si l'on décide de prendre en compte les déplacements en voiture, la ZIC intègre de nouveaux établissements cinématographiques, à commencer par le Pathé La Villette ou l'UGC Ciné Cité Rosny : ces multiplexes, qui offrent la possibilité d'un stationnement rapide et proche du cinéma, proposent une offre cinématographique qui n'était pas forcément représentée dans les zones précédemment définies.

Des deux multiplexes, c'est l'UGC Ciné Cité Rosny qui semble le plus concurrentiel puisqu'il est très facilement accessible en 14 minutes via l'A3. Le Pathé La Villette n'est accessible que via le périphérique (souvent encombré) en 23 minutes, ce qui le situe en dehors de la zone tertiaire de la ZIC.

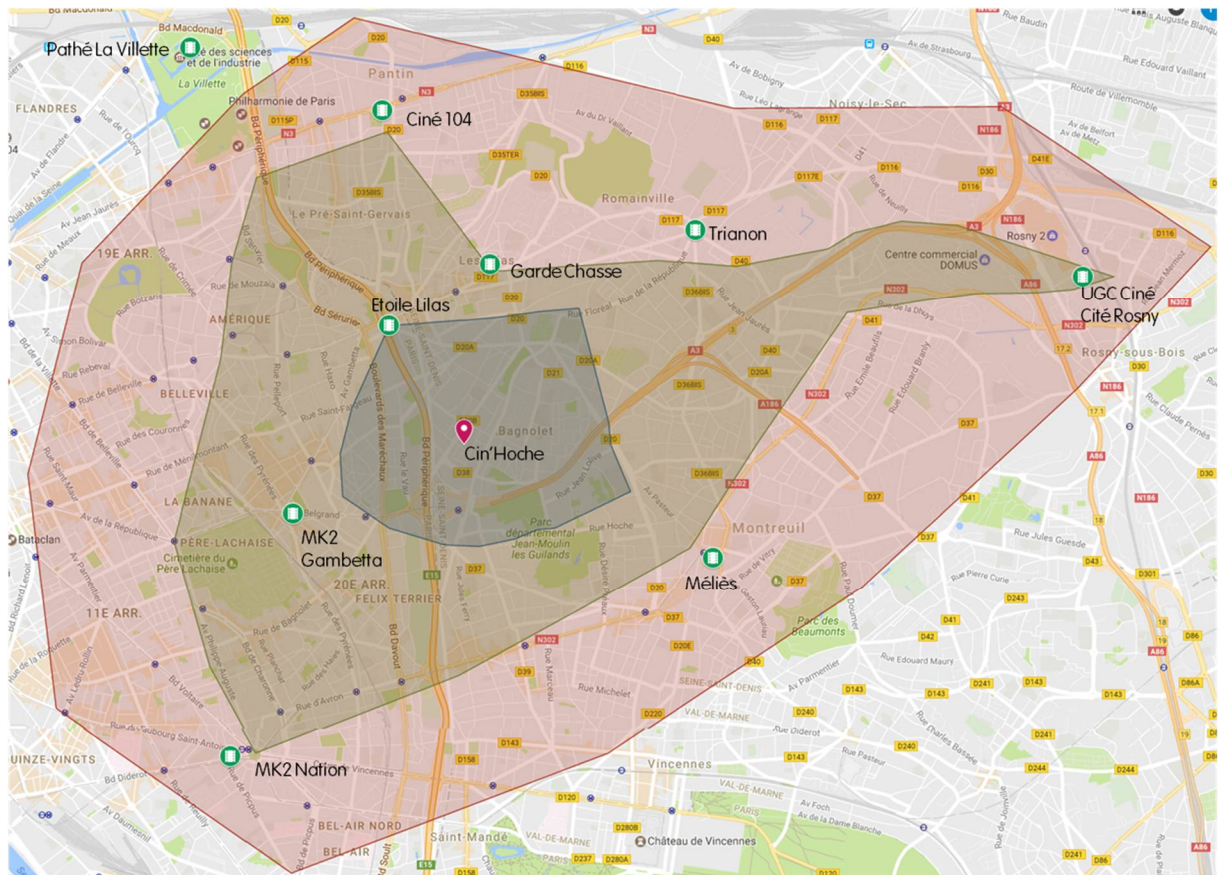
Pour ce qui est des cinémas parisiens présents dans la ZIC, il est peu probable que les habitants de Bagnolet s'y rendent en voiture, en raison de la difficulté de stationnement dans les quartiers concernés. S'agissant des cinémas indépendants de Seine-Saint-Denis, il peut en aller autrement : des facilités de stationnement existent autour du Méliès, ce qui peut concourir à son attractivité, en particulier lorsque le trafic est fluide (en soirée ou le dimanche).<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup> Il s'agit d'un stationnement souvent anarchique, car il est coûteux de garer sa voiture au parking souterrain du Carrefour (selon Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès, cela peut revenir à doubler le prix de la place de cinéma).



► Carte de la ZIC pour les déplacements en voiture au départ du Cin'Hoche :



Source : Cinémas 93

A ce stade, on peut faire un certain nombre d'observations :

- **le Cin'Hoche est essentiellement en concurrence avec le MK2 Gabetta** lorsqu'on privilégie les transports en commun (voire le déplacement à pied), **et avec Etoile Lilas** (essentiellement pour les trajets à pied et en vélo).
- **Les cinémas Est Ensemble, y compris le Méliès, ne présentent pas les mêmes facilités d'accès**, quels que soient les modes de déplacement, à l'exception des usagers vivant dans quelques quartiers en limite de ZIC secondaire ou tertiaire.
- Si l'on prend en compte l'utilisation de la voiture, **l'UGC Ciné Cité Rosny situé en limite de zone secondaire** peut être considéré lui aussi comme un concurrent à prendre en compte.

## 2. AFFINEMENT DES CONTOURS DE LA CONCURRENCE EN FONCTION DES HABITUDES DU PUBLIC

Ce premier constat fondé sur la seule mesure du temps de trajet n'était pas satisfaisant, en particulier parce qu'il ne nous a pas paru rendre compte de l'attraction véritable exercée par le nouveau Méliès. Pour vérifier notre intuition, deux enquêtes successives ont été menées auprès des usagers du Cin'Hoche. Il s'est agi de connaître leur mode de déplacement privilégié pour se rendre au cinéma, mais aussi de savoir s'ils fréquentaient d'autres cinémas de manière aussi régulière que le Cin'Hoche.

Une première enquête a été menée auprès de 101 usagers (66 femmes et 35 hommes), un dimanche de 16h à 18h30, soit l'une des plages horaires hebdomadaire les plus fréquentées. Les films programmés cet après-midi-là étaient *Patient* (deux séances à 16h et 18h15) et *Chez Nous* (une séance à 16h).

Comme le public qui fréquente le cinéma n'est pas forcément le même les soirs de semaine et le week-end, une seconde enquête a été menée un mardi de 18h20 à 21h, auprès de 18 usagers (13 femmes et 5 hommes). Les films programmés alors étaient *Pris de court* (deux séances à 18h45 et 20h45), *Tramontane* (une séance à 18h45) et *Félicité* à 20h30.

| Individus interrogés | Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre au Cin'Hoche ? |            |          |        |            |
|----------------------|---|------------|----------|--------|------------|
|                      | A pied  | En voiture | En métro | En bus | En scooter |
| 119                  |   |            |          |        |            |
| Nb                   | 74  | 37         | 6        | 1      | 1          |
| %                    | 62%   | 31%        | 5%       | 1%     | 1%         |

Source : Cinémas 93

Le premier constat que nous pouvons faire au regard de ces résultats est que la majeure partie du public du Cin'Hoche semble être **un public de proximité**. En effet, **62% des spectateurs s'y rendent à pied**.

Fait plus surprenant, nous remarquons que **le deuxième moyen de transport utilisé est la voiture** (31% des usagers). Deux hypothèses s'offrent à nous, l'une n'excluant pas l'autre :

- nous sommes face à des individus qui ne résident pas à Bagnolet, mais en zone secondaire ou tertiaire de la ZIC : ils ne feraient donc pas partie d'un public « naturel » pour le Cin'Hoche ;
- dans la mesure où la majorité du public interrogé est composée de personnes relativement âgées, il est envisageable que, bien que résidant à Bagnolet, elles utilisent leur voiture pour limiter et faciliter leurs déplacements.

Par ailleurs, il faut préciser que la circulation est plus fluide le dimanche qu'en semaine, ce qui pourrait aussi expliquer ce taux non négligeable.

Enfin, nous découvrons que les transports en commun ne sont que très peu utilisés par les spectateurs, peut-être parce que les fréquences de bus (voire de métro) sont moindres le dimanche et en soirée, ce qui ne doit pas inciter les usagers à se tourner vers ces modes de transport.

| Individus interrogés | Y-a-t-il un cinéma que vous fréquentez autant que le Cin'Hoche ? |        |              |         |              |              |          |
|----------------------|--|--------|--------------|---------|--------------|--------------|----------|
|                      | Non  | Méliès | Etoile Lilas | Trianon | MK2 Gambetta | Garde Chasse | Ciné 104 |
| 119                  |  |        |              |         |              |              |          |
| Nb                   | 55   | 37     | 10           | 10      | 3            | 3            | 1        |
| %                    | 46%  | 31%    | 8%           | 8%      | 3%           | 3%           | 1%       |

Source : Cinémas 93

Lorsque l'on s'attarde sur le deuxième tableau, réalisé sur le même échantillon d'individus, nous remarquons que **46% des spectateurs présents ces deux jours-là représentent un public fidèle, qui fréquente d'abord le Cin'Hoche**. Ils expriment un sentiment d'appropriation du Cin'Hoche, dont il faut rappeler qu'il est aujourd'hui le seul cinéma de Bagnolet.

Ces propos sont à nuancer lorsque l'on constate que **le principal concurrent du Cin'Hoche sur l'échantillon interrogé est le Méliès**. En effet, le cinéma situé à Montreuil est fréquenté autant que le Cin'Hoche par 31% des individus. Un taux important qui confirme nos intuitions : bien qu'il soit plus éloigné du Cin'Hoche comparativement à l'Etoile Lilas ou au MK2 Gambetta, **le Méliès a un pouvoir d'attraction tel que ses usagers sont prêts à faire un effort supplémentaire pour s'y rendre**.



Cette attractivité repose probablement sur plusieurs facteurs : la qualité et la diversité de programmation du Méliès, sa politique d'animation, mais aussi la toute récente ouverture d'un nouvel équipement qui offre de meilleures qualités de projection et suscite une indéniable curiosité.



Constatant que, contrairement à d'autres établissements, **il existe une circulation d'une partie du public entre le Méliès et le Cin'Hoche**, il serait intéressant d'en comprendre les raisons : les deux programmations sont-elles complémentaires ? Les jours et les horaires de diffusion le sont-ils également ? Le Cin'Hoche programme-t-il en continuation des films que certains spectateurs n'ont pas eu le temps d'aller voir au Méliès lors des premières semaines d'exploitation ? Les spectateurs qui fréquentent ces deux cinémas sont-ils attachés à un même type d'établissement cinématographique, indépendant art et essai ?

Par ailleurs il faut noter que **l'Etoile Lilas** et **le Trianon**, situés respectivement dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement et à Romainville, sont également fréquentés par certains spectateurs. Cette double fréquentation, au vu de l'emplacement géographique des deux cinémas, doit principalement concerner les habitants du Nord de Bagnolet.

A l'inverse, il est étonnant de constater que **le MK2 Gambetta**, pourtant le cinéma le mieux desservi par les transports en commun depuis le centre de Bagnolet, **n'est pas massivement représenté**. Plusieurs raisons pourraient expliquer cela, à commencer par la barrière psychologique matérialisée par la traversée du périphérique qui peut être considérée comme un frein au déplacement. Il faut aussi ajouter que la station Gallieni située sous l'échangeur n'est pas particulièrement accueillante. Enfin, plus important, le MK2 Gambetta dont la fréquentation baisse d'année en année (-9% entre 2014 et 2016) est un cinéma vieillissant, sa dernière rénovation datant d'il y a 20 ans. De ce fait, il n'offre pas des conditions d'accueil optimales et, s'agissant des films également programmés au Cin'Hoche, il apparaît d'autant moins concurrentiel que ses tarifs sont plus élevés. Toutefois, le groupe MK2 a entrepris une politique de rénovation de son parc de salles : lorsque viendra le tour du MK2 Gambetta, il sera beaucoup plus attractif qu'il ne l'est actuellement.



Enfin, les taux de 3% et 1% concernant le Garde-Chasse situé aux Lilas et le Ciné 104 à Pantin confirment les limites de la zone d'influence précédemment définie, les excluant d'une possible concurrence avec le Cin'Hoche. Il est aussi intéressant de constater que les multiplexes UGC Ciné Cité Rosny et Pathé La Villette n'ont été cités par aucun des individus interrogés. Ce qui ne veut pas dire que les Bagnoletais ne les fréquentent pas : l'UGC Ciné Cité de Rosny est seulement à 15 minutes de voiture et, visiblement, les habitants de la petite couronne n'hésitent pas à prendre leur voiture, tout particulièrement le week-end. Cela signifie simplement que **le public du Cin'Hoche et celui de ces multiplexes ne sont pas les mêmes**.

Le dernier tableau ci-dessous met en corrélation le mode de transport utilisé par les usagers pour se rendre au Cin'Hoche et leur fréquentation d'autres cinémas de manière aussi importante que le Cin'Hoche.

| Types de transports<br>Fréquentation<br>autre que le Cin'Hoche | A pied<br>(74 personnes) |     | En voiture<br>(37 personnes) |     | En métro<br>(6 personnes) |     |
|--|--------------------------|-----|------------------------------|-----|---------------------------|-----|
|  |                          | %   |                              | %   |                           | %   |
| Non  | 36                       | 48% | 15                           | 40% | 4                         | 66% |
| Méliès   | 19                       | 26% | 16                           | 43% | 1                         | 17% |
| Étoile Lilas   | 10                       | 13% | 0                            | 0%  | 0                         | 0%  |
| Trianon  | 5                        | 7%  | 4                            | 11% | 1                         | 17% |
| MK2 Gambetta   | 2                        | 3%  | 0                            | 0%  | 0                         | 0%  |
| Garde Chasse   | 2                        | 3%  | 1                            | 3%  | 0                         | 0%  |
| Ciné 104   | 0                        | 0%  | 1                            | 3%  | 0                         | 0%  |

Source : Cinémas 93

Sur les 74 personnes ayant déclaré se rendre à pied au cinéma, **près de la moitié fréquente uniquement le Cin'Hoche**. Nous pouvons donc supposer qu'elles résident à moins de 15, voire 20 minutes de marche du Cin'Hoche, probablement très majoritairement à Bagnolet. **Ces personnes représentent le public « naturel », de proximité, du Cin'Hoche, celui qu'il doit d'abord cultiver : le Cin'Hoche est leur cinéma de quartier.**

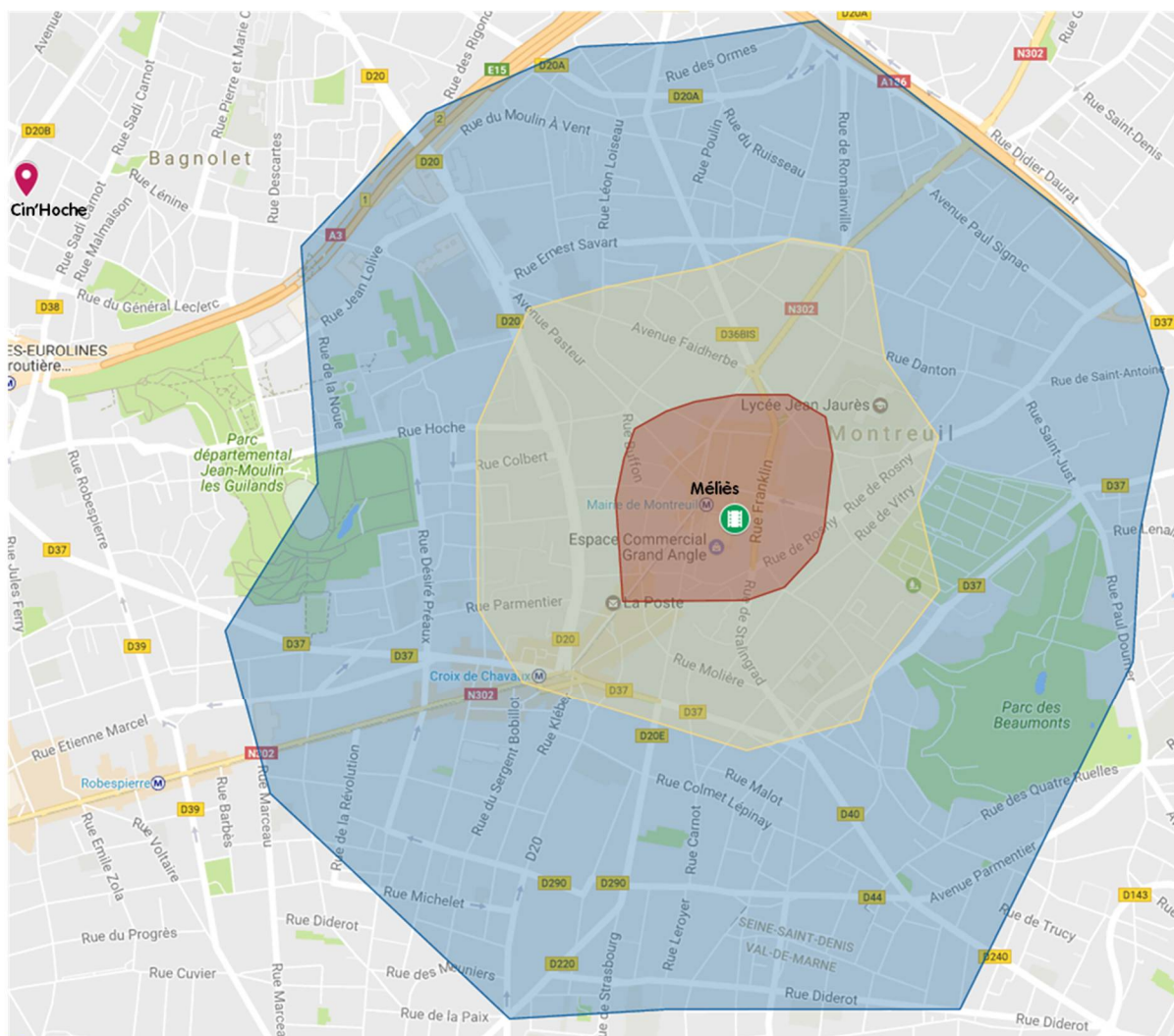
Par ailleurs, nous observons que notre hypothèse d'un public plutôt âgé utilisant sa voiture pour de courtes distances semble se vérifier. En effet, 40% fréquentent seulement le Cin'Hoche grâce à leur voiture.

Cependant, 43% des personnes utilisant leur voiture comme moyen de transport disent fréquenter autant le Méliès que le Cin'Hoche, ce qui semble logique compte tenu de la distance qui sépare les deux établissements. Cela tendrait aussi à montrer que, **si les Bagnoletais utilisent probablement leur voiture pour se rendre au Méliès, certains Montreuillois semblent faire de même pour se rendre au Cin'Hoche**. En interrogeant certains de ces spectateurs montreuillois, il est apparu qu'ils avaient fait l'effort de se rendre au Cin'Hoche essentiellement en raison de sa programmation. On peut ainsi faire l'hypothèse qu'une partie des usagers des deux cinémas choisit de se rendre au Méliès ou au Cin'Hoche en fonction de la programmation hebdomadaire de chaque établissement et de l'horaire des séances.

### 3. LE CAS DU MÉLIÈS

Nous avons vu que les spectateurs du Cin'Hoche fréquentent pour une bonne part également le Méliès et que, pour ce faire, ils sont visiblement prêts à faire des efforts supplémentaires pour s'y rendre. Sachant que l'accès à vélo ou en bus n'est pas aisé, qu'en est-il de l'accès à pied ?

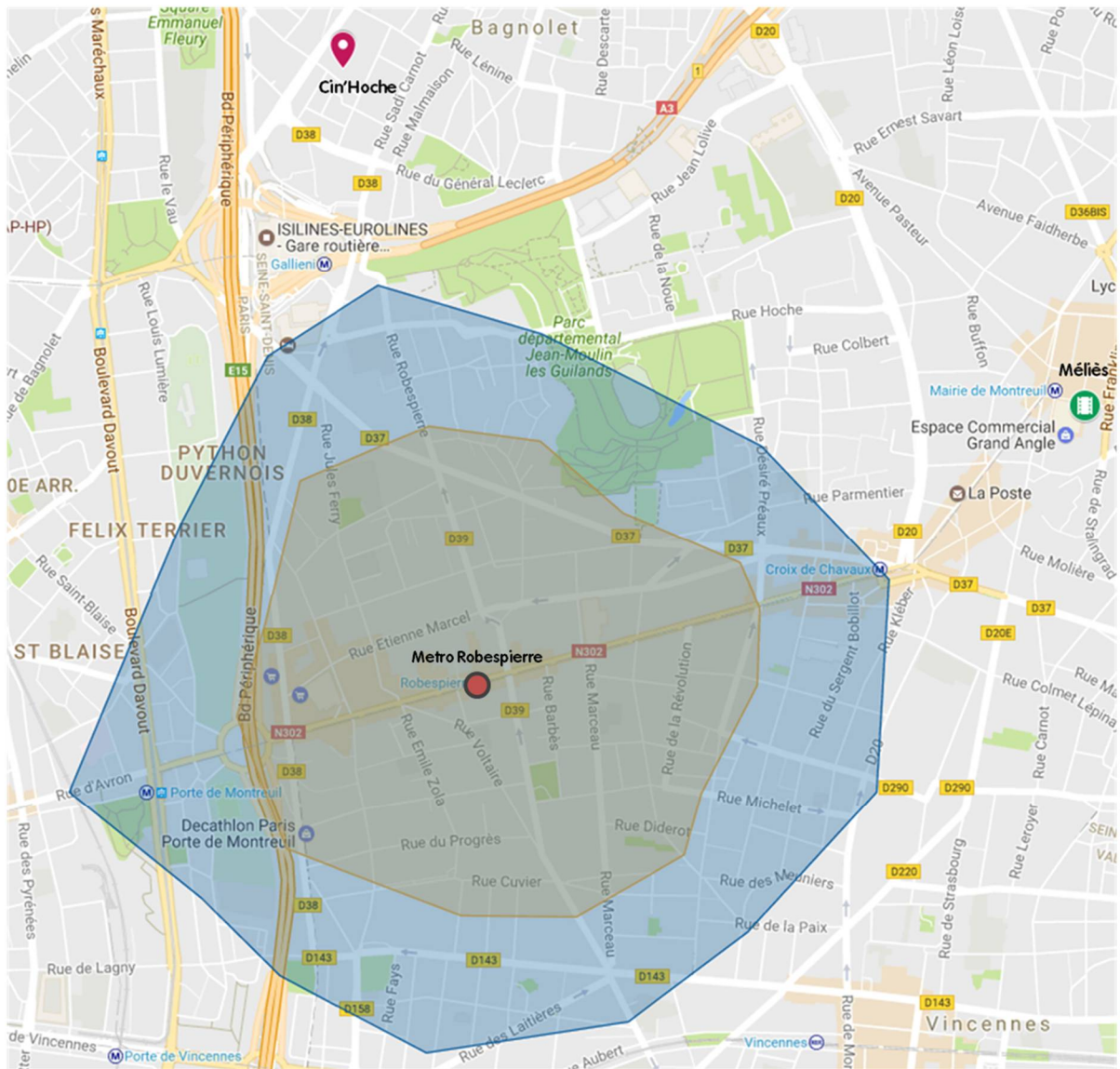
► Carte de la ZIC pour les déplacements à pied au départ du Méliès :



Source : Cinémas 93

Nous constatons que les Bagnoletais, même résidant au sud de la commune, ne peuvent pas se rendre sur place en moins de 15 minutes. Ce ne peut donc pas être un mode de transport privilégié. En revanche, les habitants de la partie sud de la zone d'influence résident pour certains à proximité de la station de métro Robespierre, située sur la ligne 9 qui mène directement au Méliès (8 à 13 minutes selon le temps d'attente en station). Il nous est donc apparu pertinent de réaliser une carte décrivant les temps de trajet à partir de la station Robespierre.

► Carte des zones situées à 10 et 15 min. de marche de la station Robespierre (ligne 9) :



Source : Cinémas 93

On se rend compte qu'en combinant un cheminement à pied et un temps de transport en métro, l'accès au Méliès est relativement aisé pour les habitants du sud de Bagnollet. Pour une frange réduite, certains peuvent même se rendre plus rapidement au Méliès qu'au Cin'Hoche

A ce mode de transport, il convient d'ajouter la voiture comme nous l'avons vu plus haut. Ainsi, contrairement à ce qu'aurait pu laisser penser l'observation des premières zones de chalandise que nous avons tracées, **le Méliès se positionne comme l'un des principaux concurrents du Cin'Hoche puisqu'il est facilement accessible par une partie des habitants du sud de Bagnollet, et surtout parce que les spectateurs sont prêts à consentir une augmentation de leur temps de trajet pour s'y rendre.**

**En conclusion :**

Suite à l'enquête menée auprès des publics du Cin'Hoche, il apparaît que **le Méliès doit être considéré comme un concurrent du cinéma et qu'une partie du public circule volontiers d'un cinéma à l'autre.**

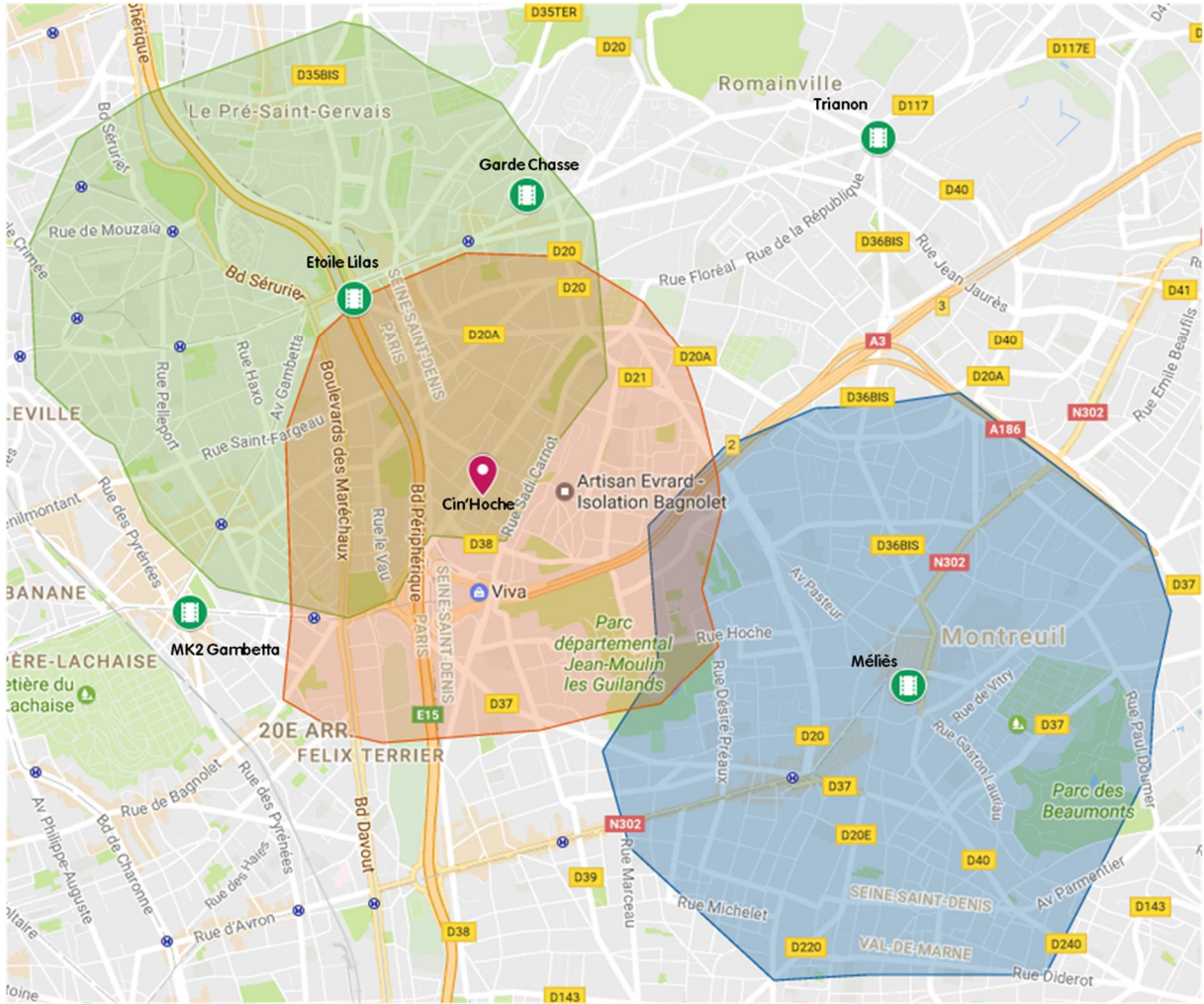
En revanche, **le public du Cin'Hoche ne fréquente pas les multiplexes.** Ceux-ci ne sont donc pas, à ce jour, des concurrents du Cin'Hoche puisqu'ils ne captent pas les mêmes publics. Ils ne le deviendraient que si le Cin'Hoche réorientait notablement une partie de sa programmation : on ne voit guère ce qu'il pourrait y gagner (sachant que la fréquentation des multiplexes est déjà de mise pour un certain type de sortie en famille ou entre amis) ; on discerne en revanche davantage ce qu'il pourrait y perdre (l'identité d'un cinéma art et essai de proximité).

Enfin, au vu de l'implantation des différents cinémas concurrents du Cin'Hoche, nous comprenons que **la concurrence n'est pas de même nature selon le lieu de résidence :**

- **au sud de Bagnole et peut-être plus largement encore, le Méliès exerce un vrai pouvoir d'attraction ;**
- **au nord-ouest de la ville s'exerce la concurrence d'Etoile-Lilas ;**
- **dans une petite partie nord-est, les habitants de Bagnole se rendent volontiers au Trianon ;**
- **de façon plus diffuse et moins que par le passé, le MK2 Gambetta attire des spectateurs, en particulier les usagers de la ligne 3 du métro.**



► Carte de la ZIC concernant les trajets de 20mn à pied au départ du Cin'Hoche, du Méliès et de l'Etoile Lilas :



Source : Cinémas 93

**PARTIE 4 :**  
**ANALYSE DE LA CONCURRENCE**  
**SELON LES ÉTABLISSEMENTS**



Au vu de la Zone d'Influence Cinématographique du Cin'Hoche, nous avons retenu trois établissements exerçant une potentielle concurrence sur le cinéma bagnolais : Etoile Lilas, le Méliès et, dans une moindre mesure, le MK2 Gambetta. Nous allons nous attacher, en analysant leurs programmations respectives, à relever les particularités qui distinguent ces 3 établissements afin de déterminer la nature de la concurrence qui peut exister entre chacun de ces cinémas et le Cin'Hoche. Il est à noter que ces 3 cinémas ont un nombre presque comparable de salles : 6 pour le MK2 Gambetta et le Méliès, 7 pour Etoile Lilas. En 2016, le MK2 Gambetta, Etoile Lilas et le Méliès ont réalisé respectivement 373 039, 324 607 et 291 280 entrées payantes.<sup>45</sup>

## 1. QUELLE PART DE LA PROGRAMMATION DU CINÉMA REPRÉSENTENT LES FILMS SUR LESQUELS PORTE LA CONCURRENCE ?

### 1.1 LE CAS DU MK2 GAMBETTA

| CIN'HOICHE – MK2 GAMBETTA   | 2014   | 2015   | 2016    |
|---|--------|--------|---------|
| Nombre de films programmés au Cin'Hoche   | 271    | 287    | 289     |
| Nombre de films programmés au MK2 Gambetta  | 203    | 197    | 195     |
| Nombre de films programmés à la fois au Cin'Hoche et au MK2 Gambetta                  | 116    | 103    | 106     |
| Part des films communs avec le MK2 Gambetta / total des films programmés au Cin'Hoche | 42,80% | 35,89% | 36,68 % |
| Entrées réalisées au Cin'Hoche sur les films communs                                  | 15475  | 11178  | 14 643  |
| Part des entrées films communs / fréquentation annuelle du Cin'Hoche                  | 43,81% | 39,74% | 41,50%  |

Source : Rentrak, Cin'Hoche

Le MK2 Gambetta projette beaucoup moins de films que le Cin'Hoche : 195 pour le MK2 contre 289 au Cin'Hoche en 2016. Mais, fort de ses 6 salles (comparées aux 2 du Cin'Hoche), le MK2 peut exposer plus longtemps les films (entre 2 et 3 semaines en moyenne pour le MK2, 1 semaine en moyenne pour le Cin'Hoche),

<sup>45</sup> Sources : *Le film français* n°3733 – 27 janvier 2017, Le Méliès.

et sur un nombre plus important de séances hebdomadaires. C'est un argument de taille lorsqu'il s'agit de négocier l'accès aux films avec les distributeurs.

Lorsque l'on regarde le nombre de films projetés à la fois au MK2 et au Cin'Hoche, on constate que 36,7 % de la programmation du Cin'Hoche est commune avec celle du MK2. Le Cin'Hoche réalise **41,5 % de sa fréquentation totale** sur ces films.

## 1.2 LE CAS D'ETOILE LILAS

| CIN'HOICHE – ETOILE LILAS  | 2014   | 2015   | 2016   |
|--|--------|--------|--------|
| Nombre de films programmés au Cin'Hoche  | 271    | 287    | 289    |
| Nombre de films programmés à Etoile Lilas  | 281    | 308    | 302    |
| Nombre de films programmés à la fois au Cin'Hoche et à Etoile Lilas                | 122    | 90     | 98     |
| Part des films communs avec Etoile-Lilas / total des films programmés au Cin'Hoche | 45,02% | 31,36% | 33,91% |
| Entrées réalisées au Cin'Hoche sur les films communs                               | 17626  | 11541  | 15704  |
| Part des entrées films communs / fréquentation annuelle du Cin'Hoche               | 52,74% | 41,03% | 44,51% |

Source : Rentrak, Cin'Hoche

Le nombre de films programmés au Cin'Hoche et à Etoile Lilas est très comparable. En revanche, comme au MK2 Gambetta, l'exposition des films est bien supérieure à Etoile Lilas : avec ses 7 salles, il programme bien plus de séances hebdomadaires et tient souvent les films plus longtemps.

Si, en 2016, le nombre de films programmés à la fois par Etoile Lilas et par le Cin'Hoche est légèrement inférieur que dans le cas du MK2 (98 films contre 108), ces films ont totalisé un nombre supérieur d'entrées au Cin'Hoche (15 704 entrées contre 14 643), représentant **44,5 % de la fréquentation totale** du cinéma de Bagnolet. On retrouve la même tendance les deux années précédentes, sachant qu'en 2014 ces films communs ont généré **plus de la moitié des entrées du Cin'Hoche**, (près de 53 %). On peut donc affirmer que **les films communs avec Etoile Lilas sont plus porteurs pour le Cin'Hoche que les films communs avec le MK2**.

**Ceci tient à la programmation jeune public** qui représente une part importante de l'offre d'Etoile Lilas comme du Cin'Hoche, ce qui est moins le cas au MK2. De plus, Etoile Lilas expose davantage les blockbusters hollywoodiens : une vingtaine d'entre eux réunissent de nombreux spectateurs, dont une dizaine en commun avec le Cin'Hoche, où le succès est bien moindre.

### 1.3 LE CAS DU MÉLIÈS

| CIN'HOCHÉ - MELIÉS  | 2016   |
|---|--------|
| Nombre de films programmés au Cin'Hoche   | 289    |
| Nombre de films programmés au Méliès  | 552    |
| Nombre de films programmés à la fois au Cin'Hoche et au Méliès                  | 164    |
| Part des films communs avec le Méliès / total des films programmés au Cin'Hoche | 56,75% |
| Entrées réalisées au Cin'Hoche sur les films communs                            | 17139  |
| Part des entrées films communs / fréquentation annuelle du Cin'Hoche            | 60,93% |

Source : Rentrak, Cin'Hoche

Sachant que l'activité du Nouveau Méliès n'a débuté qu'à son ouverture en août 2015, nous n'avons pris en compte que la seule année pleine 2016.

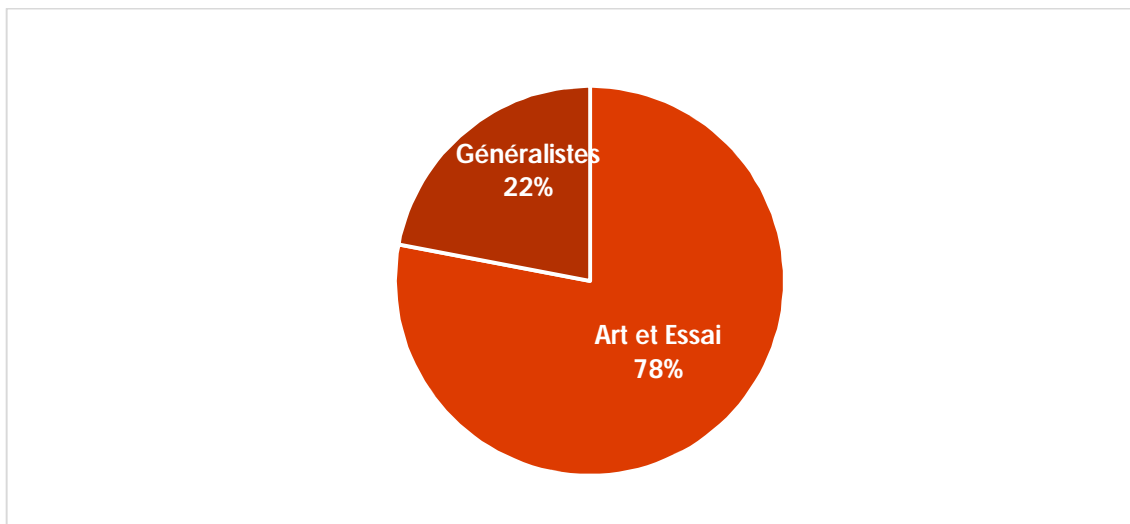
Comme déjà indiqué, le Méliès programme un nombre remarquable de films chaque année. Avec ses six écrans, c'est même l'un des cinémas français qui en expose le plus grand nombre. Pour cette raison principale, il est normal que les films communs avec le Cin'Hoche soient bien plus nombreux que dans les cas du MK2 Gambetta et d'Etoile Cinéma : 164 films représentant **56,7 % de la programmation du Cin'Hoche et 61 % de sa fréquentation annuelle**. C'est considérable.

---

## 2. SUR QUELS FILMS PORTE LA CONCURRENCE ?

### 2.1 FILMS ART ET ESSAI / FILMS GÉNÉRALISTES

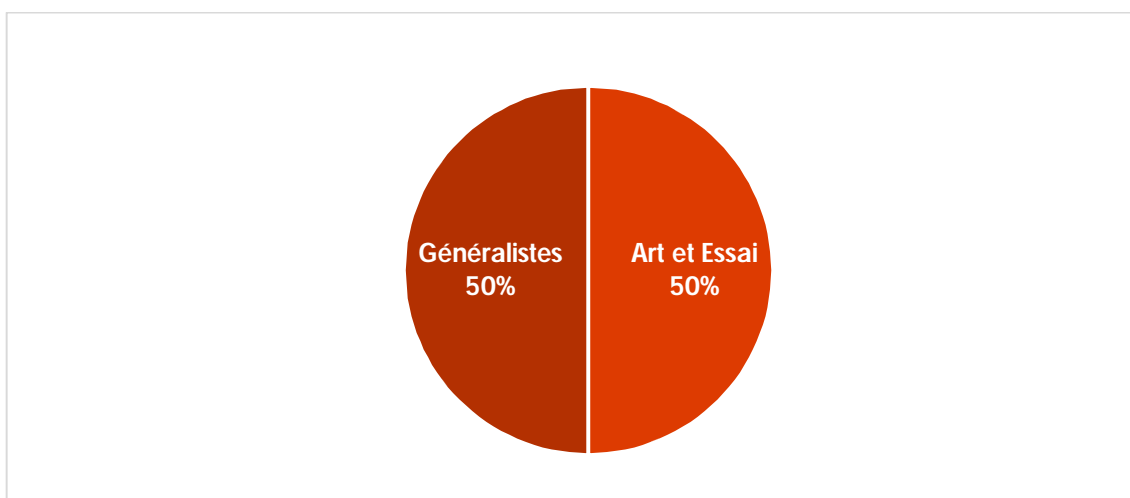
#### ► Part des films Art et Essai au Méliès en 2016



Source : CNC

Les films Art et Essai représentent **78,4 % des films programmés** au Méliès en 2016 (soit 403 titres sur 514), **80,7% des séances et près de 76% des entrées totales du cinéma** : avec ses 6 écrans, le Méliès est l'un des cinémas franciliens qui programme le plus de films art et essai, dans toute leur diversité, des plus porteurs aux plus pointus. Il détient bien sûr les 3 labels (jeune public, recherche/découverte, patrimoine/répertoire). Le reste de la programmation est essentiellement consacré aux films jeune public, ainsi qu'à quelques comédies françaises et blockbusters américains.

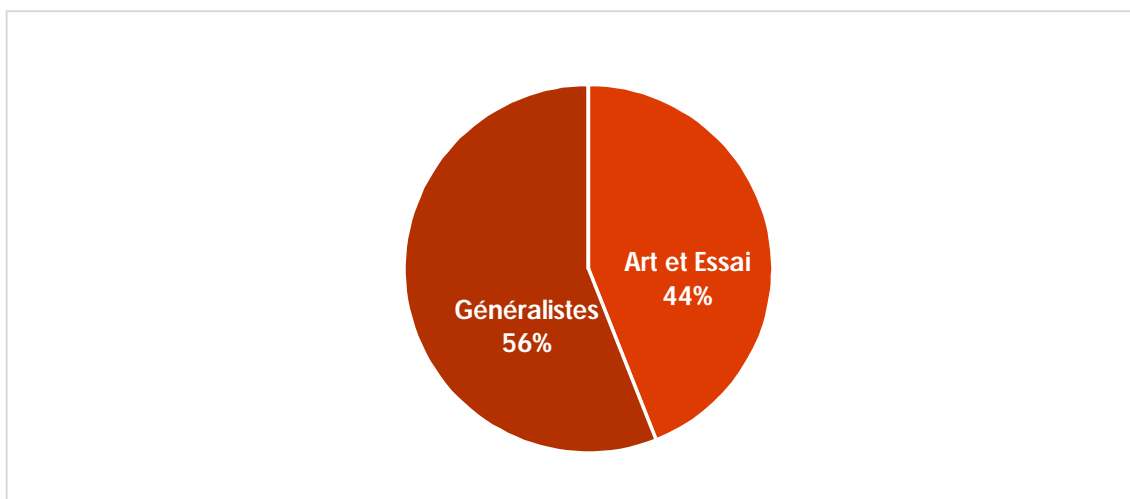
#### ► Part des films Art et Essai au MK2 Gambetta en 2016



Source : CNC

Le MK2 Gambetta a projeté **50% de films Art et Essai** en 2016 (soit 105 titres sur 210), c'est-à-dire la moitié de sa programmation : c'est donc un cinéma qui fait une large part à ces films art et essai, même s'il n'est pas classé Art et Essai (les exigences du classement art et essai sont bien supérieures pour les salles parisiennes que pour celles de la périphérie). Ces films représentent **49% des séances et 54,6% des entrées totales** réalisées en 2016.

#### ► Part des films Art et Essai à Etoile Lilas en 2016



Source : CNC

En 2016, Etoile Lilas a projeté 106 titres art et essai (sur 242) : c'est autant qu'au MK2 Gambetta. Mais ces films représentent seulement **44% de sa programmation** (contre 50 % au MK2).

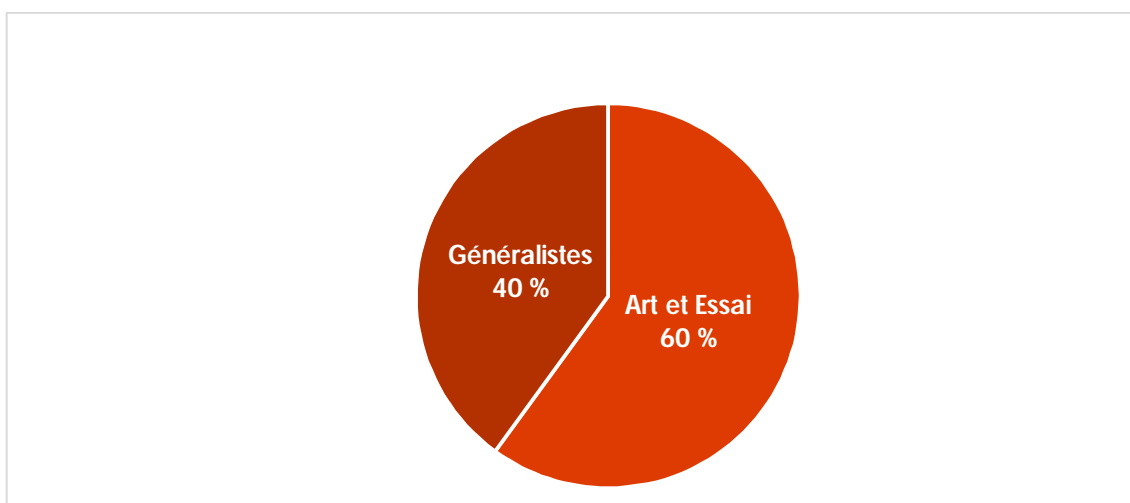
Lorsqu'on s'attarde sur la part des séances et des entrées générées par ces 104 films Art et Essai, on constate qu'elles ne représentent en 2016 que **14,3 % de ses séances** (on comprend que l'établissement ne soit pas classé Art et Essai) **et 12% de la fréquentation totale**. Ces films ne sont donc pas plébiscités par le public, contrairement aux films d'animation grand public ou encore aux blockbusters américains qui réalisent le plus grand nombre d'entrées.

En effet, il faut ici noter que les instigateurs du projet ont fait évoluer ce dernier peu de temps après l'ouverture de l'établissement. Dans le dossier de presse réalisé pour l'inauguration du 24 octobre 2012, on pouvait lire : « un soutien particulier sera apporté à des films moins attendus en les faisant bénéficier d'un accompagnement privilégié. Etoile Cinémas sera classé Art et Essai. » David Henoschberg, Président d'Etoile Cinémas et exploitant d'Etoile Lilas, se présentait alors comme « le spécialiste parisien du cinéma d'art et d'essai. » Quant à Philippe Dejust, Président de Cap Cinéma et d'Etoile Lilas, il affichait une volonté d' « offrir un cinéma de proximité avec la qualité d'un multiplexe ». Cinq ans plus tard, le cinéma n'est toujours pas classé : après des premières années difficiles, il a été décidé de réorienter la programmation dans une optique plus généraliste.<sup>46</sup>

<sup>46</sup> Dossier de presse Etoile Lilas – 2012.

Pour Frank Lombard-Platet, directeur du développement et de l'exploitation, cette réorientation du projet originel s'explique par le fait que « MK2 [nous] a bloqué l'accès à la carte UGC Illimité. » Or « tout le public cinéophile avait la carte ». De plus, la concurrence s'est amplifiée avec les ouvertures successives de l'UGC Ciné Cité Paris 19 et du Pathé Vill'Up. Du coup, « la discussion était sportive tous les lundis matins avec Cap Cinéma », le partenaire majoritaire qui souhaitait mettre encore davantage l'accent sur les films grands publics.<sup>47</sup> Désormais, le cinéma appartient au groupe CGR qui a repris en main depuis décembre 2017 sa programmation (cf conclusion).

#### ► Part des films Art et Essai au Cin'Hoche en 2016



Source : Cin'Hoche

Comme nous l'avons vu plus haut, la part de films art et essai dans la programmation totale du Cin'Hoche (**60 % des films** en 2016) est bien plus élevée que dans les deux cinémas parisiens, mais reste en-deçà de celle du Méliès.

Ces films représentent **54,7 % des séances et 59,7 % des entrées** totales réalisées par le Cin'Hoche : c'est bien plus qu'à L'Etoile Lilas, légèrement supérieur au MK2 et, là encore, bien moins qu'au Méliès.<sup>48</sup>

<sup>47</sup> Entretien du 11 décembre 2017 avec Franck Lombard-Platet, directeur du développement et de l'exploitation chez Etoile Cinémas.

<sup>48</sup> Source : CNC – Géographie du cinéma 2016.

## 2.2 LES FILMS PORTEURS, ENJEUX DE LA CONCURRENCE

### ▶ TOP 10 Cin'Hoche (hors ciné-club scolaire)

| TITRES<br>(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016) | ENTREES |
|--|---------|
| Vaiana, la légende du monde                                | 848     |
| Cigognes et Cie  | 650     |
| Zootopie   | 554     |
| Les trolls   | 538     |
| Kung Fu Panda 3  | 506     |
| Starwars le réveil de la force                             | 496     |
| Le monde de Dory   | 473     |
| La vache   | 458     |
| Oups j'ai raté l'arche                                     | 386     |
| Merci Patron !   | 370     |

Source : Cin'Hoche

Comme déjà constaté, les films destinés au jeune public sont prédominants dans le TOP 10 du Cin'Hoche, avec pas moins de sept films d'animation. Seul *Merci Patron !*, à la 10<sup>e</sup> place, est classé art et essai.



| TITRES<br>(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016) | ENTREES |
|--|---------|
| Vaiana, la légende du bout du monde                        | 11090   |
| Kung Fu Panda 3  | 8559    |
| Pattaya  | 8125    |
| Le monde de Dory   | 7883    |
| Le livre de la jungle                                      | 7726    |
| Deadpool   | 7578    |
| Comme des bêtes  | 7469    |
| Les animaux fantastiques                                   | 7441    |
| Rogue One – A star Wars story                              | 7130    |
| Les trolls   | 6955    |

Sources : *International Box Office Essential*

On ne dénombre aucun film art et essai dans le TOP 10 d'Etoile Lilas. La programmation du complexe parisien est très nettement focalisée sur les titres jeune public les plus porteurs, avec pas moins de sept films d'animation destinés aux enfants et deux blockbusters (*Les animaux fantastiques*, *Rogue One – A star Wars story*) également prisés par les plus jeunes. **C'est bien sur ces films jeune public que se cristallise la concurrence avec le Cin'Hoche.**

C'est d'autant plus vrai que **le public d'Etoile Lilas est d'abord un « public familial local »**, dont Frank Lombard-Platet souligne la « très grande proximité : Les Lilas, Bagnole, Le Pré St Gervais, Paris 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, un peu le 11<sup>e</sup> car peu de salles et dégradées. » Il y a « beaucoup de familles avec enfants » qui ont fait « de très bons chiffres ces dernières années. » Ils viennent les « mercredi, samedi, dimanche et il y a un boom vraiment fort pendant les vacances scolaires. »<sup>49</sup> On retrouve exactement le même phénomène avec EuropaCorp Aéroville (désormais Gaumont-Pathé), à Tremblay-en-France : le cinéma art et essai Jacques Tati a vu sa

<sup>49</sup> Entretien du 11 décembre 2017 avec Franck Lombard-Platet, directeur du développement et de l'exploitation chez Etoile Cinémas.

fréquentation fondre de 15 % dans l'année qui a suivi l'implantation de ce multiplexe généraliste, en particulier sur ce segment spécifique du public familial, les salles se vidant lors des vacances scolaires.<sup>50</sup>

Il est à noter qu'Etoile Lilas s'adresse également à un public que le Cin'Hoche ne parvient pas à attirer, à l'instar de bon nombre de cinémas art et essai : les adolescents et les jeunes adultes du quartier. « **Il y a des 12/27 ans car il y a une offre grand public** », explique Frank Lombard-Platet, « beaucoup de jeunes du quartier. Ils traînaient dans les halls, sur le parvis. Puis ils sont entrés. » Il y a eu quelques problèmes de sécurité au début, « mais rien de bien grave. Aujourd'hui ils viennent voir les films en bandes, ils se sont appropriés les lieux. » Mais ils viennent voir avant tout les films grand public, « un cinéma dont ils ont vu les bandes-annonces sur YouTube », des produits « marketing ». « Il n'y a pas beaucoup de cinéphilie derrière. »



Pour séduire ce public spécifique des 12/27 ans, un cinéma art et essai comme le Cin'Hoche doit-il faire faire une place plus importante aux blockbusters et comédies les plus prisés dans sa programmation ? C'est peu évident car, au-delà du souhait de maintenir une offre de qualité, il y a fort à parier que ces adolescents et jeunes adultes préfèrent regarder ces films souvent à grand spectacle dans les salles high tech des multiplexes et le font d'autant plus volontiers qu'ils ont toute liberté pour choisir leur cinéma, et non celui de l'école ou de leurs parents.

---

<sup>50</sup> Cinémas 93, *Les cinémas publics et associatifs face aux multiplexes – Etudes de cas en Seine-Saint-Denis - Le cinéma Jacques Tati à Tremblay-en-France, avril 2015* : [http://www.cinemas93.org/sites/default/files/u34/etude\\_cinema\\_jacques\\_tati\\_tremblay\\_en\\_france.pdf](http://www.cinemas93.org/sites/default/files/u34/etude_cinema_jacques_tati_tremblay_en_france.pdf)

| TITRES<br>(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016) | ENTREES |
|--|---------|
| The revenant   | 8706    |
| Zootopie   | 8148    |
| Juste la fin du monde                                      | 7719    |
| Café society   | 7633    |
| Ave César !  | 7007    |
| Moi, Daniel Blake  | 6716    |
| Julieta  | 6304    |
| Comme des bêtes  | 6294    |
| Les animaux fantastiques                                   | 6044    |
| Deadpool   | 6031    |

Sources : *International Box Office Essential*

Contrairement à Etoile Lilas, on dénombre 6 films labellisés A&E dans le top 10 du MK2 Gambetta, tous destinés à un public adulte (*The revenant*, *Juste la fin du monde*, *Café society*, *Ave César !*, *Moi, Daniel Blake*, *Julieta*). C'est davantage sur ces films qu'il peut exister une concurrence pour le Cin'Hoche.

| TITRES<br>(du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016) | ENTREES |
|--|---------|
| Merci Patron !   | 5624    |
| The revenant   | 5476    |
| Moi, Daniel Blake  | 5427    |
| L'Effet Aquatique  | 4649    |
| Ave, César !   | 4563    |
| Ma vie de courgette  | 4459    |
| Rogue One – A star wars story                              | 4394    |
| Zootopie   | 4389    |
| Les huit salopards   | 3747    |
| Miss Pérégrine et les enfants particuliers                 | 3621    |

Sources : International Box Office Essential

Le Méliès compte 5 films labellisés A&E dans son Top 10 (*Merci Patron !*, *The revenant*, *Moi, Daniel Blake*, *Ave César !*, *Ma vie de courgette*). Comme au Cin'Hoche, le titre art et essai ayant réuni le plus grand nombre de spectateurs est *Merci Patron !*, preuve qu'il existe des similitudes entre les publics des deux cinémas. Mais ce film n'occupe pas le même rang dans chacun des tops 10 : le 1<sup>er</sup> rang au Méliès et le 10<sup>e</sup> au Cin'Hoche. En effet, la programmation spécifiquement jeune public représente une part moins importante de la fréquentation au Méliès qu'au Cin'Hoche même si 3 des 10 plus gros succès du cinéma de Montreuil sont d'abord destinés aux enfants ou aux adolescents.

### 3. SUR QUELS FILMS ART ET ESSAI PORTE LA CONCURRENCE ?

Afin de comparer la programmation art et essai du Cin'Hoche avec celle de ses trois principaux concurrents, nous avons recensé tous les titres Art et Essai sortis en France en 2016 – reprises exclues – qui ont été diffusés dans ces quatre cinémas. Ils ont été classés selon des catégories définies par l'ACOR (Association des Cinémas de l'Ouest pour la Recherche) dans de récentes études.

Ce classement distingue les films Art et Essai en cinq catégories selon le nombre d'entrées qu'ils ont réalisés a posteriori. Comme l'ACOR, nous partons du principe que le plan de sortie imaginé par le distributeur reste souvent plausible et cohérent et qu'il se trompe rarement sur le succès que peut engendrer son film.

**1/ Les films très porteurs, dits « millionnaires », ayant réalisé plus d'un million d'entrées**

**2/ Les films assez porteurs, ayant réalisé entre 500 000 et 1 million d'entrées**

**3/ Les films moyennement porteurs, ayant réalisé entre 200 000 et 500 000 entrées**

**4/ Les films assez peu porteurs, ayant réalisé entre 100 000 et 200 000 entrées**

**5/ Enfin, les films « non porteurs », ayant réalisé moins de 100 000 entrées**

#### 3.1 ETOILE LILAS

##### ► Films Art et essai sortis en 2016 programmés à la fois au Cin'Hoche et à Etoile Lilas

| Nb d'entrées en France     | Nb de films A&E programmés au Cin'Hoche | Nb de films A&E en commun avec Etoile Lilas | Films en commun / films A&E programmés au Cin'Hoche |
|----------------------------|---|---|---|
| <b>Plus d'1 million</b>    | 4                                       | 4   | 100 %   |
| <b>500 000 / 1 million</b> | 12                                      | 7   | 58 %  |
| <b>200 000 / 500 000</b>   | 26                                      | 8   | 31 %  |
| <b>100 000 / 200 000</b>   | 17                                      | 5   | 29 %  |
| <b>Moins de 100 000</b>    | 65                                      | 6   | 9 %   |
| <b>Total</b>               | 124                                     | <b>30</b>                                   | 24 %  |

Sources : Rentrak, Cin'Hoche

1/ Sur les 124 films Art et Essai sortis en 2016 et programmés au Cin'Hoche, 30 l'ont également été par Etoile Lilas. Ce sont les **30 films Art et Essai sur lesquels porte la concurrence**. C'est assez peu. En effet, la

programmation d'Etoile Lilas n'est guère axée sur l'art et essai, ce cinéma privilégiant de plus en plus les comédies françaises ou les blockbusters américains.

2/ La concurrence porte surtout sur les films très ou assez porteurs : Etoile Lilas expose d'abord les films art et essai à fort potentiel commercial.

3/ Seuls 5 films art et essai ayant réalisé plus de 100 000 entrées en France ont été diffusés par Etoile Lilas, sans l'être au Cin'Hoche : *Les Saisons* (926 726 entrées), *Captain Fantastic* (497 090 entrées), *Manchester by the sea* (471 698 entrées), *Cigarette et chocolat chaud* (143 432 entrées) et *Desierto* (101 168 entrées). A l'inverse, 35 de ces films ont été diffusés au Cin'Hoche, mais pas à Etoile Lilas, dont 5 ont pourtant dépassé 500 000 entrées en France : *Juste la fin du monde*, de Xavier Dolan, *Moi, Daniel Blake*, de Ken Loach, *Cafe society*, de Woody Allen, *Ave, César*, des frères Coen, et *Frantz*, de François Ozon.

4/ Parmi les 30 films concernés par la concurrence, 5 seulement ont réalisé plus d'entrées au Cin'Hoche qu'à Etoile Lilas : *Promenons-nous avec les petits loups* (171 entrées contre 142), *La fille inconnue* (139 entrées contre 18), *Le garçon et la bête* (133 entrées contre 56), *Divines* (113 entrées contre 45) et *Le teckel* (19 entrées contre 12). Un autre film, *Baccalauréat*, a attiré 94 spectateurs dans chacun des deux cinémas.

En conclusion, on peut dire qu'**Etoile Lilas ne concurrence le Cin'Hoche que sur le segment de l'Art et Essai porteur.**

### 3.2 LE MK2 GAMBETTA

#### ► Films Art et essai sortis en 2016 programmés à la fois au Cin'Hoche et au MK2 Gambetta

| Nb d'entrées en France     | Nb de films A&E programmés au Cin'Hoche | Nb de films A&E en commun avec le MK2 Gambetta | Films en commun / films A&E programmés au Cin'Hoche |
|----------------------------|---|--|---|
| <b>Plus d'1 million</b>    | 4                                       | 4  | 100 %   |
| <b>500 000 / 1 million</b> | 12                                      | 12   | 100 %   |
| <b>200 000 / 500 000</b>   | 26                                      | 17   | 65 %  |
| <b>100 000 / 200 000</b>   | 17                                      | 8  | 47 %  |
| <b>Moins de 100 000</b>    | 65                                      | 13   | 20 %  |
| <b>Total</b>               | 124                                     | <b>54</b>                                      | 44 %  |

Sources : Rentrak, Cin'Hoche



1/ Sur les 12 films Art et Essai sortis en 2016 et programmés au Cin'Hoche, 54 l'ont également été par le MK2 Gambetta. Ce sont les **54 films Art et Essai sur lesquels porte la concurrence**. C'est près du double comparé à Etoile Lilas.

2/ Les films concernés par la concurrence sont principalement les films très porteurs dits millionnaires ainsi que les films assez porteurs (ayant réalisé plus de 500 000 entrées), mais également un certain nombre de films moyennement porteurs (de 200 000 à 500 000 entrées).

3/ 10 titres Art et Essai ayant réalisé plus de 100 000 entrées ont été programmés par le MK2 Gambetta, mais pas par le cinéma public : *Mal de pierres* (630 694 entrées), *Spotlight* (607 860 entrées), *Captain Fantastic* (497 090 entrées), *Manchester by the sea* (471 698), *Midnight Special* (267 756), *Dans les forêts de Sibérie* (247 652), *La Saison des femmes* (153 484 entrées), *Love & friendship* (147 803 entrées), *The neon demon* (137 148 entrées) et *Stefan Zweig, adieu l'Europe* (108 515 entrées).

A l'inverse, 18 titres Art et Essai ayant réalisé plus de 100 000 entrées ont été programmés par le Cin'Hoche, mais pas par le MK2 Gambetta. Aucun de ces 18 films n'a réalisé plus de 500 000 d'entrées en France : Le MK2 Gambetta programme l'intégralité des films art et essai porteurs.

4/ 61 films Art et Essai ayant réalisé moins de 200 000 entrées en France ont été diffusés par le Cin'Hoche, mais pas par le MK2 Gambetta. Certains de ces films ont pourtant été couronnés en festival et plébiscités par la critique comme *Aquarius* (Kleber Mendonça Filho), César 2017 du Meilleur film étranger et nommé dans trois catégories à Cannes, *Dalton Trumbo* (Jay Roach), nommé aux Golden Globes et aux Oscars 2016, ou encore *Brooklyn Village* (Ira Sachs), Grand prix 2016 au Festival du Cinéma Américain de Deauville.

En conclusion, **le MK2 est un sérieux concurrent du Cin'Hoche sur le segment de l'Art et Essai, essentiellement sur les titres les plus porteurs, mais également sur bon nombre de titres moyennement porteurs.**

### 3.3 LE MÉLIÈS

#### ► Films Art et essai sortis en 2016 programmés à la fois au Cin'Hoche et au Méliès

| Nb d'entrées en France     | Nb de films A&E programmés au Cin'Hoche | Nb de films A&E en commun avec le Méliès | Films en commun / films A&E programmés au Cin'Hoche |
|----------------------------|---|--|---|
| <b>Plus d'1 million</b>    | 4                                       | 4  | 100 %   |
| <b>500 000 / 1 million</b> | 12                                      | 12                                       | 100 %   |
| <b>200 000 / 500 000</b>   | 26                                      | 25                                       | 96 %  |
| <b>100 000 / 200 000</b>   | 17                                      | 15                                       | 88 %  |
| <b>Moins de 100 000</b>    | 65                                      | 54                                       | 83 %  |
| <b>Total</b>               | 124                                     | 110                                      | 89 %  |

Sources : Rentrak, Cin'Hoche

1/ Sur les 124 films Art et Essai sortis en 2016 et programmés au Cin'Hoche, 110 l'ont également été par le Méliès, (90 % de titres en commun). Ce sont ces **110 films Art et Essai sur lesquels porte la concurrence**. C'est considérable.

2/ Le Méliès, comme le Cin'Hoche, est un cinéma public classé Art et Essai, détenteur des trois labels jeune public, recherche/découverte et répertoire/patrimoine. Mais, fort de ses six écrans et d'une politique de programmation très pointue, il expose un nombre considérable de films Art et Essai, y compris des œuvres très fragiles et peu exposées ailleurs. De plus, il est reconnu comme l'un des cinémas Art et Essai les plus actifs de France en termes de rencontres et de séances spéciales.

3/ Contrairement à Etoile Cinémas et au MK2 Gambetta, la concurrence avec le Méliès porte sur l'intégralité du spectre Art et Essai.

4/ 14 titres art et essai ayant réalisé plus de 100 000 entrées ont été programmés par le Méliès, mais pas par le Cin'Hoche : *Les Saisons* (926 726 entrées) *Mal de pierres* (630 694 entrées), *Spotlight* (607 860 entrées), *Captain Fantastic* (497 090 entrées), *Manchester by the sea* (471 698 entrées), *Midnight Special* (267 756 entrées), *Steve Jobs* (167 683 entrées), *Irréprochable* (153 640 entrées), *La Saison des femmes* (153 484 entrées), *Love & friendship* (147 803 entrées), *Cigarettes et chocolat chaud* (143 432 entrées), *The neon demon* (137 148 entrées), *Florence Joster Jenkins* (124 867 entrées) et *El Clan* (106 776 entrées).

5/ Un seul film ayant réalisé plus de 200 000 entrées en France a été projeté au Cin'Hoche, sans l'être au Méliès : *Les malheurs de Sophie*, de Christophe Honoré (499 644 entrées en France).

6/ 13 films art et essai ayant réalisé moins de 200 000 entrées ont été montrés au Cin'Hoche, mais pas au Méliès : *Room* (156 707 entrées), *Eternité* (117 288 entrées), *Le voyage de Fanny* (93 990 entrées), *Janis : little girl blue* (61 960 entrées), *Le cœur régulier* (60 068 entrées), *Relève : histoire d'une création* (44 932 entrées), *Je vous souhaite d'être follement aimée* (40 399 entrées), *Bang Gang, une histoire d'amour moderne* (prix du Jury, prix du Jury Jeune et prix Cineuropa au Festival de Cinéma Européen des Arc 2015 – 28 834 entrées), *Sunset song* (27 839 entrées), *Remember* (deux nominations à la Mostra de Venise 2015 – 26 014 entrées), *D'une pierre deux coups* (prix du Public au Festival Premiers Plans d'Angers 2016 – 25 648 entrées), *Paulina* (20 485 entrées) et *This is my land* (8 462 entrées).

7/ Seuls deux titres ont rencontré davantage de succès au Cin'Hoche qu'au Méliès : *Rosalie Blum* (comédie française nominée au César de la Meilleure première œuvre en 2017) qui a enregistré 69 entrées à Bagnolet contre seulement 12 à Montreuil, et le documentaire *Un vrai faussaire* avec 32 entrées contre 28.

En conclusion, **le Méliès est, pour le Cin'Hoche, un concurrent écrasant sur l'intégralité des films art et essai.**

### 3.4 L'ACCÈS AUX FILMS ART ET ESSAI PORTEURS

► Semaine d'obtention des 16 films Art et Essai sortis en 2016 et ayant réalisé plus de 500 000 entrées en France

| Semaine d'obtention | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 et + | Moyenne |
|---------------------|----|----|----|----|----|---------|---------|
| Cin'Hoche           | 0  | 3  | 5  | 6  | 2  | 0       | 3,4     |
| Etoile Lilas        | 10 | 1  | 0  | 0  | 0  | 0       | 1,1     |
| MK2 Gambetta        | 14 | 1  | 1  | 0  | 0  | 0       | 1,2     |
| Méliès              | 13 | 1  | 1  | 0  | 0  | 1       | 1,5     |

Sources : Rentrak, Cin'Hoche

Le constat est implacable : le Cin'Hoche n'obtient jamais les films porteurs en sortie nationale. En général, il les programme entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> semaine. A l'inverse, les 3 cinémas concurrents du Cin'Hoche exposent ces mêmes films **dès la 1<sup>ère</sup> semaine d'exclusivité**, à de très rares exceptions.

Il est également à noter que les 3 cinémas concurrents du Cin'Hoche montrent certains de ces films en avant-première : 4 au MK2 Gambetta, 3 au Méliès et 2 à Etoile Cinémas. Ce n'est jamais le cas au Cin'Hoche.

Le Cin'Hoche est d'autant moins en situation de rivaliser avec ses 3 concurrents auprès des distributeurs qu'il n'expose ces films qu'une seule semaine, sur un nombre limité de séances hebdomadaires, tandis que le Méliès expose ces mêmes films sur une durée moyenne de 3,6 semaines, Etoile Cinémas 3,7 semaines et MK2 Gambetta 4,3 semaines.

**PARTIE 5 :**  
**AFFIRMER UNE IDENTITÉ DANS SA**  
**VILLE ET FACE À LA CONCURRENCE**

---

## 1. D'ABORD CULTIVER SON JARDIN

Nous avons vu que, dans son quartier et peut-être même un peu au-delà, le Cin'Hoche est le cinéma privilégié des habitants de Bagnolet. C'est là qu'il trouve ses publics de prédilection. C'est là également qu'il peut construire et pérenniser **un public de spectateurs assidus qui constitueront l'assise de sa fréquentation.**

Dans son rapport sur la salle de demain, Jean-Marie Dura ne dit pas autre chose : « en se rapprochant des centres villes ou en les réinvestissant, les salles redeviennent plus faciles d'accès pour le nombreux public habitant à proximité, qu'elles peuvent ainsi faire venir plus aisément et plus fréquemment. Elles répondent à un véritable besoin de proximité et augmentent ainsi leur fréquentation en faisant venir des spectateurs qui viennent de moins loin, plus souvent. Ce tryptique sera du reste à l'avenir la clé de la rentabilité des cinémas à un moment où, au moins dans les pays les plus matures, leur nombre augmente sur une même zone de chalandise, exacerbant la concurrence et la lutte pour les spectateurs : **arriver à faire venir sans doute moins de spectateurs, car venant de moins loin et plus souvent.** »<sup>51</sup>

La **mise en place de rendez-vous réguliers**, qui n'existaient pas jusqu'à aujourd'hui, peut contribuer à l'assiduité de ce public de proximité : « offrir des rendez-vous réguliers fournit un repère dans une programmation riche, multiple et diversifiée. »<sup>52</sup> Au-delà du ciné-club de films de patrimoine, d'autres thématiques ou genres cinématographiques peuvent être abordés. C'est souvent autour de ces retrouvailles périodiques que le cinéma va nouer des relations privilégiées avec certains spectateurs qui lui feront peu à peu confiance, jusque dans des propositions plus osées.

A l'échelle de la ville, **le travail déjà largement amorcé auprès des écoliers doit être poursuivi, avec également un volet qualitatif.** Mais **la question des centres de loisirs est cruciale**, à commencer par celle du financement des places de cinéma pour les enfants qui les fréquentent. Au-delà, **des actions spécifiques sont à mener en direction des centres sociaux et culturels de la Ville.** Lucie Guardos, chargée du développement des publics et de l'action culturelle, s'est déjà largement investie en ce sens. Comme le remarque Emilie Trigo, adjointe à la culture de la ville de Bagnolet, « Lucie est allée partout. Il faut amener le cinéma et les réalisateurs dans les centres, avec des débats et des ateliers, puis emmener les enfants dans les salles de spectacles. Il faut aller les chercher. »<sup>53</sup>

Nous n'avons pas été en mesure de recenser les partenariats possibles sur le territoire de Bagnolet. Mais, au-delà des autres équipements culturels (conservatoires de musique et de danse et de la ville, médiathèque), le tissu associatif est dense et varié, absolument remarquable pour une commune de cette taille. Martine Legrand, vice-présidente chargée de la culture d'Est Ensemble, met en avant les « étincelles culturelles » de cette ville populaire : « la Lutherie urbaine, les Rencontres chorégraphiques de la Seine-Saint-Denis, L'Échangeur, le Samovar sont des lieux culturels très identifiés. »<sup>54</sup>, C'est un atout pour le cinéma qui peut **créer des passerelles avec ces acteurs dont le rayonnement des activités dépasse souvent largement la commune**, en organisant des événements spécifiques ou des rendez-vous réguliers. Ces partenariats avec des associations locales peuvent dépasser le strict champ de la culture. Et, sachant que l'animation d'une salle est très

---

<sup>51</sup> Jean-Marie Dura, « La salle de cinéma de demain », rapport présenté à Mme Frédérique Bredin, présidente du CNC, septembre 2016, p. 19.

<sup>52</sup> SCARE – Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai, « Cinémas art et essai, un modèle d'équipement culturel au cœur des territoires », novembre 2017.

<sup>53</sup> Entretien du 4 juillet 2017 avec Emilie Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la ville de Bagnolet.

<sup>54</sup> Entretien du 17 juillet 2017 avec Martine Legrand, vice-présidente chargée de la culture de l'ETP Est Ensemble – Grand Paris.

chronophage, il pourrait être envisagé de partager ou même de confier l'organisation de certains événements à des associations locales particulièrement investies. C'est ainsi que, dans une autre commune populaire de la première couronne, le travail entrepris par le Studio d'Aubervilliers avec toute une constellation d'associations locales commence à porter ses fruits.

Enfin, Bagnolet partage avec le Bas-Montreuil **la spécificité de compter parmi ses habitants bon nombre de professionnels du cinéma** : des cinéastes et des acteurs bien sûr, mais aussi leurs collaborateurs de création (chefs opérateurs, décorateurs...). Certains sont connus du public, d'autres moins ou pas du tout. Mais ils ont en commun d'avoir choisi une vie de cinéma. Le Cin'Hoche pourrait les inviter à participer à la programmation et à l'animation de leur cinéma de proximité, pour accompagner la diffusion des films auxquels eux-mêmes ont travaillé, mais également pour présenter leurs films de chevet, les œuvres qui ont contribué à façonner leurs goûts, leur désir de cinéma.

Pour attirer l'ensemble de ces publics de proximité, essentiellement bagnoletais, il est crucial que le Cin'Hoche soit connu de tous et parvienne à communiquer efficacement, irrigant chacun des quartiers de la ville, chaque lieu de passage. Au-delà de la présence physique du cinéma via la diffusion de son programme papier ou l'affichage de ses événements, il doit également communiquer par voie dématérialisée, par le biais d'un site spécifique et l'usage ciblé et régulier des réseaux sociaux. **Cet effort de communication est indispensable et ne pourra être mené sans renforcement des moyens dédiés.**

---

## 2. DÉFINIR ET ENTRETENIR SA SINGULARITÉ

**Le Cin'Hoche est déjà le cinéma des enfants et de leurs familles : il doit poursuivre en ce sens**, en faisant tous ses meilleurs efforts pour répondre à leurs attentes en termes d'accueil, de programmation et d'accompagnement des séances. **Mieux, il se doit de tendre, en matière d'éducation à l'image, à l'excellence.** En cela, il continuera à répondre à la première mission de service public énoncée par les élus.

Toutefois il s'agit là d'une exigence partagée par bon nombre de cinémas de service public, qu'ils soient gérés par une collectivité, une association ou, dans certains cas, par une société commerciale. A de rares exceptions, ce n'est pas ce critère qui permet de distinguer un cinéma art et essai parmi ses pairs, tout particulièrement en Seine-Saint-Denis.

C'est probablement davantage sur certains segments de programmation destinés aux adultes, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, que le Cin'Hoche peut afficher une différence, donner une couleur à sa grille et aux animations autour des œuvres. Pour attirer ces spectateurs, il importe d'**éditorialiser fortement une partie de la programmation** : même minime, c'est elle qui rendra le cinéma visible et donc attractif, au-delà de sa zone d'influence habituelle. Le nouveau directeur, Frank Sescousse, souhaite entre autres propositions programmer très régulièrement des films d'animation pour adultes : c'est une piste qui peut s'avérer porteuse dans la mesure où cette offre existe très peu en Seine-Saint-Denis, alors qu'elle est plus importante ailleurs. Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès, pense également que la programmation de cycles très identifiés, qui ne sont pas proposés au Méliès, peuvent attirer un public au Cin'Hoche. C'est le cas par exemple avec la programmation de cinéma indien du Trianon, à Romainville.<sup>55</sup>

---

<sup>55</sup> Entretien du 20 septembre 2017 avec Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès, à Montreuil.

Pour renforcer son identité de cinéma art et essai, le Cin'Hoche doit-il également renoncer à programmer tout un pan de sa programmation grand public ? En effet, aux yeux des spectateurs, la programmation d'un lieu culturel repose autant sur ce que l'on peut y voir que sur ce que l'on n'y voit pas. Or le Cin'Hoche proposait ces dernières années un large spectre de films, jusqu'aux comédies les plus populaires. Frank Sescousse, directeur actuel du Cin'Hoche, reconnaît qu'il y a un potentiel de spectateurs pour ce type de films : « ce qui marche, ce sont les comédies françaises ». Mais il considère que bon nombre « n'ont rien à faire dans un cinéma public art et essai », d'autant plus qu'ils sont largement exposés dans les cinémas commerciaux environnants, comme l'UGC Ciné Cité Rosny ou Etoile Lilas. Frank Sescousse souhaite programmer uniquement « **des comédies populaires qui ne riment pas avec vulgaire**, qui ont une certaine tenue », comme *Le sens de la fête*, d'Eric Toledano et Olivier Nakache, ou *Au revoir là-haut*, d'Albert Dupontel qui ont bien marché au Cin'Hoche.<sup>56</sup>

Mais, en renonçant à programmer certains films, le programmeur doit être prêt à encourir les plaintes de spectateurs de longue date, habitués à voir ces comédies françaises dans leur cinéma de quartier. Ce fut par exemple le cas pour *Coexister*, de Fabrice Eboué. Comme le remarque Stéphane Goudet, « on n'est pas dans une volonté de créer un îlot du bon goût », mais, « en France, le mauvais goût n'est autorisé que quand il est américain. Il y a des films qui sont socialement des tabous, des marqueurs qu'il faut absolument laisser à d'autres. » S'agissant des comédies françaises, il n'est probablement d'autre choix que d'en visionner en amont le plus grand nombre, afin de pouvoir choisir avec discernement celles qui seront programmées au Cin'Hoche et fourbir les arguments les plus adaptés pour expliquer les raisons pour lesquelles d'autres auront été écartées.

---

### 3. ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DES PUBLICS

Le quartier dans lequel s'intègre le cinéma est en pleine évolution démographique. Il va accueillir sous peu **de nouveaux habitants qui occuperont les logements proposés par les promoteurs immobiliers** qui remuent encore et encore le sol de Bagnolet. Ces nouveaux arrivants ne ressemblent pas forcément aux populations existantes, plus âgées et de milieu populaire : comme ailleurs, dans cette proche banlieue, il devrait s'agir pour partie de jeunes ménages plus aisés, dont certains ont choisi de quitter Paris pour gagner quelques m<sup>2</sup>. Ils sont le cœur de cible des programmes de logements privés, conçus dans l'optique de faciliter l'accession à la propriété. Pour Emilie Trigo, ce sont clairement les CSP+ qui sont visées, le prix d'achat demandé pour un appartement de 3 ou 4 pièces étant autour de 400 000 €. <sup>57</sup> A ces nouveaux logements, il faut ajouter une offre hôtelière haut de gamme, une résidence d'étudiants et 30 % de logements sociaux : autant de nouveaux usagers potentiels, pour le Cin'Hoche.

S'agissant du rajeunissement attendu de la population, il n'est pas évident pour les salles de cinéma de prévenir les attentes de ceux qu'on appelle communément « digital natives ». A cette fin, il pourrait être tenté en quelques occasions de dépasser le cadre strict de la projection d'une œuvre cinématographique, en proposant des films qui n'ont pas forcément été conçus pour la salle de cinéma. C'est justement un des avantages des nouveaux équipements numériques que de permettre la projection de ces contenus alternatifs. Frank Sescousse a fait une tentative en proposant des séances hors-les-murs de la manifestation parisienne Série-Mania : cette première expérience n'a pas eu le succès escompté, mais la salle n'était pas encore suffisamment identifiée par le public ciblé. Il faudra réitérer, en menant une communication spécifique en

---

<sup>56</sup> Entretien du 11 décembre 2017 avec Frank Sescousse, directeur du Cin'Hoche depuis octobre 2016.

<sup>57</sup> Entretien du 4 juillet 2017 avec Emilie Trigo, 1<sup>ère</sup> adjointe à la culture de la ville de Bagnolet.



direction des jeunes ménages CSP+ dont la part va aller en augmentant à Bagnolet et qui résident en nombre dans l'est parisien.

Parallèlement à la réalisation de ces nouveaux logements, on assiste également à la construction de très nombreux bureaux dans le Bas-Bagnolet : ces travaux ont débuté avec la Tour Orange située derrière le Novotel, mais vont encore se poursuivre, par exemple sur la parcelle longtemps occupée par Saint-Maclou. Ces nouvelles implantations d'entreprises viennent compléter celles qui existaient déjà, comme dans les deux tours des Mercuriales situées à quelques encablures du Cin'Hoche. Dans ce contexte, le cinéma peut envisager **la programmation de séances pour les personnels de ces sociétés**, en particulier des films assez courts à l'heure de la pause déjeuner. Frank Sescousse prévoit également de mener un travail spécifique auprès des principaux comités d'entreprise.

---

## 4. TROUVER DES MARGES DE MANŒUVRE POUR AFFRONTER LA CONCURRENCE

Déjà, pour gagner un peu de souplesse dans sa programmation mensuelle et mieux exposer les films, le cinéma de Bagnolet dispose de plusieurs solutions « à sa main », à commencer par **une multiprogrammation plus poussée**, qui lui permette de tenir plus longtemps les films. Il pourrait également conserver dans sa grille **quelques créneaux pour des « films surprises »**, c'est-à-dire la **prolongation des films qui ont séduit les spectateurs** et offrent encore un potentiel public, mais aussi le **rattrapage des quelques œuvres ayant rencontré en salle un succès moins prévisible** et que le Cin'Hoche n'aurait pas repérées en amont de leur sortie. Ce serait d'ailleurs l'occasion pour l'équipe du cinéma d'impliquer le public sur ce segment de programmation, en l'invitant à programmer les films qu'ils souhaitent voir ou revoir, et même en proposant à certains spectateurs de présenter en salle leurs « coup de cœur ».

Au-delà, d'autres marges de manœuvre sont à envisager en fonction de la concurrence exercée par les cinémas concurrents.

### 4.1 LE CIN'HOCHÉ, SALLE DE CONTINUATION POUR CERTAINS FILMS PROGRAMMÉS AU MÉLIÈS ?

Stéphane Goudet, directeur du Méliès, le reconnaît : « il y a un petit frottement des publics » entre les cinémas de Bagnolet et de Montreuil. Notre enquête tendrait à prouver qu'il y a plus que cela. Rien de surprenant : **le Cin'Hoche se trouve dans la zone d'attractivité d'un des plus importants cinémas indépendants art et essai**, non seulement à l'échelle régionale, mais également au niveau national. Dans ces conditions, **rien ne sert de l'ignorer et mieux vaut faire face à la réalité** : si la présence du Méliès entrave forcément l'accès du Cin'Hoche aux films porteurs, en particulier sur le segment art et essai, **le cinéma de Bagnolet peut également en tirer certains avantages**. D'autant que, rappelons-le, les deux établissements font partie du même réseau de cinémas Est Ensemble et leurs responsables, convaincus du bien-fondé des actions menées par les cinémas de service public, ont de bons rapports.

**Cette recherche de complémentarité passe d'abord par un travail de suivi de la programmation du Méliès.** A Noisy-le-Grand, le directeur du cinéma municipal Le Bijou a une connaissance aiguë de la programmation de son principal concurrent, un UGC Ciné Cité situé à une dizaine de minutes à pied : cela lui permet d'anticiper les choix d'UGC, de se glisser dans tous les interstices possibles, en particulier pour gagner une ou deux

semaines dans l'obtention des copies.<sup>58</sup> Le Cin'Hoche pourrait faire de même, d'autant plus aisément que le Méliès et Est Ensemble sont susceptibles de faciliter la circulation d'informations, là où le Bijou ne peut compter que sur les sites Cinézap ou CinéChiffres qui permettent d'observer l'offre cinématographique et la fréquentation d'un certain nombre de cinémas.

Mais l'effort peut être porté plus avant. Le Méliès, fort de ses six écrans et très courtisé par les distributeurs, expose un nombre remarquable de films (514 en 2016), mais de ce fait n'est pas en mesure de les maintenir longtemps à l'affiche : le plus souvent, il les expose les 2 premières semaines d'exploitation, parfois 3, très rarement au-delà. Du coup, « il y a des films que nous lâchons nous-mêmes trop tôt » remarque Stéphane Goudet, alors qu'il existe encore un public qui n'a pas eu le temps de les voir. Dans ces conditions, **pourquoi le Cin'Hoche ne reprendrait-il pas la programmation de certains de ces films ?** Nous savons que bon nombre de spectateurs circulent déjà d'un cinéma à l'autre et pourraient donc tout à fait se reporter au Cin'Hoche pour « rattraper » les films qu'ils ont « manqués ». De plus, si les films sont programmés **dans l'immédiate continuité de leur programmation au Méliès**, le Cin'Hoche les diffuserait en 3<sup>e</sup> semaine, alors qu'il les obtient en général plus tard, en 4<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> semaine.<sup>59</sup>

Stéphane Goudet est même prêt à envisager une collaboration active sur certains films, en aidant le Cin'Hoche à les obtenir plus tôt, « parce qu'on sera la locomotive » et « s'il y a une possibilité de se mettre dans notre roue, pour solliciter certains distributeurs. » Mais il reconnaît que ce rôle de cinéma de continuation n'est pas évident : « il faut que le Cin'Hoche l'assume. »

Au-delà de l'obtention des films, Stéphane Goudet évoque également l'éventualité de servir de relais auprès de quelques réalisateurs. Frank Sescousse, directeur du Cin'Hoche, éprouve en effet bien des difficultés à convaincre certains cinéastes (ou distributeurs qui organisent les déplacements de ces derniers) de venir au Cin'Hoche, ne serait-ce que parce qu'ils ont déjà présenté leur film dans la salle de la ville d'à côté.

Au-delà d'une éventuelle collaboration avec le Méliès en matière de programmation, un cinéma comme le Cin'Hoche a tout intérêt à mettre en partage les idées et les bonnes pratiques avec les salles de service public qui font face aux mêmes problématiques : « les projets de mutualisation portés par les salles de cinéma doivent être encouragés, à tous les niveaux, les salles devant prendre conscience qu'il n'est plus possible aujourd'hui de fonctionner en autonomie complète. »<sup>60</sup>

## 4.2 LA PROXIMITÉ AVEC PARIS : UN ATOUT OU UN « FIL À LA PATTE » ?

Frank Sescousse, le nouveau directeur du Cin'Hoche, exprime volontiers son souhait d'attirer au Cin'Hoche certains habitants de l'Est parisien, soit à l'occasion d'événements, soit sur la base d'une programmation régulière, comme celle qu'il a pu mener au Ciné 104, à Pantin, pour le jeune public : de jeunes Parisiens franchissaient volontiers le Périphérique pour bénéficier d'une offre et d'un accueil dont ils ne disposaient pas forcément près de leur domicile parisien.<sup>61</sup> Comme le Ciné 104, le Cin'Hoche est effectivement situé à quelques encablures d'un accès métro. Mais l'environnement tout de béton et de voies routières de la station Gallieni,

---

<sup>58</sup> *Cinémas 93, Les cinémas publics et associatifs face aux multiplexes – Etudes de cas en Seine-Saint-Denis - Le cinéma Le Bijou à Noisy-le-Grand, 2014 :*

[http://www.cinemas93.org/sites/default/files/u34/etude\\_de\\_cas\\_cinema\\_le\\_bijou\\_noisy-le-grand.pdf](http://www.cinemas93.org/sites/default/files/u34/etude_de_cas_cinema_le_bijou_noisy-le-grand.pdf)

<sup>59</sup> *Entretien du 20 septembre 2017 avec Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès, à Montreuil.*

<sup>60</sup> *Jean-Marie Dura, « La salle de cinéma de demain », rapport présenté à Mme Frédérique Bredin, présidente du CNC, septembre 2016, p. 8.*

<sup>61</sup> *Entretien du 28 avril 2017 avec Frank Sescousse, directeur du Cin'Hoche depuis octobre 2016.*

terminus de la ligne 3, peut en rebuter plus d'un. Or aller au cinéma, c'est aussi concrètement le cheminement que l'on fait pour se rendre jusqu'à la salle. Toutefois certaines pistes sont probablement à explorer. Il n'est pas si loin le temps où certains centres de loisirs parisiens fréquentaient le Cin'Hoche. Et il en allait de même pour les habitants des grands ensembles de HLM coincés entre les grands boulevards et le périphérique.

Pour attirer ce public parisien, Frank Sescousse souhaiterait que le Cin'Hoche s'affilie à la carte UGC Illimité à laquelle est abonné un nombre certain de spectateurs assidus parisiens.<sup>62</sup> Toutefois, il faut observer que le principal concurrent parisien, Etoile Cinémas, n'accepte pas la carte UGC Illimité, mais le CinéPass Gaumont-Pathé : l'affiliation du Cin'Hoche à la carte UGC Illimité ne permettrait donc pas d'attirer les spectateurs qui fréquentent surtout cet établissement. En revanche, on peut se demander si les adolescents, jeunes adultes et familles de Bagnolet qui vont presque exclusivement à l'UGC Ciné-Cité de Rosny pourraient y être davantage sensibles. Encore faudrait-il que l'offre cinématographique du Cin'Hoche les attire également. Or nous avons vu plus haut qu'il n'était pas dans l'intérêt du cinéma public de tendre vers une ligne éditoriale plus généraliste. Restent les spectateurs du MK2 Gambetta, qui accepte la carte UGC Illimité, mais qui pour l'heure ne circulent guère entre le Cin'Hoche et le complexe parisien.

Enfin, la question mérite d'être posée : en s'affiliant à la carte illimitée d'un grand circuit, une salle indépendante ne perd-elle pas un peu de son âme ? Dans son rapport, l'avocat Pierre Kopp relève : « (...) **Les indépendants adhérents deviennent des sous-traitants des circuits.** Les circuits vendent la carte d'abonnement illimitée et s'engagent à offrir une diversité de films à leurs adhérents, mais une partie de l'offre est sous-traitée aux indépendants. Ces derniers n'encaissent pas le paiement des consommateurs, puisque ceux-ci sont porteurs de la carte d'abonnement mais offrent, pour le compte du circuit, une séance de cinéma. Ils sont ensuite payés par les circuits au prorata du nombre d'entrées. Les indépendants vont conserver, en apparence, leur clientèle. En fait, les spectateurs ne sont plus leurs clients puisqu'ils n'effectuent plus un acte de paiement auprès de la salle indépendante. »<sup>63</sup> Il faut en effet être bien conscient que l'affiliation des cinémas indépendants à la formule illimitée d'un circuit profite d'abord financièrement à ce dernier. Et il y a aussi la question identitaire : Christophe Gourjon, directeur du cinéma municipal Le Bijou à Noisy-le-Grand, constate que de nombreux détenteurs de la carte s'imaginent qu'UGC offre des places au Bijou et œuvre pour le cinéma indépendant.

Néanmoins, dans un contexte de concurrence frontale, on peut comprendre que le Bijou à Noisy-le-Grand, le cinéma Louis Daquin au Blanc-Mesnil et le cinéma Jacques Prévert à Aulnay-sous-bois n'aient pas véritablement le choix : situés à quelques minutes de multiplexes UGC Ciné-Cité (Noisy-le-Grand pour le premier et O'Parinor pour les deux autres), ils cherchent avant tout à limiter la perte de spectateurs. Mais, dans le cas du Cin'Hoche, on peut penser que le gain se limiterait, comme dans le cas du Studio à Aubervilliers, à quelques spectateurs occasionnels pour des séances de rattrapage.

Pour terminer, il faut évoquer le cas du Méliès, car l'affiliation pourrait être envisagée à l'échelle du réseau des cinémas publics Est Ensemble. On peut d'abord penser que l'affiliation à une même formule illimitée favoriserait encore davantage la circulation des publics, déjà existante, entre les deux cinémas. Mais, en cas de succès, cette formule portée par un circuit privé pourrait prendre le pas sur l'offre d'abonnement d'Est Ensemble, ce qui non seulement constituerait un manque à gagner pour le réseau, mais saperait son identité. Enfin, il paraît peu concevable que le Méliès puisse s'affilier à la formule illimitée d'UGC et MK2, après les accusations de concurrence déloyale que ces deux circuits ont porté il y a une dizaine d'années contre la ville de Montreuil et le projet de nouveau cinéma.

---

<sup>62</sup> Entretien du 2 mars 2017 avec Frank Sescousse, directeur du Cin'Hoche depuis octobre 2016.

<sup>63</sup> Pierre Kopp, « Le cinéma à l'épreuve des phénomènes de concentration – Menaces sur la filière indépendante du cinéma français », 7 juin 2016.

**En guise de conclusion**, on insistera sur l'environnement en constante mutation du Cin'Hoche. Dans un quartier « en construction », la structure des publics de proximité va pour partie évoluer dans les années à venir, et le cinéma devra faire de même.

La situation concurrentielle elle-même n'a de cesse d'évoluer. Par le passé, c'est le cinéma Gambetta qui, repris en 1998 par MK2, a pesé sur la fréquentation du Cin'Hoche. Puis ce fut le tour d'Etoile Lilas il y a 5 ans : un cinéma qui, lors de sa création, était volontiers présenté comme un prototype destiné à faire le pont entre l'art et essai et le grand public, entre Paris et les communes de banlieue, et qui a désormais orienté sa programmation vers une offre grand public, en particulier en direction des familles avec enfants. Aujourd'hui, le Cin'Hoche vit principalement dans l'ombre portée par le nouveau Méliès, figure de proue d'une nouvelle génération de multiplexes art et essai... Rien ne dit que la situation ne va pas encore évoluer, en particulier lorsque Etoile Cinémas aura achevé sa mue vers une offre plus généraliste en passant sous pavillon CGR.

En effet, après le rachat de Cap Cinéma (détenteur de 75% des parts d'Etoile Lilas) par le circuit CGR (devenu le 1<sup>er</sup> exploitant en France par le nombre d'écrans), le groupe Etoile Cinéma a été amené à vendre, le 30 novembre 2017, les 25% des parts restantes au groupe rochelais.<sup>64</sup> Quel va être l'impact de ce rachat non seulement sur la programmation du cinéma de la Porte des Lilas, mais également sur son offre tarifaire et sa force de communication ?

Frank Lombard-Platet, directeur du développement et de l'exploitation chez Etoile Cinémas, pense que CGR va d'abord rénover le cinéma qui « vieillit vite. Il y a des travaux à prévoir pour être au même niveau que les équipements concurrents. » Il estime également qu'« ils vont mettre des tarifs plus bas » car Cap Cinéma, partenaire financier d'Etoile Cinémas, imposait un « niveau de tarif », voulant « faire de la rentabilité à tout prix. ». Enfin, « ils vont aller chercher les jeunes sur du grand public et surtout continuer le travail sur les familles. C'est là qu'il y aura frottement avec les cinémas publics. » Et, même s'« il va falloir qu'ils fassent des choix car il y a seulement sept salles », « il n'y a pas beaucoup de distributeurs qui disent non à CGR. »<sup>65</sup> Dans ces conditions, le Cin'Hoche parviendra-t-il à programmer suffisamment tôt les principaux titres généralistes jeune public dont on a vu qu'ils étaient particulièrement attendus par les enfants et leurs familles ?

Quoi qu'il en soit, dans ce contexte toujours changeant, le Cin'Hoche devra encore et toujours s'adapter, tout en ne perdant jamais de vue ce qui fonde sa différence, son identité de cinéma porteur d'un projet culturel de service public.

---

<sup>64</sup> Kevin Bertrand, « CGR rachète Cap Cinéma » in « Le film français » n°3777, 24 novembre 2017, p.4 : « restent toutefois deux actionnaires minoritaires, Etoile Cinémas (25% dans l'Etoile Lilas à Paris) et Evrard Zaouche (20 % dans le multiplexe de Nîmes). Un accord tacite avait néanmoins été trouvé dans cette opération pour le rachat des parts d'Etoile Cinémas dans l'Etoile Lilas, dont CGR reprendra la programmation sous peu. »

<sup>65</sup> Entretien du 11 décembre 2017 avec Franck Lombard-Platet, directeur du développement et de l'exploitation chez Etoile Cinémas.